



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

de l'Assemblée

Le mercredi 30 mars 2011 — Vol. 42 N° 10

**Président de l'Assemblée nationale:
M. Yvon Vallières**

QUÉBEC

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats des commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission en particulier:	
Commission de l'administration publique	75,00 \$
Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles	50,00 \$
Commission de l'aménagement du territoire	100,00 \$
Commission de l'Assemblée nationale	5,00 \$
Commission de la culture et de l'éducation	100,00 \$
Commission de l'économie et du travail	100,00 \$
Commission des finances publiques	75,00 \$
Commission des institutions	100,00 \$
Commission des relations avec les citoyens	25,00 \$
Commission de la santé et des services sociaux	75,00 \$
Commission des transports et de l'environnement	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Distribution des documents parlementaires
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec, Qc
G1A 1A3

Téléphone: 418 643-2754
Télécopieur: 418 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires dans Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Débats de l'Assemblée nationale

Le mercredi 30 mars 2011 — Vol. 42 N° 10

Table des matières

Affaires courantes

Déclarations de députés	1243
Souligner la Journée mondiale du théâtre	
Mme Christine St-Pierre	1243
Rendre hommage à Mme Simone Roux-Labarre, centenaire de la circonscription de Marguerite-D'Youville	
Mme Monique Richard	1243
Souligner la Semaine québécoise des adultes en formation	
Mme Johanne Gonthier	1243
Souligner le Mois de la nutrition	
M. Etienne-Alexis Boucher	1243
Souligner l'attribution de bourses du Fonds d'initiatives en participation citoyenne à des jeunes promoteurs de la circonscription de Shefford	
M. François Bonnardel	1244
Rendre hommage à M. Raymond Denis, président de l'Association libérale de Gaspé, à l'occasion de son décès	
M. Georges Mamelonet	1244
Souligner le succès de la tenue du Match bleu au Colisée Pepsi, à Québec	
Mme Agnès Maltais	1244
Souligner la création de la Charte de l'écosociété Les Basques	
M. Jean D'Amour	1244
Dénoncer les répercussions de l'expropriation, en 1969, de citoyens de Mirabel en vue de la construction d'un aéroport	
Mme Denise Beaudoin	1245
Souligner le 65e anniversaire du Club Lions Lévis inc.	
M. Gilles Lehouillier	1245
Présence du président de la Commission des finances et du budget du Burkina Faso, M. Bila Gilbert Sedgo, et d'une délégation de parlementaires	1245
Présentation de projets de loi	1245
Projet de loi n° 197 — Loi modifiant la Loi sur le vérificateur général afin de permettre la vérification intégrée d'Hydro-Québec	1246
M. Sylvain Gaudreault	1246
Mise aux voix	1246
Dépôt de documents	
Lettre adressée au président-directeur général d'Hydro-Québec concernant la transmission des documents relatifs aux contrats attribués de 2000 à 2010	1246
Cartables contenant des documents transmis par Hydro-Québec pour donner suite à la motion adoptée par l'Assemblée le 29 septembre 2010	1246
Rapport du Commissaire au développement durable accompagné des faits saillants et d'une présentation aux parlementaires	1246
Dépôt de pétitions	1246
Augmenter les sommes prévues au programme Allocation-logement	1246
Questions et réponses orales	1247
Conditions de vie des patients âgés au Centre multivocationnel	
Claude-David, de Repentigny	
Mme Pauline Marois	1247
M. Jean Charest	1247
Mme Pauline Marois	1247
M. Jean Charest	1247
Mme Pauline Marois	1248
M. Yves Bolduc	1248
Mme Pauline Marois	1248
M. Yves Bolduc	1248

Table des matières (suite)

Rapport du Commissaire au développement durable sur la gestion du dossier des gaz de schiste	
M. Scott McKay	1248
Mme Nathalie Normandeau	1249
M. Scott McKay	1249
Mme Nathalie Normandeau	1249
M. Scott McKay	1249
Mme Nathalie Normandeau	1249
Plan d'action pour prévenir et traiter la violence à l'école	
Mme Monique Richard	1250
Mme Line Beauchamp	1250
Mme Monique Richard	1250
Mme Line Beauchamp	1250
Mme Monique Richard	1250
Mme Line Beauchamp	1250
Rôle des pharmaciens dans le système de santé	
Mme Agnès Maltais	1251
M. Yves Bolduc	1251
Mme Agnès Maltais	1251
M. Yves Bolduc	1251
Mme Agnès Maltais	1251
M. Yves Bolduc	1252
Réparation de tronçons routiers jugés dangereux	
M. Nicolas Girard	1252
M. Sam Hamad	1252
M. Nicolas Girard	1252
M. Sam Hamad	1252
M. Nicolas Girard	1252
M. Norman MacMillan	1253
Projet de construction du nouvel amphithéâtre de Québec	
M. Éric Caire	1253
M. Laurent Lessard	1253
M. Éric Caire	1253
M. Laurent Lessard	1253
M. Éric Caire	1253
M. Laurent Lessard	1253
Tenue d'une enquête publique sur l'industrie de la construction	
M. Stéphane Bergeron	1254
M. Jean-Marc Fournier	1254
M. Stéphane Bergeron	1254
M. Jean-Marc Fournier	1255
Attribution de contrats publics à des entreprises de	
M. Tony Accurso sous enquête pour fraude fiscale	
M. Guy Leclair	1255
Mme Lise Thériault	1255
M. Guy Leclair	1255
Mme Lise Thériault	1256
Motions sans préavis	1256
Rendre hommage à feu Robert Louis Papineau pour sa contribution à la formation universitaire et à l'essor du génie québécois	1256
M. Jacques Chagnon	1256
Mme Marie Malavoy	1257
M. Michel Pigeon	1257
Mise aux voix	1257

Table des matières (suite)

Souligner la nomination de Mme Hélène Boisjoly comme doyenne de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal	1258
Mme Agnès Maltais	1258
M. Yves Bolduc	1258
Mme Sylvie Roy	1259
Mise aux voix	1259
Avis touchant les travaux des commissions	1259
Affaires du jour	
Affaires prioritaires	
Reprise du débat sur la motion du premier ministre proposant que l'Assemblée approuve la politique générale du gouvernement et sur les motions formulant un grief	1259
M. Dave Turcotte (suite)	1260
M. Stéphane Billette	1262
Mme Marie Malavoy	1264
Mme Stéphanie Vallée	1267
M. Daniel Ratthé	1268
M. Vincent Auclair	1271
M. Daniel Bernard	1274
M. Stéphane Bergeron	1277
M. Pierre Arcand	1280
M. André Villeneuve	1282
M. Michel Pigeon	1286
Mme Francine Charbonneau	1287
Mme Noëlla Champagne	1290
M. Gilles Lehouillier	1293
Ajournement	1296

Le mercredi 30 mars 2011 — Vol. 42 N° 10

(Neuf heures quarante-six minutes)

La Vice-Présidente (Mme Houda-Pepin): Bonjour, Mmes, MM. les députés. Veuillez vous asseoir.

Affaires courantes

Déclarations de députés

Alors, nous sommes à la rubrique des déclarations de députés, et je reconnais Mme la députée de L'Acadie.

Souligner la Journée mondiale du théâtre

Mme Christine St-Pierre

Mme St-Pierre: Merci, Mme la Présidente. Chaque année, depuis 1962, la Journée mondiale du théâtre est célébrée le 27 mars par les centres nationaux de l'Institut international du théâtre, parsemés dans une centaine de pays au monde. La visée de cette initiative est de reconnaître le rôle social inhérent au théâtre. L'art nous reflète le monde dans lequel nous vivons. Elle le questionne, en fait l'objet d'une investigation attentive.

Aussi, et j'emprunte les mots de l'auteur Jessica Kaahwa, qui, cette année, a rédigé le message international, «le théâtre est un langage universel qui nous permet de proposer des messages de paix et de réconciliation». Sur les planches, les frontières n'existent plus, les personnages parlent de nous, humains, de nos qualités, de nos défauts, de notre fragilité comme de notre force. Dans son magnifique texte, Olivier Kemeid, l'auteur, envisage le théâtre comme une halte, halte au quotidien qui commande de la raison et surtout halte à ce qui freine l'imaginaire. Alors, merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Houda-Pepin): Je vous remercie, Mme la députée de l'Acadie. Je reconnais maintenant Mme la députée de Marguerite-D'Youville.

Rendre hommage à Mme Simone Roux-Labarre, centenaire de la circonscription de Marguerite-D'Youville

Mme Monique Richard

Mme Richard (Marguerite-D'Youville): Merci, Mme la Présidente. C'est avec un immense plaisir que je veux souligner le 100^e anniversaire de Mme Simone Roux-Labarre, résidente au Manoir Sorel de Boucherville depuis 20 ans. C'est le 30 mars 1911 que Mme Roux-Labarre naquit, à Arthabaska. Mariée en 1934 avec M. Edmond Labarre, elle a eu un enfant. Elle est maintenant grand-maman de trois petits-enfants et de trois arrière-petits-enfants.

Témoignage vivant d'une vie professionnelle active, c'est avec son conjoint qu'elle bâtit l'Auberge La Barre 500, en 1946, établissement bien connu de la Rive-Sud de Montréal. Elle a également travaillé dans sa mercerie située

à Saint-Lambert. Dernière étape de sa vie professionnelle, elle décide avec son conjoint de construire à Boucherville le restaurant français La Saulaie, un restaurant cinq étoiles de réputation internationale.

Mme Roux-La Barre, votre témoignage de vie me touche beaucoup, et je suis heureuse de pouvoir vous offrir mes meilleurs vœux. Je souhaite de tout cœur que les prochaines années vous apportent bien des joies et vous assurent santé et bonheur. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Houda-Pepin): Je vous remercie. Je vous remercie, Mme la députée de Marguerite-D'Youville. Je reconnais maintenant Mme la députée de Mégantic-Compton.

Souligner la Semaine québécoise des adultes en formation

Mme Johanne Gonthier

Mme Gonthier: Merci, Mme la Présidente. C'est un plaisir pour moi de souligner la neuvième Semaine québécoise des adultes en formation, qui se déroulera du 2 au 10 avril.

Je profite de cette semaine pour rappeler que, dans un monde en perpétuel changement, il est important d'acquérir des connaissances et des compétences tout au long de sa vie. En effet, plus que jamais, nous devons apprendre à intégrer la formation continue dans nos habitudes de vie. C'est aussi une façon de démontrer aux jeunes l'importance et la valeur de l'apprentissage.

Je tiens à remercier toutes les personnes qui oeuvrent d'arrache-pied pour le succès de cet événement, notamment le personnel de l'Institut de coopération pour l'éducation des adultes, les entreprises qui se joignent à eux, mais aussi et surtout toutes les personnes bénévoles qui travaillent en région à la réalisation et au succès de cet événement.

J'invite donc tous les membres de cette Assemblée à prendre part aux nombreuses activités de cette Semaine québécoise des adultes en formation, et ce, partout au Québec, et à propager le plaisir d'apprendre tout au long de sa vie.

● (9 h 50) ●

La Vice-Présidente (Mme Houda-Pepin): Merci. Merci beaucoup, Mme la députée de Mégantic-Compton. Je reconnais maintenant M. le député de Johnson.

Souligner le Mois de la nutrition

M. Etienne-Alexis Boucher

M. Boucher: Merci, Mme la Présidente. Le Mois de la nutrition tire à sa fin. Pour l'occasion, les diététistes nutritionnistes ont uni leurs efforts pour sensibiliser la population aux saines habitudes alimentaires. Sous le thème *Cuisiner ensemble, c'est la recette du plaisir*, la campagne a proposé de mettre en valeur tous les bénéfices de cuisiner avec famille et amis.

Cette année, les objectifs furent de resserrer les liens familiaux, de transmettre les traditions, de développer

les habiletés et d'améliorer l'alimentation de toute la famille. En diffusant des notions essentielles en matière de nutrition et en soulignant la valeur de l'activité physique, les diététistes ont attiré l'attention du public sur l'importance du maintien et de l'amélioration de son état de santé.

Alors que trop de Québécois sont atteints de maladies chroniques et d'obésité, des initiatives comme le Mois de la nutrition s'avèrent primordiales dans l'apprentissage des saines habitudes de vie. Grâce à l'éducation des parents comme des enfants, la famille peut et doit jouer un rôle considérable dans l'implantation de comportements alimentaires judicieux. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Houda-Pepin): Je vous remercie, M. le député de Johnson. Je cède maintenant la parole à M. le député de Shefford.

**Souligner l'attribution de bourses
du Fonds d'initiatives en participation
citoyenne à des jeunes promoteurs
de la circonscription de Shefford**

M. François Bonnardel

M. Bonnardel: Merci, Mme la Présidente. J'aimerais aujourd'hui prendre le temps de souligner cinq groupes de jeunes promoteurs de Shefford qui se sont particulièrement distingués par leurs projets, qui se sont vu octroyer des bourses du Fonds d'initiatives en participation citoyenne pour leurs efforts.

Il y a premièrement le projet de percussions sur barils recyclés de la Maison des jeunes de Waterloo, L'Exit; ensuite, le projet les Marionnettes à doigt de l'école secondaire J.-H. Leclerc de Granby, pour offrir un peu de bonheur et d'encouragement aux enfants malades. Les trois autres projets retenus sont: Les *mamanpreneures.com*, des chefs d'entreprise et de famille qui bâtissent des projets incroyables; le deuxième volet de La cloche de la violence, un projet musical qui vise à sensibiliser les jeunes aux dangers de la violence en milieu scolaire; et finalement un spectacle amateur organisé par des élèves de l'école de la Haute-Ville de Granby afin de lever des fonds pour l'aménagement d'une salle blanche dans leur école. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Houda-Pepin): Merci beaucoup, M. le député de Shefford. Je reconnais maintenant M. le député de Gaspé.

**Rendre hommage à M. Raymond Denis,
président de l'Association libérale de
Gaspé, à l'occasion de son décès**

M. Georges Mamelonet

M. Mamelonet: Merci, Mme la Présidente. La vie est une aventure qui peut suivre une infinité de chemins, et la vie des hommes est souvent marquée par l'engagement et le service. Beaucoup se dévoueront à leur travail, créant et construisant, donnant le meilleur d'eux-mêmes à la tâche, trouvant dans l'accomplissement de celle-ci l'énergie du lendemain. Quelques-uns iront chercher dans le service aux autres ce petit quelque chose qui fait qu'il est possible de donner sans attendre, de ne se contenter que du regard

ou du sourire reconnaissant. Ceux-là, ces bénévoles sont présents au sein de multiples sphères, du communautaire au politique.

Je reconnais aujourd'hui celles et ceux qui forment nos organisations, celles et ceux qui font que chacun de nous est en mesure de réaliser ce rêve de représentation au sein de cette Assemblée législative, celles et ceux qui, en marge de nos discours, tissent la trame qui fait la force d'une équipe.

Chacun de nous a chez lui sa présidente ou son président d'association, ce fervent partisan qui donne avec dévouement, qui croit sans retenue et qui fait notre succès. L'un de ceux-là est parti trop vite, trop mal: le mien, mon président. Et je lui rends aujourd'hui hommage pour son travail, son implication et son abnégation.

Merci, Raymond, merci pour tes gens, pour ton comté, pour ce sacrifice de ton temps jusqu'au dernier moment. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Houda-Pepin): Je vous remercie, M. le député de Gaspé. Je reconnais maintenant Mme la députée de Taschereau.

**Souligner le succès de la tenue du Match
bleu au Colisée Pepsi, à Québec**

Mme Agnès Maltais

Mme Maltais: Merci, Mme la Présidente. Je suis fière de souligner le succès du Match bleu organisé hier soir par la station de radio 93,3. Cette activité a regroupé plus de 14 000 partisans, hier soir, au Colisée de Québec pour la présentation sur écran géant du match opposant les Canadiens de Montréal et les Thrashers d'Atlanta.

Cette soirée se voulait une démonstration de l'engouement pour les gens de Québec pour le hockey professionnel et leur désir d'accueillir une équipe de la LNH dans notre capitale nationale.

Je tiens à souligner que les profits de cette soirée seront versés à un organisme communautaire par le groupe J'ai ma place. Cet organisme accueillera sûrement avec bonheur cette manne, qui sera issue du plaisir de cette soirée ensemble, par tous les citoyens de Québec. Alors, félicitations aux organisateurs de cette soirée, le 93,3. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Houda-Pepin): Alors, merci beaucoup, Mme la députée de Taschereau. Je donne maintenant la parole à M. le député de Rivière-du-Loup.

**Souligner la création de la Charte
de l'écosociété Les Basques**

M. Jean D'Amour

M. D'Amour: Merci beaucoup, Mme la Présidente. Alors, au cours des dernières semaines, le CLD et la MRC des Basques ont créé conjointement la charte de l'écosociété du territoire des Basques.

Parmi les objectifs: revitaliser les communautés locales et occuper dynamiquement le territoire; mettre en valeur toutes les ressources du territoire selon une approche durable; augmenter l'emploi de même qu'en améliorer la qualité; placer le citoyen au coeur du projet en accordant

une attention toute particulière à nos jeunes; utiliser les patrimoines naturel et culturel pour mettre en valeur les particularités du territoire; et enfin favoriser la circulation de l'information et soutenir les initiatives d'éducation et de formation.

En termes clairs, c'est une invitation non seulement aux citoyens de la région du Bas-Saint-Laurent, mais à l'ensemble des citoyens du Québec à venir non seulement découvrir Les Basques, mais aussi à y investir, à y créer de l'emploi et contribuer avec nous à la construction de ce coin de pays qui est absolument magnifique, Mme la Présidente, que je suis fier de représenter. Alors, félicitations à la MRC pour la création de la charte écosociété.

La Vice-Présidente (Mme Houda-Pepin): Alors, je vous remercie, M. le député de Rivière-du-Loup. Je cède maintenant la parole à Mme la députée de Mirabel.

**Dénoncer les répercussions de
l'expropriation, en 1969, de citoyens
de Mirabel en vue de la
construction d'un aéroport**

Mme Denise Beaudoin

Mme Beaudoin (Mirabel): Merci, Mme la Présidente. Voilà 42 ans que l'expropriation inutile de Mirabel a été imposée sur les meilleures terres agricoles du Québec et qu'on allait y implanter un aéroport international appelé à devenir la plaque tournante du transport aérien au Canada et en particulier au Québec.

D'une ampleur démesurée, cette initiative du gouvernement fédéral libéral de l'époque a touché 97 000 acres. Elle aura coûté très cher aux Québécois, puisque l'aéroport de Mirabel est désormais fermé. Cette expropriation éhontée a signifié pour ces personnes de nombreux problèmes graves aux plans social et humain. Devant la gravité des torts qui leur ont été causés, j'ai déposé à l'Assemblée nationale en 2005 la motion qui suit, et je cite:

«Que l'Assemblée nationale du Québec exige du gouvernement du Canada qu'il présente formellement et officiellement des excuses aux citoyens et citoyennes du Québec qui ont été expropriés par le gouvernement fédéral en 1969 à l'occasion de la construction de l'aéroport de Mirabel.»

Il faut que cette erreur serve d'exemple afin qu'un tel drame ne se...

La Vice-Présidente (Mme Houda-Pepin): Merci. Merci, madame...

Une voix: ...

La Vice-Présidente (Mme Houda-Pepin): Merci beaucoup, Mme la députée de Mirabel. Je reconnais maintenant M. le député de Lévis.

**Souligner le 65e anniversaire du
Club Lions Lévis inc.**

M. Gilles Lehouillier

M. Lehouillier: Mme la Présidente, le 12 février dernier, j'ai accepté la présidence d'honneur des célébrations

du 65e anniversaire du Club Lions de Lévis. Plus de 350 personnes étaient présentes à cette activité au Centre des congrès, et j'ai pu constater l'engagement des membres pour assurer le bien-être de leurs concitoyennes et concitoyens.

Fondé en 1945, le Club Lions de Lévis s'est toujours efforcé de répondre aux besoins exprimés par notre communauté, notamment par la distribution des verres de lait dans les écoles, les paniers de Noël, l'aide aux personnes aveugles et l'instauration de la visite annuelle des malades. Le Club Lions s'est aussi impliqué dans la lutte au diabète et au cancer, l'aide au Comptoir alimentaire Le Grenier, l'aménagement de la salle d'attente en pédiatrie à l'Hôtel-Dieu de Lévis et plusieurs autres. Il est également à l'origine de la création du prestigieux gala des Pléiades à Lévis et du Tournoi international atome.

J'aimerais féliciter le président du club, M. Harold Couturier, le président du comité organisateur des célébrations du 65e anniversaire, M. Serge Côté, le gouverneur du district U-2 des clubs Lions, M. Raymond Guillemette, et tous les Lions qui, par leurs actions, contribuent à développer le sentiment d'appartenance à notre communauté. Merci.

La Vice-Présidente (Mme Houda-Pepin): Alors, je vous remercie, M. le député de Lévis.

Sur ce, la rubrique des déclarations des députés étant terminée, je suspends nos travaux quelques instants.

(Suspension de la séance à 9 h 58)

(Reprise à 10 h 12)

Le Président: Alors, bonne journée, chers collègues. Nous allons nous recueillir quelques instants. Merci. Veuillez vous asseoir.

**Présence du président de la
Commission des finances et du
budget du Burkina Faso,
M. Bila Gilbert Sedgo, et d'une
délégation de parlementaires**

Alors, collègues, j'ai le plaisir de souligner la présence dans les tribunes d'une délégation de parlementaires de la Commission des finances et du budget du Burkina Faso, présidée par M. Bila Gilbert Sedgo. Bienvenue à l'Assemblée nationale du Québec.

Alors, nous poursuivons aux affaires courantes. Aujourd'hui, il n'y a pas de déclarations ministérielles.

Présentation de projets de loi

À la rubrique Présentation de projets de loi, M. le leader du gouvernement... Pardon. M. le leader de l'opposition officielle. M. le leader de l'opposition officielle, à la rubrique Présentation de projets de loi.

M. Bédard: Je vois que vous avez hâte tout autant que nous, M. le Président, c'est bon signe. Donc, comme d'ailleurs on transmet une lettre à Hydro-Québec aujourd'hui, ça adonne bien, nous allons... nous vous demandons d'appeler l'article a, M. le Président.

Projet de loi n° 197

Le Président: À l'article a du feuillet, M. le député de Jonquière présente le projet de loi n° 197, Loi modifiant la Loi sur le vérificateur général afin de permettre la vérification intégrée d'Hydro-Québec. M. le député de Jonquière.

M. Sylvain Gaudreault

M. Gaudreault: Oui, M. le Président. Alors, tel que nous nous y étions engagés, ce projet de loi vise à permettre au Vérificateur général de procéder à la vérification de la qualité, du fonctionnement des systèmes et procédés mis en oeuvre par Hydro-Québec pour assurer que l'acquisition et l'utilisation de ses ressources se font en accordant l'importance qu'il convient à l'économie, à l'efficience et à l'efficacité.

À cette fin, le projet de loi modifie la Loi sur le vérificateur général et précise que le Vérificateur général n'a pas besoin de prendre entente avec le conseil d'administration d'Hydro-Québec avant de procéder à une vérification.

Le Président: L'Assemblée accepte-t-elle d'être saisie de ce projet de loi? M. le leader de l'opposition officielle.

M. Bédard: À cette étape, je me serais attendu de la part du leader du gouvernement qu'il réclame des consultations. Alors, je vais lui demander: Est-ce qu'il entend procéder à des consultations sur cet important projet de loi?

Le Président: M. le leader du gouvernement.

M. Fournier: Pour répondre à votre question, je réponds oui à votre question, M. le Président.

Mise aux voix

Le Président: Alors, c'est donc adopté.

Dépôt de documents**Lettre adressée au président-directeur général d'Hydro-Québec concernant la transmission des documents relatifs aux contrats attribués de 2000 à 2010**

À la rubrique Dépôt de documents, je dépose copie d'une lettre que j'ai fait parvenir aujourd'hui au président-directeur général d'Hydro-Québec, M. Thierry Vandal. Cette lettre fait suite à la rencontre que j'ai tenue le 22 mars dernier avec les représentants de toutes les formations politiques et les députés indépendants.

Cartables contenant des documents transmis par Hydro-Québec pour donner suite à la motion adoptée par l'Assemblée le 29 septembre 2010

Je dépose également trois cartables contenant des documents transmis par Hydro-Québec dans le cadre du suivi accordé à la motion adoptée par l'Assemblée

nationale le 29 septembre 2010. Donc, et la lettre et lesdits documents.

Je dépose également le rapport du... M. le leader de l'opposition officielle.

M. Bédard: Sur la lettre, après en avoir pris connaissance, avez-vous rappelé à M. Vandal qu'il était le principal responsable de l'outrage au Parlement?

Le Président: Alors, la lettre, vous aurez l'occasion d'en prendre connaissance. Elle a été déposée et... Je ne veux pas vous faire part immédiatement de son contenu, mais tous les éléments qui ont été discutés avec l'ensemble des formations politiques sont inclus dans la lettre.

Rapport du Commissaire au développement durable accompagné des faits saillants et d'une présentation aux parlementaires

Alors, je dépose également, donc, le rapport du Commissaire du développement durable. Ce rapport fait partie du rapport du Vérificateur général du Québec à l'Assemblée nationale pour l'année 2010-2011. Il est accompagné d'une brochure sur les faits saillants du rapport ainsi que d'une présentation aux parlementaires.

Il n'y a pas de dépôt de rapports de commissions.

Dépôt de pétitions

À la rubrique Dépôt de pétitions, M. le député de L'Assomption.

Augmenter les sommes prévues au programme Allocation-logement

M. McKay: Merci, M. le Président. Alors, je dépose l'extrait d'une pétition signée par 143 pétitionnaires. Désignation: citoyens et citoyennes de Granby et de sa région.

«Les faits invoqués sont les suivants:

«Considérant que le programme Allocation-logement ne correspond pas à la réalité actuelle du marché du logement;

«Considérant que le décret adopté par le Conseil des ministres le 7 juillet 2010 et qui est entré en vigueur le 1er octobre 2010 n'apporte que des ajustements mineurs à ce programme dont les principaux paramètres n'ont pas été revus depuis sa mise en place, le 1er octobre 1997;

«Considérant qu'il existe une discrimination pour les personnes seules de 55 ans et plus dont le montant du revenu net maximum n'a jamais été indexé depuis 1997, comparativement aux autres contribuables avec enfants à charge;

«Considérant que les personnes seules de 55 ans et plus sont désavantagées;

«Considérant que les montants minimums et maximums accordés — entre 10 \$ et 960 \$ par année — n'ont jamais été indexés depuis 1997, alors que le loyer moyen a augmenté de 161 \$ par mois au Québec au cours de cette période;

«Et l'intervention réclamée se résume ainsi:

«Nous demandons au gouvernement du Québec:

«D'augmenter le montant maximum d'allocation-logement à 1 200 \$ par année;

«De modifier le montant de revenu net admissible pour les chambreurs de 55 ans ou plus habitant une maison de chambres, pour les chambreurs avec un enfant à charge habitant une maison de chambres et pour les personnes seules de 55 ans ou plus en logement à 20 749 \$;

«D'augmenter d'au moins 90 \$ par mois le montant maximum du loyer admissible servant au calcul du montant admissible d'allocation-logement; et enfin

«D'augmenter le montant pour l'électricité et le chauffage à 100 \$ par mois.»

M. le Président, je certifie que cet extrait est conforme en tous points au règlement et à l'original de la pétition.

● (10 h 20) ●

Le Président: Cet extrait de pétition est déposé.

Il n'y a pas de réponses orales aux pétitions.

À la rubrique Interventions portant sur une violation de droit ou de privilège, après avoir fait part, hier, de l'avis de violation de droit ou de privilège que j'avais reçu de la part du leader de l'opposition officielle, une demande a été formulée aux officiers de la table pour avoir copie de cet avis. Alors, comme cela s'est fait lors des deux dernières questions de privilège, je suis disposé à le rendre... à le remettre aux membres de l'Assemblée nationale qui voudraient en disposer. Je vous avise également de mon intention de rendre la décision sur cette importante question dès demain.

Questions et réponses orales

Alors, voilà, ceci nous amène à la période de questions et de réponses orales des députés, et je cède la parole à Mme la chef de l'opposition officielle.

Conditions de vie des patients âgés au Centre multivocationnel Claude-David, de Repentigny

Mme Pauline Marois

Mme Marois: Merci, M. le Président. Le ministre de la Santé a manqué une belle occasion de faire preuve de compassion afin de rassurer la population au sujet du contexte véritablement préoccupant, misérable des unités temporaires du Centre multivocationnel Claude-David, à Repentigny. Sur les 60 personnes traitées dans ces unités, 15 patients sont décédés en moins de deux mois. Mais malgré tout le ministre de la Santé persiste, martèle le message que, de toute façon, c'étaient des patients en fin de vie, qui allaient mourir bientôt. Voilà la façon libérale de faire preuve de compassion et d'empathie à l'endroit de ces personnes et de leurs familles.

Le ministre de la Santé aurait dû agir rapidement. Il aurait dû demander une enquête approfondie pour avoir l'heure juste et surtout pour corriger le tir concernant les lacunes importantes rapportées depuis des mois dans l'actualité. Compte tenu de l'attitude du ministre de la Santé, c'est au premier ministre d'intervenir.

M. le Président, au nom des familles, je demande une enquête approfondie sur la sécurité et la qualité des soins offerts à ces personnes. C'est la seule façon de rassurer ces familles et les patients qui y sont actuellement encore hébergés.

Est-ce que le premier ministre peut en saisir le Conseil des ministres dès aujourd'hui, M. le Président?

Le Président: M. le premier ministre.

M. Jean Charest

M. Charest: Je veux d'abord dire à quel point c'est une question sérieuse, et c'est une question qui mérite un traitement sérieux et pas un traitement partisan. Et, M. le Président, je veux vous dire, puis je vous le dis en toute sérénité, là, que c'est choquant de voir des partis d'opposition utiliser un enjeu comme celui-là à des fins partisans et de faire dire au ministre de la Santé des choses qu'il n'a pas dit. J'ai entendu ça hier, puis là je l'entends de la bouche de la chef de l'opposition officielle, faire dire au ministre de la Santé qu'il aurait dit, paraît-il, qu'ils vont mourir de toute façon, alors qu'il n'a pas dit ça, M. le Président. Il n'a jamais dit ça. Et, s'il y a une chose dont il a fait preuve, comme nous devons, comme chaque citoyen du Québec doit le faire, c'est de compassion envers ceux et celles qui ont construit le Québec, M. le Président.

Je veux faire... je veux mettre les points sur les i, là, parce que les Québécois méritent de savoir que le gouvernement du Québec, son ministre de la Santé, agit avec compassion pour les personnes âgées du Québec et que, nous, on ne veut pas que ça devienne un traitement partisan. On ne le fera pas.

D'ailleurs, j'ai-tu besoin de rappeler à la chef de l'opposition officielle que la députée de Crémazie a déjà dit que les coupures qu'elle-même avait imposées au système de la santé... qu'il y avait eu trop de coupures et trop de mises à la retraite; que la députée de Crémazie, lorsqu'elle a exprimé des critiques, c'était envers la chef de l'opposition officielle qu'elle le faisait, au moment où la chef de l'opposition officielle a imposé des coupures dans le système de soins de santé. Alors, elle n'a pas de leçons à donner à personne. Mais, de grâce, arrêtez d'utiliser les personnes âgées comme matière à débat partisan, M. le Président.

Le Président: En première complémentaire, Mme la chef de l'opposition officielle.

Mme Pauline Marois

Mme Marois: Alors, M. le Président, je suis profondément désolée d'entendre la réponse du premier ministre. Ma question est d'une grande simplicité. 15 personnes sont décédées dans des unités qui n'étaient pas acceptables pour leurs conditions de vie. Ce que je demande au premier ministre, c'est qu'il fasse une enquête sur cette situation pour qu'on sache exactement quels en sont les responsables, quelles sont les causes de cet état de fait, M. le Président. Je lui demande du sérieux, au premier ministre du Québec.

Le Président: M. le premier ministre.

M. Jean Charest

M. Charest: Bon, alors, M. le Président, d'abord, je veux remercier la chef de l'opposition officielle de ne pas avoir répété l'attaque qu'elle a faite dans sa première question. Et je pense que, si on peut s'entendre là-dessus,

déjà on va mieux servir les citoyens du Québec, mais en particulier les personnes âgées.

Alors, parlons du fond des choses. Nous avons réinvesti, on le sait, de manière assez importante pour venir en aide aux personnes âgées parce que la démographie fait en sorte qu'il y en a plus. Dernièrement, avec mes collègues, incluant le ministre de la Santé, la ministre déléguée à la santé, la ministre responsable, également, pour les personnes âgées, nous avons annoncé des investissements de l'ordre de 150 millions de dollars cette année...

Le Président: En terminant.

M. Charest: ...et 200 millions par année pour les années à venir justement pour soutenir les besoins des personnes âgées.

Le Président: En deuxième complémentaire, Mme la chef de l'opposition officielle.

Mme Pauline Marois

Mme Marois: Alors, M. le Président, je vais citer le ministre au texte: «...ça fait partie du courant normal de la vie. Ce sont des gens qui sont souvent en fin de vie.» C'est le ministre qui a tenu ces propos.

Je réitère ma question au premier ministre, M. le Président. Ça fait sept ans que la population de Lanaudière attend qu'on rénove l'ancien Hôpital Le Gardeur. Je lui demande aujourd'hui, compte tenu de la situation qui existe dans cette unité qui est utilisée pour les personnes âgées, de faire une enquête. C'est ce que je lui demande, M. le Président.

Le Président: M. le ministre de la Santé et des Services sociaux.

M. Yves Bolduc

M. Bolduc: Merci, M. le Président. Merci de me citer au texte, parce que ce n'est pas ça que vous aviez dit la semaine dernière. D'ailleurs, si vous prenez le texte, ça représente également tout l'esprit qu'on a dans la commission Mourir dans la dignité.

Quand les gens sont rendus à un certain âge et qu'ils doivent aller en CHSLD, il arrive parfois que leur condition puisse se détériorer. Dans le cas de Pierre-Le Gardeur, en même temps que vous demandez qu'on ne garde pas ces patients 96 heures à l'urgence, en même temps que vous demandez qu'ils ne soient pas dans des corridors pendant des jours, l'établissement a trouvé une solution: il y avait des chambres inutilisées dans l'ancien Hôpital Le Gardeur. La députée de Crémazie, le député de L'Assomption sont allés visiter, ils peuvent témoigner de la grandeur des chambres. Ils n'ont pas beaucoup d'expérience par rapport à évaluer la qualité des soins, mais je peux vous garantir qu'ils étaient disponibles. Je suis allé...

Le Président: En complémentaire, Mme la chef de l'opposition officielle. En troisième.

Mme Pauline Marois

Mme Marois: Alors, M. le Président, le ministre continue, persiste et signe. C'est inacceptable de sa part.

Il y a actuellement des familles qui sont profondément désespérées. Il y a encore eu un autre cas accablant, qui a été expertisé par Mme Bélanger, qui était commissaire locale aux plaintes, et qui porte des blâmes très sérieux en ce qui a trait à la façon dont on a traité une de ces personnes âgées.

Je demande au premier ministre une enquête publique sur cette situation, M. le Président.

Le Président: M. le ministre de la Santé et des Services sociaux.

M. Yves Bolduc

M. Bolduc: M. le Président, à l'intérieur de l'établissement, il existe des mécanismes d'évaluation. Comme vous le dites, s'il y a un patient qui a reçu... ou qu'on fait la prétention qu'il a reçu des mauvais soins, la commissaire aux plaintes peut faire l'évaluation, et elle l'a fait dans ce cas-là.

Je veux bien dissocier les deux épisodes. L'épisode que vous parlez parle... on parle de juillet 2010, dans une unité de récupération fonctionnelle qui avait été rénovée et qui était conforme. Et, comme vous savez, s'il y a des cas comme ça qui peuvent compliquer ou qui peuvent avoir des problèmes, il existe un mécanisme d'évaluation au niveau de l'établissement, et ça relève de l'établissement.

Pour les autres patients qui sont décédés, ce que l'évaluation a démontré, ce sont des gens qui sont décédés d'infections. La période de janvier, février est une plus grande période plus susceptible de décéder...

Le Président: En terminant.

M. Bolduc: ...et ça n'a rien à voir avec le manque de qualité des soins.

Le Président: En question principale... M. le député de L'Assomption, en question principale.

Rapport du Commissaire au développement durable sur la gestion du dossier des gaz de schiste

M. Scott McKay

M. McKay: Merci, M. le Président. Le rapport du Vérificateur général, du Commissaire au développement durable, qui vient tout juste d'être rendu public, vient confirmer nos pires craintes par rapport au dossier des gaz de schiste. Vous savez que le rapport démontre très clairement que l'acceptabilité sociale n'était pas au rendez-vous, que les bénéfices économiques sont loin d'être prouvés, que le ministère des Ressources naturelles et de la Faune et le ministère de l'Environnement n'ont pas fait les inspections adéquates et que le ministère des Ressources naturelles ne fait même pas les suivis correctement à partir d'une réglementation déjà qui est identifiée comme déficiente.

Alors que la ministre des Ressources naturelles tente de se faire rassurante, elle s'est fait coup sur coup désavouer d'abord par le BAPE, ensuite par Thierry Vandal, et maintenant par le Vérificateur général. Alors, pourquoi, pendant des mois, nous a-t-elle dit qu'il n'y avait pas...

● (10 h 30) ●

Le Président: Mme la ministre des Ressources naturelles et de la Faune.

Mme Nathalie Normandeau

Mme Normandeau: M. le Président, sur les 15 recommandations formulées par le Commissaire au développement durable, 11 nous sont directement destinées. Le ministère des Ressources naturelles a participé évidemment à la vérification, à l'exercice de vérification du Commissaire au développement durable. Maintenant, M. le Président, nous accueillons très positivement ces recommandations. D'ailleurs, notre collègue pourra lire, à la page 32 du rapport, que le ministère, donc, reconnaît le bien-fondé des recommandations qui ont été formulées.

Nous n'avons pas attendu ces recommandations qui sont formulées pour passer à l'action, M. le Président. Je vous donne quelques exemples, quelques exemples très, très concrets, M. le Président. Nous avons maintenant, avec le ministère du Développement durable, instauré un mécanisme de vérification systématique d'inspection des puits, M. le Président. Nous avons déployé un système informatique de gestion des droits des hydrocarbures, au ministère. Nous avons augmenté le nombre d'effectifs au ministère des Ressources naturelles, créé une nouvelle direction justement pour s'assurer que nous ayons, sur le plan administratif, tous les outils pour faire correctement notre travail.

Maintenant, M. le Président, nous avons, avec le Bureau d'audiences publiques en environnement, commandé une évaluation environnementale stratégique. Nous allons mettre de l'avant des modifications qui vont nous permettre d'améliorer le cadre réglementaire, d'améliorer...

Le Président: En terminant.

Mme Normandeau: ...d'améliorer l'encadrement législatif. Alors, tout ce qui sera fait sera donc déployé de notre côté et le...

Le Président: En première complémentaire, M. le député de L'Assomption.

M. Scott McKay

M. McKay: M. le Président, il fait plaisir d'entendre que la ministre commence au moins un peu à reconnaître ses torts, alors que le commissaire note l'insuffisance des inspections qui ont été menées jusqu'à présent lors des étapes critiques associées aux activités d'exploration de gaz de schiste afin d'assurer la protection de l'environnement ainsi que la santé et la sécurité des personnes.

Alors, comme ce rapport confirme l'inaction de la ministre, qu'est-ce qu'elle va faire dorénavant...

Le Président: Mme la ministre des Ressources naturelles et de la Faune.

Mme Nathalie Normandeau

Mme Normandeau: M. le Président, parlant de tort, on n'a, encore une fois, pas de leçons à recevoir du Parti québécois. Je me permets de rappeler à nos collègues d'en

face que Jacques Brassard, ancien ministre des Ressources naturelles, a livré sa vision des choses quant au caractère inconsistant et incohérent des choix énergétiques que fait le Parti québécois. Il nous disait ceci, M. le Président, sur son blogue: «On ne peut vraiment pas dire que le PQ a une politique en matière d'exploration et d'exploitation de nos ressources naturelles qui soit consistante et cohérente», M. le Président. Alors, ça, c'est le constat fait par un ancien ministre des Ressources naturelles.

Maintenant, les recommandations du commissaire ne sont pas différentes de celles qui ont été formulées par le BAPE en février dernier. Nous avons pris l'engagement de mettre en oeuvre l'ensemble des recommandations formulées.

Le Président: En terminant.

Mme Normandeau: Un plan d'action est déjà élaboré, et il y a déjà des gestes qui ont été posés.

Le Président: En deuxième complémentaire, M. le député de L'Assomption.

M. Scott McKay

M. McKay: La ministre aurait pu aussi nous citer son ancien ministre de l'Environnement, Thomas Mulcair, qui a un tout autre discours que celui qu'elle a eu, et, au lieu de dire... de continuer à dire qu'elle veut faire du cash, de continuer à disserter sur les émanations des vaches, de passer son temps finalement à dire n'importe quoi, il est à peu près temps qu'elle commence à s'occuper des problèmes réels des citoyens. Alors, comment, après tous ces manquements, peut-elle nous demander encore de lui faire confiance?

Le Président: Mme la ministre des Ressources naturelles et de la Faune.

Mme Nathalie Normandeau

Mme Normandeau: Bien, avouons, M. le Président, que c'est très difficile pour les Québécois de faire confiance justement au Parti québécois. Il y a quelques années, on se souviendra, 2008, la chef de l'opposition officielle réunie à Bécancour avec ses députés nous disait: Il faut appuyer sur l'accélérateur pour mettre en valeur les gaz de schiste au Québec. Ça pressait, M. le Président, il fallait driller, hein, ça pressait. Trois ans plus tard, on fait appel à José Bové pour défendre les choix énergétiques au Parti québécois, un activiste radical de gauche, M. le Président. C'est ce qu'est devenu le Parti québécois, aujourd'hui, depuis que la chef de l'opposition officielle...

Des voix: ...

Le Président: S'il vous plaît! S'il vous plaît! Alors, j'étais debout parce qu'il y avait trop de bruit. Mme la ministre, vous n'aviez pas terminé. Il vous reste 12 secondes. Concluez.

Mme Normandeau: Alors, M. le Président, ce que je souhaite dire à notre collègue de L'Assomption, c'est que les recommandations formulées, les 11 recommandations formulées par le commissaire sont déjà mises en oeuvre,

et notre ministère va se conformer à l'appel que nous lance le Commissaire au développement durable.

Le Président: En question principale, Mme la députée de Marguerite-D'Youville.

**Plan d'action pour prévenir
et traiter la violence à l'école**

Mme Monique Richard

Mme Richard (Marguerite-D'Youville): Merci, M. le Président. Tout récemment, un jeune garçon s'est réfugié pendant trois heures dans un arbre parce qu'il subissait de l'intimidation. Et l'on connaît tous le drame vécu depuis la semaine dernière à l'Escale de Louiseville.

Trois ans après le dépôt du plan d'action pour contrer la violence, c'est un échec. Le portrait national qui devait être disponible n'existe pas. La raison est simple, aucun suivi n'a été fait de ce plan d'action et aucune préoccupation n'est immédiate actuellement au niveau du ministère.

Alors que les cas s'accumulent, que les parents s'inquiètent, pourquoi la ministre de l'Éducation est-elle incapable de mettre en place des mesures pour protéger nos enfants de la violence à l'école?

Le Président: Mme la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Mme Line Beauchamp

Mme Beauchamp: Oui. Merci, M. le Président. On a pris avec beaucoup de sérieux les enjeux liés à la violence, à l'intimidation, aux questions aussi entourant la lutte à l'homophobie dans les écoles, des phénomènes qu'on doit contrer, qu'on doit combattre dans les écoles. Un plan d'action a donc été déposé en 2008, accompagné des bons montants d'argent; on parle de tout près de 17 millions de dollars. D'ailleurs, c'est des sommes indexées à chaque année.

Lors de la sortie du plan d'action... C'est un plan d'action qui a été, je pense, on peut se le dire, là, très bien accueilli. Puis prenons le temps de citer des gens qui ont eu un regard externe, par exemple l'Observatoire international sur la violence, qui avait salué en disant que le Québec était parmi les chefs de file sur la lutte contre la violence dans les écoles. Ou, encore récemment, il y a à peine quelques semaines, le ministre français de l'Éducation, le ministre Chatel, est venu au Québec et est notamment venu rencontrer des intervenants du milieu scolaire qui oeuvrent dans la lutte contre la violence, et il a carrément dit que c'était une source d'inspiration.

Une fois que l'on dit cela, il faut aussi reconnaître que le plan d'action peut être bonifié, amélioré. La députée aura remarqué avec moi que la représentante des directions d'école a carrément nommé...

Le Président: En terminant.

Mme Beauchamp: ...le fait qu'il y avait de la résistance dans le réseau à identifier les phénomènes de violence. Cette résistance doit cesser.

Le Président: En première question complémentaire, Mme la députée de Marguerite-D'Youville.

Mme Monique Richard

Mme Richard (Marguerite-D'Youville): M. le Président, j'entends bien ces belles paroles, mais, au-delà des belles paroles, il reste une réalité sur le terrain. Pendant que nos enfants grimpent dans les arbres, qu'ils sont en insécurité sur les cours d'école... Et peut-être que, dans les visites de la ministre, elle devrait aussi visiter les cours d'école, c'est assez typique comme fonctionnement. Alors, les établissements, ce qu'on entend, c'est qu'il y a une très faible proportion qui ont appliqué ce plan d'action là.

Qu'est-ce qu'on entend faire actuellement? C'est une réalité quotidienne qu'on lit dans nos hebdomadaires régionaux comme au niveau national. On doit avoir des réponses maintenant...

Le Président: Mme la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Mme Line Beauchamp

Mme Beauchamp: Merci, M. le Président. Je remercie la députée de souligner que je procède à des visites sur le terrain, c'est vrai, et c'est vrai que c'est extrêmement instructif. Puis je retiens sa recommandation d'aller faire des tours dans les cours d'école, j'y vais sur l'heure de la récréation, puis je vais continuer à le faire. Je vais prendre le temps, je vais continuer à être sur le terrain et dans les cours d'école de nos écoles primaires et secondaires.

Maintenant, je disais que carrément les intervenants sur le terrain, dont les directions d'école... dont la représentante des directeurs d'école a carrément dit qu'il y avait de la résistance de la part de ceux qui doivent mettre en oeuvre ce plan. Et je disais que la résistance, elle doit cesser. Et, oui, pour une deuxième... pour la deuxième vague, la deuxième édition de son plan d'action, parce qu'il y aura une poursuite, il y aura d'autres argents investis...

Le Président: En terminant.

Mme Beauchamp: ...nous devons trouver les moyens de lever la résistance des directions d'école, d'identifier...

Le Président: En deuxième complémentaire, Mme la députée de Marguerite-D'Youville.

Mme Monique Richard

Mme Richard (Marguerite-D'Youville): M. le Président, la deuxième édition de rien, c'est rien. Alors, moi, ce qu'on veut et ce que le milieu scolaire veut, c'est des moyens de contrer la violence avec un plan d'action qui est articulé, qui va amener à amoindrir les résistances et à faire en sorte que l'équipe-école s'engage dans un plan d'action et que les commissions scolaires s'engagent également. Ce qu'on veut, c'est des gestes et un suivi, et on veut avoir des engagements à cet égard de la part de la ministre.

Le Président: Mme la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Mme Line Beauchamp

Mme Beauchamp: Je suis du camp de ceux qui doivent... qui pensent qu'il faut qu'on trouve les bonnes

actions, encore faut-il avoir la collaboration de tous, vraiment la saine collaboration de tous pour nommer les problèmes, identifier les épisodes de violence, identifier les causes. Et c'est la représentante des directions d'école qui avouait que des directeurs d'école ont refusé de collaborer, ont exprimé de la résistance dans l'identification des problématiques de violence.

Donc, on va continuer nos actions. On va améliorer le plan. On va mettre de l'argent. Parce que, nous, on ne prendra pas l'argent public pour faire la promotion de la souveraineté, l'argent va aller dans la lutte à la violence dans les écoles.

● (10 h 40) ●

Le Président: En question principale, Mme la députée de Taschereau.

Rôle des pharmaciens dans le système de santé

Mme Agnès Maltais

Mme Maltais: Merci, M. le Président. On n'a rien fait et on va continuer à ne rien faire. Bravo! L'accès aux soins de première ligne est devenu tellement difficile que la population est prête à essayer toutes les alternatives qui s'offrent à elle.

Après Myca santé, qui, en février 2008, proposait de consulter un médecin par Internet, c'est maintenant Doctel qui offre de consulter un médecin par téléphone. Alors, le médecin peut poser un diagnostic et même prescrire un médicament sans même connaître le patient. Pourtant, depuis un an, le Parti québécois propose de permettre aux pharmaciens de prescrire, de prolonger et de renouveler les prescriptions.

Alors qu'il laisse aller des aberrations comme Doctel, qui inquiète même le Collège des médecins, pourquoi est-ce que le ministre n'a rien fait depuis un an et jusqu'à aujourd'hui... Parce que je sais qu'il y a eu un débat, mais, jusqu'à aujourd'hui, il n'a toujours rien fait. Pourquoi est-ce qu'il n'a rien fait pour ouvrir aux pharmaciens?

Le Président: M. le ministre de la Santé et des Services sociaux.

M. Yves Bolduc

M. Bolduc: M. le Président, deux volets à la question. La première, c'est que Myca, il y a deux ans, avait essayé de mettre quelque chose sur le marché, entre autres des consultations téléphoniques, et ils ont dû cesser suite à des interventions du collège.

Pour ce qui s'agit de la nouvelle alternative qui s'est développée, c'est une alternative qui est questionnable. Le collège est en train de questionner également pourquoi est-ce que ça... et ils vont questionner la validité de ça. Et nous avons discuté avec le collège pour s'assurer que vraiment il y a une vérification. Il va y avoir également une vérification du côté de la Régie de l'assurance maladie du Québec pour voir la légalité.

En ce qui concerne les pharmaciens, ça fait déjà une année que je discute avec les pharmaciens. Je leur ai offert déjà depuis au moins neuf mois d'y aller avec la represcription. Ils avaient du questionnaire par rapport à l'ensemble des services qu'eux autres voulaient qu'on revoie. Donc, c'est ce qui a retardé le dossier. Mais je peux vous

assurer que nous sommes prêts à accorder la represcription aux pharmaciens ici, au Québec.

Le Président: En première complémentaire, Mme la députée de Taschereau.

Mme Agnès Maltais

Mme Maltais: Ça fait un an qu'on le demande, ça fait un an, tout à coup, qu'il nous dit qu'il travaille là-dessus. L'Ordre des pharmaciens le demande. La population le demande. Elle n'a pas de soins de première ligne, puis il y a des pharmaciens partout sur le territoire, et il nous renvoie aux calendes grecques. Déjà, il parle de peut-être l'année prochaine. Il n'y a pas encore une réunion qui s'est faite là-dessus. Il nous dit qu'il y a consensus. Il n'y a pas consensus.

Quand est-ce qu'il va assumer son leadership? Pourquoi est-ce que, à chaque fois qu'on a un dossier d'ouverture du réseau de la santé, d'ouverture de la pratique pour donner des soins au monde, ça bloque sur son bureau?

Le Président: Alors, M. le ministre, avant de vous accorder la parole, je vais demander à Mme la députée de Taschereau de s'adresser à la présidence lors des questions, ça va faciliter les débats. M. le ministre de la Santé et des Services sociaux.

M. Yves Bolduc

M. Bolduc: M. le Président, et vous pourrez le vérifier au niveau de l'Ordre des pharmaciens avec Mme Diane Lamarre, il y a environ sept à huit mois j'ai offert à l'Ordre des pharmaciens de procéder rapidement pour faire de la represcription. La réponse que j'ai eue, c'est qu'ils voulaient revoir le dossier au complet, dont, entre autres, le traitement des infections mineures, qui demande des discussions avec le Collège des médecins. C'est le contraire de ce que vous dites.

Le ministre de la Santé est celui, au Québec, qui veut le plus offrir la represcription, excepté qu'il y a des questionnements par rapport à tout ce qui pourrait être fait, et ça concerne d'autres ordres. Et, je le dis, actuellement, aujourd'hui, nous voulons procéder le plus rapidement possible.

Le Président: En deuxième complémentaire, Mme la députée de Taschereau.

Mme Agnès Maltais

Mme Maltais: Ça fait le deuxième ministre de suite qui nous dit qu'il ne peut rien faire puis qu'il ne fera rien. Il y a les sages-femmes, ça ne marche pas. Les infirmières praticiennes spécialisées, ça ne marche pas. Les pharmaciens, ça ne marche pas. À chaque fois qu'il s'agit d'ouvrir la pratique puis de donner des services aux citoyens, ça ne marche pas.

Il n'y a pas de leadership dans ce gouvernement-là. Les gens, ils attendent. Ils sont prêts à avoir des consultations par téléphone tellement ils sont préoccupés par les soins de première ligne.

Pourquoi est-ce que vous n'avez pas de leadership dans ce dossier-là? Pourquoi tout le monde l'a au Canada? Ici, ça ne marche pas parce que c'est sur votre bureau.

Le Président: M. le ministre de la Santé et des Services sociaux.

M. Yves Bolduc

M. Bolduc: Écoutez, M. le Président, je pense que toute l'Assemblée l'a noté, elle me fait dire le contraire de ce que je viens de dire voilà cinq minutes. J'ai dit qu'on veut le donner, qu'on a eu des discussions avec eux autres, et je...

Des voix: ...

M. Bolduc: M. le Président, je veux que vous remarquiez la stratégie de la députée de Taschereau. Elle cite le contraire de ce qu'on dit. Et ce qu'on a dit il y a quelques minutes: Nous voulons leur donner, il y a eu des discussions pour le donner, mais l'Ordre des pharmaciens n'était pas prêt à procéder immédiatement parce qu'il voulait avoir d'autres discussions avec le Collège des médecins pour le traitement des infections mineures. C'est ça, la vérité dans ce dossier-là.

En ce qu'il s'agit des infirmières praticiennes spécialisées, nous sommes le gouvernement qui l'a passé. Et, pour ce qu'il s'agit des sages-femmes, je le dis, on veut en avoir dans toutes les régions du Québec.

Le Président: En question principale, M. le député de Gouin.

Réparation de tronçons routiers jugés dangereux

M. Nicolas Girard

M. Girard: M. le Président, en 2007, le ministère des Transports a identifié 86 tronçons routiers dangereux, qui pouvaient mettre en danger la vie des usagers et qui nécessitaient des travaux. Quatre ans plus tard, Radio-Canada révèle que, pour 31 des 86 sites ciblés, les travaux ne sont même pas commencés ou ne sont même pas terminés. Pourtant, sur ces tronçons dangereux, des accidents de la route sont survenus et des personnes ont perdu la vie ou ont été blessées gravement.

Comment le ministre explique-t-il, alors qu'on dépense des milliards en infrastructures, on ne priorise même pas les sites dangereux? Ça va prendre combien de blessés graves, ça va prendre combien de morts avant d'agir?

Le Président: M. le ministre des Transports.

M. Sam Hamad

M. Hamad: Merci, M. le Président. Je veux remercier le député de me permettre de clarifier la situation. D'abord, c'est notre gouvernement qui a décidé d'identifier ces sites-là et les mettre sur Internet pour deux objectifs: parce que nous sommes transparents et parce que la sécurité routière, pour nous, est une priorité. Maintenant, il faut comprendre que cette liste-là, elle est évolutive, c'est-à-dire qu'on répare des sites, il y en a d'autres qui s'ajoutent. Donc, ce n'est pas le même nombre depuis 2007.

Et l'autre information, M. le Président: depuis 2008, nous avons investi 777 millions de dollars uniquement

pour les travaux de réparation dans ces sites-là. Qu'est-ce que ça veut dire? Ça veut dire, M. le Président, que c'est beaucoup plus que ce que le Parti québécois investissait pour l'ensemble des réseaux. Et je suis convaincu qu'ils ne faisaient même pas une liste des sites dangereux, dans leur temps, parce que ce serait: 33 000 kilomètres au Québec sont dangereux, dans le temps du gouvernement du Parti québécois, M. le Président.

Maintenant, 57 % de ces sites-là sont réparés. Il y a 20 % actuellement en réparation, et aussi le reste est en préparation pour d'autres travaux. Il faut comprendre, à chaque année, on ajoute des sites...

Le Président: Votre temps est terminé, M. le ministre. En première complémentaire, M. le député de Gouin.

M. Nicolas Girard

M. Girard: M. le Président, parlons d'un cas précis, un des sites qui a été identifié par le ministère des Transports. En février dernier, il y a eu une tragédie qui est survenue à Sainte-Geneviève-de-Berthier. La collision frontale entre une fourgonnette et un autobus scolaire a fait cinq morts et trois blessés. Il y a eu un accident mortel au même endroit en 2003. Huit ans plus tard, rien n'a été fait.

Le ministère nous dit qu'il va commencer les travaux en 2013-2014. Qu'est-ce qu'il répond aux familles qui ont perdu leurs proches dans cet accident-là? Puis ça va prendre combien de pertes de vie...

Le Président: M. le ministre des Transports.

M. Sam Hamad

M. Hamad: M. le Président, il est clair que cet accident-là est triste, comme l'ensemble des accidents au Québec. Chaque fois qu'on perd une vie, chaque fois qu'il y a un blessé, c'est triste pour la famille, mais c'est triste pour le Québec. Et nous mettons tous les efforts nécessaires en termes de sécurité.

Premier exemple, M. le Président. Dans l'investissement de 4 milliards que nous avons annoncé cette année, il y a 1,5 milliard qui sont dédiés pour la sécurité routière. Dans le temps de ma collègue qui m'a précédé, M. le Président, nous avons adopté trois projets de loi dans la sécurité routière pour minimiser les accidents, améliorer le bilan.

Et d'ailleurs, M. le Président, en 2009 et 2010, nous avons les meilleurs bilans de sécurité routière dans l'histoire du Québec, ce n'est pas un hasard, parce qu'on investit à la bonne place et on...

Le Président: En deuxième complémentaire, M. le député de Gouin.

M. Nicolas Girard

M. Girard: M. le Président, il ira dire ça aux familles de ceux qui ont perdu la vie dans l'accident à Sainte-Geneviève-de-Berthier. Puis hier, M. le Président, sur les ondes de Radio-Canada, tout ce que le ministre a trouvé de bon à dire, c'est de blâmer les automobilistes pour ces accidents-là.

À un moment donné, est-ce qu'il peut prendre ses responsabilités et adopter un plan d'urgence pour effectuer des travaux urgents sur ces sites-là? On ne veut pas les travaux dans deux ans, pas dans trois ans, on les veut maintenant pour sauver des vies.

● (10 h 50) ●

Le Président: M. le ministre délégué aux Transports.

M. Norman MacMillan

M. MacMillan: M. le Président, comme d'habitude, le ministère du Transport, c'est la sécurité. Et, dans le cas principal que M. le député de Gouin vient de parler, nous avons donné un aval au projet de carrefour giratoire à l'intersection, et le projet est en cours maintenant. On n'a pas attendu après les accidents, M. le député de Gouin, nous avons, M. le Président, agi rapidement. Le député de Berthier m'a interpellé sur le projet, puis on a dit qu'on était pour agir rapidement, et c'est ça qu'on fait à chaque fois, M. le Président.

Le Président: En question principale, M. le député de La Peltrie.

Projet de construction du nouvel amphithéâtre de Québec

M. Éric Caire

M. Caire: Merci, M. le Président. Ce matin, dans *Le Soleil*, le maire de Québec déclarait que le seul équipement d'agglomération, c'était l'actuel colisée; le futur colisée, lui, on verra dans quelques années. Pourtant, le règlement d'emprunt de la ville de Québec 1723, qui précise le financement d'octrois de contrats professionnels, notamment pour les négociations et ententes concernant la quote-part de l'agglomération, est assez clair.

M. le Président, les citoyens de L'Ancienne-Lorette et de Saint-Augustin se questionnent à travers leurs élus sur le fait qu'on puisse leur refiler la partie d'une facture d'un projet pour lequel ils n'auront été jamais consultés. Je dois dire que, personnellement, j'y vois un problème aussi au niveau de l'agglomération.

Alors, ma question au ministre des Affaires municipales: Est-ce que lui y voit un problème? Et qu'est-ce qu'il va faire pour régler le problème?

Le Président: M. le ministre des Affaires municipales.

M. Laurent Lessard

M. Lessard: Oui. Merci, M. le Président. Donc, dans le cas de l'amphithéâtre, nécessairement il y a une démarche, il y a une procédure concernant et la construction, l'attribution des contrats de gestion. Le processus devra être respecté quant aux appels d'offres.

Quant à la question maintenant: Est-ce que c'est un équipement d'agglomération, une dépense d'agglomération? On le sait que, dans la liste qui avait été, donc, soumise lors de la constitution des villes, la liste était claire là-dessus. Maintenant, cet équipement-là n'en faisait pas partie. Nous devons avoir des discussions avec le maire

de Québec et nécessairement les agglomérations concernant cet équipement-là. Je pense, le maire Loranger en a témoigné hier dans l'actualité. Le maire de Québec a semblé dire que ça ne semblait pas un problème. Mais nécessairement il faudra adresser la question sur de quel niveau est cette infrastructure-là.

Le Président: En question complémentaire, M. le député de La Peltrie.

M. Éric Caire

M. Caire: M. le Président, dans tous les procès-verbaux du conseil d'agglomération de 2011, 2010, il n'est fait aucune mention du nouvel amphithéâtre, aucune. Alors, le questionnement des citoyens de Saint-Augustin et d'Ancienne-Lorette, c'est: Comment peut-on leur demander de payer la facture pour un projet, par l'agglomération, où il n'y a eu aucune discussion à l'agglomération? On ne peut pas dire: On le fait maintenant puis on va vous demander de payer plus tard. Ça ne se peut pas, M. le Président.

Le Président: M. le ministre des Affaires municipales.

M. Laurent Lessard

M. Lessard: Bien, la question est très pertinente. Je pense, on s'entend sur le fait que les procès-verbaux sont clairs, l'équipement n'a pas été identifié dans la liste des équipements négociés dans le temps, dans la constitution des villes. Toutefois, si cet équipement-là se réalise sur un site déjà dédié en équipement d'agglomération, il faudra préciser son statut. C'est ce qu'on s'engage à faire.

Le Président: En deuxième complémentaire, M. le député de La Peltrie.

M. Éric Caire

M. Caire: M. le Président, le règlement d'emprunt 1723 est très clair quant à l'intention de la ville de Québec d'en faire un équipement d'agglomération. Par contre, en attendant, toutes les décisions sont prises à l'exclusion des partenaires de l'agglomération. Il y a clairement un problème avec l'agglomération.

La question est: Qu'est-ce que le ministre va faire maintenant pour que ceux qui auront à payer la facture plus tard soient partie prenante du projet maintenant?

Le Président: M. le ministre des Affaires municipales.

M. Laurent Lessard

M. Lessard: En fait, que ce soit la ville de Québec ou toute autre ville au Québec, elle doit le faire en conformité avec la loi, que ce soit pour le règlement d'emprunt dans le processus, et le règlement d'emprunt est lié aux objets qu'elle peut financer. Alors donc, le maire ne peut pas aller à l'encontre de la loi qui prescrit quels sont les équipements d'agglomération et quels sont les équipements

de la ville de Québec. Alors, ce projet de règlement là, on l'a dit — on a ouvert un dossier au ministère — il fera l'objet d'une évaluation. Quand la ville sera rendue à soumettre le règlement d'emprunt au ministère, donc, on fera en sorte que ce règlement-là puisse... et devra s'appliquer en fonction des lois actuelles.

Le Président: En question principale, M. le député de Verchères.

Tenue d'une enquête publique sur l'industrie de la construction

M. Stéphane Bergeron

M. Bergeron: Alors, M. le Président, à moins de 20 % dans les sondages, les Québécois voient clair dans les manœuvres des libéraux pour éviter une commission d'enquête. Ils comprennent que les libéraux vivent sur leur propre planète.

Sur cette planète, il y a ceux qui s'en sortent, les maires de Laval, de Mascouche, de Saint-Jérôme, le député de LaFontaine, les Coretti, Accurso, Catania, Cola, et j'en passe. Comme par hasard, ce sont, plus souvent qu'autrement, des individus du bon bord, de généreux donateurs au Parti libéral ou des gens qui se disent ouvertement libéraux.

Et puis, sur cette même planète, il y a ceux qui veulent faire la lumière et qui souvent doivent en payer le prix. Au premier rang, il y a les procureurs de la couronne, qu'on a traités comme des moins que rien. Il y a aussi des entrepreneurs et citoyens qui en sont réduits à devoir témoigner auprès des médias sous le couvert de l'anonymat parce qu'ils sont victimes d'intimidation. On peut ajouter tous les groupes qui réclament une commission d'enquête, y compris les maires de la FQM qui en ont assez que tout le milieu municipal soit éclaboussé chaque fois qu'éclate un scandale.

M. le Président, le gouvernement va-t-il écouter la population et déclencher cette commission d'enquête?

Le Président: M. le leader du gouvernement et ministre de la Justice.

M. Jean-Marc Fournier

M. Fournier: Je ne pense pas qu'on va avoir le temps, M. le Président, de revenir sur tous les thèmes de cette question, il y en a quand même plusieurs qui ont été mentionnés. Mais, dans la litanie de tous ceux que le député suggère comme étant des gens qui sont coupables et qu'il veut qualifier d'être des amis du gouvernement, je dois quand même lui mentionner que certains des noms, semble-t-il, avaient des affinités avec le Parti québécois et particulièrement avec la chef de l'opposition.

Je rappelle pour mémoire le texte de Gilbert Lavoie concernant l'opération Marton, où on rappelle que la chef de l'opposition à l'époque avait permis un contrat de 110 millions accordé à Marton pour la construction de 12 centres hospitaliers. C'est le 5 novembre 2009, *Le Droit*, c'était dans *Le Soleil* aussi.

Marton, c'est Marcel Melançon, le grand collecteur de fonds du Parti québécois, et le «ton», c'est pour Tony Accurso, nom que vous veniez de nommer. Il est plutôt ami, chez vous, M. le Président, tellement d'ailleurs que, lorsque le contrat fut donné, la Corporation...

Le Président: En terminant.

M. Fournier: ...des entrepreneurs généraux... M. le Président, permettez-moi de répondre, s'il vous plaît...

Des voix: ...

Le Président: J'espère que les gens comprennent pourquoi je suis debout: on n'entendait plus rien. En quelques secondes, M. le ministre.

M. Fournier: Seulement pour mentionner que la façon dont le contrat avait été donné, c'était tellement irrégulier que ça s'est retrouvé en Cour supérieure, M. le Président.

Le Président: En complémentaire, M. le député de Verchères.

M. Stéphane Bergeron

M. Bergeron: Ce que le ministre ne dit pas, M. le Président, c'est que la personne qu'il cite s'était rétractée. M. le Président, sur la planète...

Une voix: ...

Le Président: Sur une question de règlement, M. le leader du gouvernement.

M. Fournier: Parce que, la dernière fois qu'il y a eu... que ce sujet-là est arrivé, le leader de l'opposition s'est levé pour la même chose. Or, le lendemain, Gilbert Lavoie, qui a écrit le texte, a dit que justement il ne s'était pas rétracté. Dites la vérité.

Des voix: ...

Le Président: Attention, je vous demande de faire attention de part et d'autre, il faut accepter la parole des collègues en cette Chambre. M. le leader de l'opposition, sur une question de règlement.

M. Bédard: Ah, mais je fais seulement répondre au leader pour le remercier de son ton qui est formidable et de lui rappeler que, la famille Catania, j'aimerais ça qu'il aille voir les dons de la famille Catania. Il n'a pas eu le temps de répondre à ça.

Une voix: ...

Le Président: Attention. S'il vous plaît! S'il vous plaît! Alors, je vous demande de faire attention aussi à l'élasticité des questions de règlement. M. le député de Verchères, vous êtes en complémentaire.

M. Bergeron: M. le Président, ce qu'on constate, c'est que, sur la planète libérale, les criminels, ils ne sont pas à la télévision, ils sont encore bien moins en prison, ils sont confortablement assis dans leur salon. Et le pire, c'est que le gouvernement semble s'en accommoder, M. le Président.

Pourquoi? Pourquoi? Quels autres squelettes se cachent dans vos placards? Pourquoi avez-vous peur de déclencher cette commission d'enquête?

Le Président: M. le leader du gouvernement et ministre de la Justice.

M. Jean-Marc Fournier

M. Fournier: On comprend bien, M. le Président, que ce que Gilbert Lavoie disait, il ne s'en était pas rétracté, de un. D'autre part, il n'était pas le seul à l'avoir écrit, le magazine Maclean's avait aussi mentionné les liens qu'il y avait entre M. Accurso et M. Claude Blanchet. Alors, quand on veut commencer à lancer des roches, quand on habite une maison de verre, on fait un petit peu attention, M. le Président.

Ceci étant, M. le Président, on n'a rien à se...

Des voix: ...

● (11 heures) ●

Le Président: Un instant! Un instant! Un instant!

Des voix: ...

Le Président: Attention! S'il vous plaît! S'il vous plaît! M. le ministre, vous avez la parole.

M. Fournier: Oui, on me souffle plein de noms, M. le Président. Pourquoi ne pas poser des questions à Richard Le Hir, qui lui-même avait déclaré qu'en 1994 il avait reçu des sommes d'argent et qu'au Parti québécois on avait dit que plusieurs avaient reçu des sommes d'argent d'entreprises, M. le Président, en enveloppe. Posez-en, des questions.

Le Président: En principale... en question principale, M. le député de Beauharnois.

Attribution de contrats publics à des entreprises de M. Tony Accurso sous enquête pour fraude fiscale

M. Guy Leclair

M. Leclair: Merci, M. le Président. Le 7 décembre dernier, Construction Louisbourg, Simard-Beaudry Construction, deux entreprises appartenant à Tony Accurso, ont plaidé coupables à des accusations de fraude fiscale devant la Cour du Québec, une fraude de plusieurs millions de dollars. Le 15 décembre, la ministre a déclaré ceci dans *La Presse*: «...que leur licence pourrait être révoquée, suspendue ou restreinte dans un délai très court», de un mois à 45 jours. En conférence de presse, elle déclare ceci: «...il y a des conséquences, [...]ils vont subir les conséquences», tous les entrepreneurs malhonnêtes. Alors, pas au Québec, M. le Président, car ça fait 110 jours. Plus tard, la ministre n'a rien fait.

Comment la ministre du Travail peut-elle justifier aujourd'hui que Tony Accurso fasse toujours affaire avec l'État?

Le Président: Mme la ministre du Travail.

Des voix: ...

Le Président: S'il vous plaît! La question a été posée.

Des voix: ...

Le Président: S'il vous plaît! S'il vous plaît! Je vous invite à regarder le chronomètre. À chaque fois qu'on... on perd un temps précieux sur cette période de contrôle important. Mme la ministre du Travail.

Mme Lise Thériault

Mme Thériault: Merci, M. le Président. Le député de Beauharnois me donne l'occasion de rappeler que la loi n° 73, que nous avons votée et adoptée ici à l'unanimité, à l'Assemblée nationale, donne des résultats. Il sait très bien que la Régie du bâtiment est un tribunal quasi judiciaire, qu'il y a des régisseurs qui ont un travail à faire. Et, je le répète, M. le Président, il n'y a aucun entrepreneur qui peut se croire à l'abri d'une poursuite, qui peut se croire à l'abri d'une sanction. Et je pense que toutes les actions de notre gouvernement, que ce soient celles de la Régie du bâtiment, de la Commission de la construction du Québec... Encore, on en parlait ce matin dans les journaux, M. le Président. Je me serais attendue à ce qu'il me pose une question et qu'il félicite justement les actions que nous avons pour enrayer la corruption, l'infiltration dans l'industrie de la construction. Je me serais attendue à ce qu'il nous félicite qu'on veuille redonner des lettres de noblesse à l'industrie de la construction. Ce n'est pas ce qu'il fait. C'est son choix, il vivra avec.

Ce que je sais, M. le Président, c'est que la Régie du bâtiment a en sa possession...

Des voix: ...

Le Président: Un instant, Mme la ministre. Un instant.

Des voix: ...

Le Président: S'il vous plaît! Mme la ministre, en terminant.

Mme Thériault: Merci, M. le Président. La régie a en main les éléments, et ils rendront leur décision quand ils seront prêts, M. le Président.

Le Président: En question complémentaire, M. le député de Beauharnois.

M. Guy Leclair

M. Leclair: Oui. M. le Président, la ministre, elle peut bien parler de faire appliquer sa loi n° 73, c'est ce qu'on veut. Le 15 février dernier, dans le journal *Le Devoir*, la Régie du bâtiment répondait qu'ils assuraient d'ailleurs «que les enquêteurs avaient "tous les éléments nécessaires pour travailler"». C'est à se demander s'il n'y a pas un Post-it sur le dossier de M. Tony Accurso.

Au lieu de nous faire la leçon sur vos discrétionnaires, vous attendez quoi pour sanctionner les entreprises de Tony Accurso?

Le Président: Mme la ministre du Travail.

Mme Lise Thériault

Mme Thériault: Merci, M. le Président. Le collègue député de Beauharnois me donne l'occasion de rappeler que nous avons investi très justement des fonds dans la Commission de la construction ainsi qu'à la Régie du bâtiment pour lutter contre les entrepreneurs frauduleux, malhonnêtes, qui seront sanctionnés.

Puis je vous ferai remarquer, M. le Président, que l'argent, nous, on le met à bon escient, là où ça doit aller. Ce n'est pas détournement de fonds pour être capables de faire la promotion de la souveraineté. Ce n'est pas ça, notre objectif, puis ce n'est pas ça qu'on va faire non plus.

Le Président: Ceci met fin à la période de questions et de réponses orales des députés.

La Vice-Présidente (Mme Houda-Pepin): Alors, comme il n'y a pas de votes reportés...

Des voix: ...

La Vice-Présidente (Mme Houda-Pepin): À l'ordre, s'il vous plaît!

Des voix: ...

Motions sans préavis

La Vice-Présidente (Mme Houda-Pepin): À l'ordre, s'il vous plaît! Alors, comme il n'y a pas de votes reportés, nous allons maintenant passer aux motions sans préavis. Et, en fonction de nos règles, l'ordre de présentation des motions sans préavis aujourd'hui est le suivant: un membre du deuxième groupe d'opposition, un membre du groupe formant le gouvernement et un membre du groupe formant l'opposition officielle.

J'invite les députés qui doivent vaquer à d'autres occupations de le faire immédiatement et dans l'ordre, s'il vous plaît.

Des voix: ...

La Vice-Présidente (Mme Houda-Pepin): S'il vous plaît! Dans l'ordre, rapidement. Merci.

Des voix: ...

La Vice-Présidente (Mme Houda-Pepin): S'il vous plaît! Rapidement.

Des voix: ...

La Vice-Présidente (Mme Houda-Pepin): S'il vous plaît! Rapidement. Merci de votre collaboration. Alors, je cède maintenant la parole à M. le député de Westmount—Saint-Louis.

Rendre hommage à feu Robert Louis Papineau pour sa contribution à la formation universitaire et à l'essor du génie québécois

M. Chagnon: Merci, Mme la Présidente. Je sollicite le consentement de cette Chambre afin de présenter

la motion suivante conjointement avec le député de Charlesbourg, la députée de Taillon, la députée de Lotbinière, le député de Mercier, le député de La Peltre et le député de Chutes-de-la-Chaudière:

«Que l'Assemblée nationale rende hommage à feu Robert L. Papineau pour sa contribution exceptionnelle à la formation universitaire et à l'essor du génie québécois.»

La Vice-Présidente (Mme Houda-Pepin): Je vous remercie, M. le député. Est-ce qu'il y a consentement pour débattre de cette motion?

M. Gauthrin: Consentement, Mme la Présidente, pour que nous puissions débattre de cette motion avec des interventions de l'ordre de deux minutes et qui incluraient, bien sûr, le député de Westmount—Saint-Louis, la députée de Taillon. Je crois que peut-être le député de Charlesbourg, qui s'est ajouté, voudrait dire peut-être quelques mots. Et, si d'autres personnes veulent intervenir, donc, alors, à ce moment-là, ce serait dans ce sens-là. Si mon collègue...

La Vice-Présidente (Mme Houda-Pepin): Je vous remercie. Alors, je comprends qu'il y a consentement pour qu'il y ait trois intervenants et pour que la durée des interventions soit limitée à un maximum de deux minutes chacune. Je reconnais...

Des voix: ...

• (11 h 10) •

La Vice-Présidente (Mme Houda-Pepin): J'ai dit oui. Oui, environ. M. le député de Westmount—Saint-Louis.

M. Jacques Chagnon

M. Chagnon: Alors, merci, Mme la Présidente. Ceux qui l'ont connu savent qu'autant Robert Papineau n'était pas un personnage flamboyant, mais c'était un personnage qui savait être efficace. Robert Papineau a littéralement transformé le modèle de l'enseignement du génie québécois. C'était un homme de vision. Ingénieur et détenteur d'une maîtrise en génie de l'Université de Sherbrooke, il a commencé à enseigner dans son alma mater en 1967, jusqu'en 1970. Puis, il est parti décrocher un doctorat en génie industriel à l'Université de Floride, et c'était probablement l'un des premiers, tout premiers Québécois à obtenir un doctorat en génie industriel.

On le retrouve après quelques années d'expérience universitaire, dont celle de doyen à l'Université du Québec à Trois-Rivières en matière de génie, il a... on le retrouve donc, dis-je, à l'École de technologie supérieure comme directeur général. En 1988, il y transforme le bac en technologie de l'école, de l'École de technologie supérieure, en bac en génie et ayant comme particularité tout à fait spéciale de choisir uniquement des étudiants ayant obtenu une formation dans les filières technologiques collégiales. Ce fut un changement de paradigme qui déclencha une lutte pour la reconnaissance de l'accréditation, d'abord, de l'école puis ensuite de celle de ses finissants. L'Ordre des ingénieurs était plutôt réticent. C'est M. Ryan qui régla le problème. Comme ministre responsable des ordres professionnels, il contribua à l'acceptation des finissants de l'ETS comme pouvant porter le titre d'ingénieur.

Trouvant, en 1990, que les locaux de l'ETS étaient trop à l'étroit sur la rue Henri-Julien, et à l'époque il y avait

1 000 étudiants dans l'ETS, il lorgne avec M. Robert Nelson le site abandonné de la brasserie Dow, au coin de Peel et Saint-Antoine. Ils sont terriblement enthousiastes, décrivant l'avenir de l'école mais aussi la revitalisation de Griffintown et du quartier... du faubourg des Récollets, deux quartiers montréalais qui étaient à l'abandon.

À l'époque, j'ai cru à ce projet, comme bien d'autres, et en 1994 j'ai pu inscrire dans le budget d'immobilisations du ministère de l'Éducation, avec l'appui du premier ministre Daniel Johnson, la phase I de l'ETS. Le ministre fédéral des finances de l'époque, M. Paul Martin, avait aussi répondu présent afin d'aider au développement du pôle sud-ouest de Montréal.

La suite est la transformation d'un rêve. La phase I fut un tel succès qu'il y eut une phase II, une phase III et la construction de plus de 1 400 logements pour les étudiants. Aujourd'hui, l'ETS reçoit plus de 6 000 étudiants. Tout le sud-ouest de Montréal a été profondément changé par l'arrivée de l'ETS.

En 2002, Robert Papineau, collectionneur de défis, en surpasse plus d'un en devenant directeur de l'École polytechnique de Montréal. Pour eux, ce fut un autre... d'autres... le renouvellement de l'ensemble des programmes de baccalauréat et l'achèvement des grands chantiers de construction, dont les Pavillons Lassonde, premier bâtiment universitaire au Canada à obtenir une certification LEED or. Robert Papineau a aussi été impliqué sur plusieurs conseils d'administration, dont ceux du collège Édouard-Montpetit, Centraide et le Centre hospitalier de l'Université de Montréal... c'est-à-dire Sainte-Justine, le CHU Sainte-Justine.

Robert Papineau a reçu deux doctorats honorifiques des universités de Sherbrooke et Concordia. Il a reçu la médaille d'or, en 2007, des Ingénieurs du Canada. Il fut décoré à titre d'officier de l'Ordre du Québec en 2005.

Robert Papineau laisse dans le deuil son épouse, Mme Germaine Fréchette, ses filles, Stéphanie et Krystel. Il laisse aussi dans le deuil les familles universitaires de l'ETS et de l'École polytechnique. Et, ce matin, je parlais à Yves Beauchamp, le directeur général de l'ETS, qui me disait qu'aujourd'hui ces deux écoles, l'ETS et Polytechnique, ont publié ce matin dans *La Presse* et *Le Devoir* un encart à la mémoire de Robert Papineau. Il laisse aussi de nombreux collaborateurs et amis qui se souviendront toujours de cet homme chaleureux, et particulièrement de son sens de l'humour. Tous ses amis golfeurs se souviendront de lui en commençant leur saison, Mme la Présidente. À sa famille, à ses amis, l'Assemblée nationale offre ses plus sincères condoléances.

La Vice-Présidente (Mme Houda-Pepin): Alors, merci beaucoup. Je vous remercie, M. le député de Westmount—Saint-Louis. Je vous rappelle que M. le député de Westmount—Saint-Louis a pris quatre minutes. Alors donc, par souci d'équité, ceux et celles qui voudraient en prendre autant, je vous l'annonce. Mme la députée de Taillon.

Mme Marie Malavoy

Mme Malavoy: Mme la Présidente, le 23 mars dernier nous quittait une grande figure de l'enseignement du génie au Québec, M. Robert Louis Papineau. M. Papineau a voué sa carrière à la formation d'ingénieur. Plusieurs établissements ont profité de ses talents, de son leadership, de sa formidable capacité à entrevoir l'avenir: l'Université

de Sherbrooke, où il étudie, enseigne et dont il obtient un doctorat honoris causa; l'Université du Québec à Trois-Rivières, où il développe un nouveau programme en génie industriel avant d'être doyen des études de premier cycle; l'École de technologie supérieure, dont il devient directeur et qu'il transforme en une école d'ingénieurs pleinement agréée; l'École polytechnique de Montréal, enfin, qu'il dirige jusqu'à sa retraite et où il entreprend de grands chantiers tant dans le renouvellement des programmes que des chantiers au sens littéral, avec la construction de nouveaux pavillons.

On ne s'étonnera pas, Mme la Présidente, que M. Papineau ait reçu de nombreuses distinctions, dont le titre d'officier de l'Ordre national du Québec. On ne s'étonnera pas non plus qu'il ait laissé un souvenir impérissable auprès de ses collègues et amis et que, pour sa famille, la perte de cet homme de cœur soit immense.

Merci, M. Papineau, d'avoir été un gestionnaire visionnaire pour le Québec.

La Vice-Présidente (Mme Houda-Pepin): Alors, je vous remercie, Mme la députée de Taillon. Je cède maintenant la parole à M. le député de Charlesbourg.

M. Michel Pigeon

M. Pigeon: Merci, Mme la Présidente. Mme la Présidente, j'ai connu Robert Papineau alors que je siégeais à la CREPUQ et j'ai eu l'occasion de voir quel homme il était, quelles étaient ses qualités. Et, sans vouloir trop ajouter à ce que mes collègues ont déjà dit, j'aimerais dire à quel point c'était un bâtisseur. C'était un homme qui connaissait bien son métier d'enseignant du génie, mais qui savait aussi développer les institutions où il travaillait. Quand on regarde ce qu'était l'ETS avant qu'il arrive, quand on regarde l'École polytechnique, où il est allé travailler, quand on regarde à quel point ces deux institutions — dans le domaine de l'enseignement, dans le domaine de la recherche, beaucoup — se sont développées et font vraiment grandement honneur au Québec, je pense qu'on peut dire que la contribution de Robert Papineau a été véritablement remarquable. Si le Québec, dans le domaine du génie, dans le domaine de l'enseignement du génie, dans le domaine de la recherche en génie, est devenu ce qu'il est devenu, c'est en partie grâce à des gens comme Robert Papineau.

Alors, Mme la Présidente, à toute la famille de Robert Papineau, à tous ses amis, à tous mes amis aussi de l'École de technologie supérieure, à tous mes amis de l'École polytechnique, à tous mes collègues, je devrais dire, de ces deux institutions, j'offre mes plus sincères condoléances.

Mise aux voix

La Vice-Présidente (Mme Houda-Pepin): Alors, je vous remercie.

Il n'y a pas d'autres interventions sur cette motion? Est-ce que cette motion est adoptée?

Des voix: Adopté.

La Vice-Présidente (Mme Houda-Pepin): Adopté. Alors, je vous invite à vous lever pour une minute de silence en mémoire de M. Robert Papineau.

● (11 h 18 — 11 h 19) ●

La Vice-Présidente (Mme Houda-Pepin): Je vous invite à vous asseoir. Merci.

Alors, la rubrique des motions sans préavis. Mme la députée de Taschereau.

**Souligner la nomination de
Mme Hélène Boisjoly comme
doyenne de la Faculté de médecine
de l'Université de Montréal**

Mme Maltais: Merci, Mme la Présidente. Je sollicite le consentement des membres de cette Assemblée afin de présenter, conjointement avec le ministre de la Santé, la députée de Lotbinière, le député de Mercier, le député de La Peltre et le député des Chutes-de-la-Chaudière, la motion suivante:

«Que l'Assemblée nationale du Québec souligne la nomination de Mme Hélène Boisjoly comme doyenne de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal, [elle est la] première femme à occuper ce poste.»

La Vice-Présidente (Mme Houda-Pepin): Je vous remercie, Mme la députée de Taschereau. Est-ce qu'il y a consentement pour débattre de cette notion?

M. Gauthrin: Il y a consentement, Mme la Présidente, pour que nous puissions en débattre; des interventions limitées à environ deux minutes de part et d'autre. Je crois que Mme la députée de Taschereau serait la première intervenante, le ministre de la Santé et des Services sociaux... Je ne sais si les collègues voudraient intervenir. Je crois que la députée de Lotbinière souhaiterait aussi intervenir sur cette question.

● (11 h 20) ●

La Vice-Présidente (Mme Houda-Pepin): Très bien. Alors, je comprends qu'il y a consentement pour qu'il y ait trois intervenants et pour que la durée des interventions ne dépasse pas deux minutes chacune. Je cède la parole à Mme la députée de Taschereau.

Mme Agnès Maltais

Mme Maltais: Merci, Mme la Présidente. Alors, dans la longue marche vers l'égalité des femmes et des hommes au Québec, les femmes viennent de franchir une autre marche. Pour la première fois au Québec et même au Canada, une femme vient d'être nommée doyenne d'une faculté de médecine. C'est donc la Dre Hélène Boisjoly qui est nommée doyenne de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal. C'est une des premières facultés de médecine en importance au Canada. La Dre Boisjoly va tenir les rênes de la faculté qui accueille le plus fort contingent d'étudiants au programme de médecine au Canada. C'est donc un poste extrêmement important.

Elle a mérité ce titre grâce, évidemment, à la qualité de son travail. Elle a été chercheuse nationale du Fonds de recherche en santé du Québec. Elle a été directrice scientifique du réseau du Fonds de recherche en santé de la vision. À l'université, elle a mis sur pied plusieurs fonds destinés à la recherche et à l'enseignement. Elle a assumé un leadership très fort. Elle a même créé deux importantes chaires: la Chaire Léopoldine Wolfe et la Chaire Charles-Albert-Poissant en transplantation cornéenne.

Au chapitre de l'enseignement, elle a aussi laissé sa marque. Elle a été... Elle est l'une des architectes du

nouveau doctorat en sciences de la vision, élaboré conjointement par la Faculté de médecine, l'École d'optométrie, la Faculté des arts de la science. Et, depuis 2006, elle porte le titre de leader pédagogique du Centre de pédagogie appliquée aux sciences de la santé.

Donc, c'est une feuille de route particulièrement impressionnante, très équilibrée, qui allie connaissance de la recherche, pratique de l'enseignement et expérience de la gestion. Alors, nous sommes tous et toutes très fiers de cette première et nous saluons donc son arrivée. Toutes nos félicitations à la Dre Boisjoly.

La Vice-Présidente (Mme Houda-Pepin): Alors, je vous remercie, Mme la députée de Taschereau. Je cède maintenant la parole à M. le ministre de la Santé et des Services sociaux.

M. Yves Bolduc

M. Bolduc: Merci, Mme la Présidente. Je joins ma voix à celles de la députée de Taschereau et à la députée de Lotbinière parce que c'est vraiment une bonne nouvelle, la première femme qui devient doyenne d'une faculté de médecine au Canada. Et je rappellerais que la faculté de médecine est la plus importante, c'est l'endroit qui se forment le plus d'étudiants au Canada, la faculté de médecine de Montréal.

Dre Boisjoly, comme de fait, a une feuille de route extrêmement impressionnante, a touché quatre grands champs, dont la clinique. C'est une spécialiste de la transplantation de la cornée. Et également elle a une maîtrise en santé publique. C'est une chercheuse, avec des chaires de recherche que la députée de Taschereau a nommées. Elle est également une enseignante. Et elle était une gestionnaire. C'est vraiment une personne complète au niveau de son implication au niveau des sciences de la vie, dont, entre autres, celles de l'oeil.

Je rappellerais également qu'au niveau de la médecine il y a eu des grandes avancées au cours des dernières années, entre autres, actuellement, plus de 60 % des étudiants et étudiantes en médecine sont des femmes, et ça, c'est vraiment quelque chose de significatif, pour plusieurs raisons. Mais également je tiendrais à rappeler que le travail en équipe en médecine est extrêmement important, et ça fait un certain temps déjà que la médecine, ça a vraiment, au niveau des... de l'égalité des sexes, c'est reconnu. Moi, je peux vous dire que je pratiquais dans une clinique médicale dans laquelle il y avait la moitié de femmes, la moitié hommes.

Également, je voudrais rendre hommage à la faculté de médecine en tant que telle, parce que la faculté de médecine de Montréal est réputée. Et la Dre Boisjoly va être également responsable d'un petit bijou que nous avons au Québec actuellement qui est l'école de médecine de Trois-Rivières, qui, l'année dernière, a eu les meilleures notes au niveau du canadien pour les examens du LMCC, qui est l'examen pour devenir médecin.

On offre toutes nos félicitations au Dr Boisjoly. J'aurai l'occasion de travailler avec elle, car régulièrement je rencontre les doyens de facultés de médecine, et je pense que ce sera un très bel ajout à notre ensemble, notre quatuor de doyens de médecine du Québec. Maintenant, on va pouvoir dire doyens et doyenne de médecine de Québec. Merci.

La Vice-Présidente (Mme Houda-Pepin): Je vous remercie, M. le ministre. Je reconnais maintenant Mme la leader parlementaire du deuxième groupe d'opposition.

Mme Sylvie Roy

Mme Roy: Merci, Mme la Présidente. Je n'ai pas besoin de répéter ce que mes collègues ont dit, mais je ne peux m'empêcher de penser que, si c'est aujourd'hui, en 2011, la première femme doyenne dans tout le Canada, il s'agit d'un milieu assez fortement masculin. Donc, sans vouloir décrier ce milieu-là, ça ajoute à l'exploit de madame. Et je suis contente que nous en fassions la promotion, qu'elle devienne un exemple pour les jeunes filles, qui sont plus... qui sont souvent majoritaires dans les facultés de médecine. Et je ne laisse passer jamais l'occasion... Je ne laisse jamais passer l'occasion de faire la promotion des femmes qui sont des gagnantes dans notre société. Je pense qu'on ne le fait pas assez, Mme la Présidente. On est trop humbles, donc il faut le faire à chaque fois. Merci.

Mise aux voix

La Vice-Présidente (Mme Houda-Pepin): Alors, merci beaucoup, Mme la députée. Est-ce qu'il y a... Est-ce que cette motion est adoptée?

Des voix: Adopté.

La Vice-Présidente (Mme Houda-Pepin): Adopté. Alors, félicitations à Dre Boisjoly.

Avis touchant les travaux des commissions

Nous sommes rendus à la rubrique des avis touchant les travaux des commissions. Je cède la parole à M. le leader adjoint du gouvernement.

M. Gautrin: Mme la Présidente, je suis à votre disposition.

Alors, j'avise cette Assemblée que la Commission des institutions poursuivra l'étude détaillée à l'égard du projet de loi n° 94, Loi établissant les balises encadrant les demandes d'accommodement dans l'Administration gouvernementale et dans certains établissements, aujourd'hui, après les affaires courantes, et ce, jusqu'à 13 heures, à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine;

Que la Commission des finances publiques poursuivra le débat sur le discours du budget aujourd'hui, après les affaires courantes, et ce, jusqu'à 13 heures et de 15 heures à 18 heures, à la salle du Conseil législatif;

Enfin, que la Commission de la culture et de l'éducation complétera la consultation générale à l'égard du projet de loi n° 82, Loi sur le patrimoine culturel, aujourd'hui, de 15 heures à 18 h 30, à la salle Louis-Joseph-Papineau.

Et il me fait plaisir, chère madame, de vous remettre une copie de ces avis.

La Vice-Présidente (Mme Houda-Pepin): Alors, merci beaucoup, M. le leader adjoint du gouvernement. Est-ce qu'il y a consentement pour déroger à l'article 143 du règlement concernant l'horaire des travaux des commissions? Est-ce que j'ai le consentement?

Des voix: ...

La Vice-Présidente (Mme Houda-Pepin): Il y a consentement. Parfait.

Alors, pour ma part, je vous avise que la Commission des relations avec les citoyens se réunira en séance de travail aujourd'hui, après les affaires courantes et jusqu'à 13 heures, à la salle RC.171 de l'hôtel du Parlement. L'objet de cette séance est de décider si la commission veut se saisir des pétitions concernant le congé parental et le projet d'implantation d'une garderie à Sayabec et d'organiser les travaux de la commission.

Je vous avise également que la Commission des transports et de l'environnement se réunira en séance de travail aujourd'hui, à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine, dans le cadre du mandat statutaire prévu à l'article 105 de la Loi modifiant le Code de la sécurité routière et le Règlement sur les points d'inaptitude: de 15 heures à 17 heures, afin de recevoir du ministère des Transports un exposé technique sur le rapport d'évaluation du projet pilote sur les cinémoires photographiques et systèmes photographiques de contrôle de circulation aux feux rouges; et de 17 heures à 18 heures, afin de déterminer les suites à donner à ce mandat.

Nous sommes rendus à la rubrique des renseignements des travaux de l'Assemblée. Il n'y a pas de demande de renseignement.

Affaires du jour

Affaires prioritaires

Reprise du débat sur la motion du premier ministre proposant que l'Assemblée approuve la politique générale du gouvernement et sur les motions formulant un grief

Alors, la période des affaires courantes étant terminée, nous allons maintenant passer aux affaires du jour. Aux affaires prioritaires, à l'article 2 du feuillet, l'Assemblée reprend le débat, ajourné le 29 mars 2011, sur la motion de M. le premier ministre proposant que l'Assemblée approuve la politique générale du gouvernement ainsi que les motions de griefs présentées par Mme la chef de l'opposition officielle, M. le député de Mercier, M. le député de Rousseau, M. le député de Jonquière, M. le député de Drummond, Mme la députée de Crémazie, M. le député de Nicolet-Yamaska, M. le député de Bourget, Mme la députée de Marguerite-D'Youville et Mme la députée de Taschereau.

Avant de donner la parole au prochain intervenant, je vous informe que 15 h 28 min ont été utilisées dans le cadre de ce débat. Il reste donc un total de 9 h 32 min réparties comme suit: 4 h 17 min au groupe parlementaire formant le gouvernement, 3 h 51 min au groupe parlementaire formant l'opposition officielle, quatre minutes au deuxième groupe d'opposition, 20 minutes au député de La Peltre, 60 minutes au représentant du gouvernement pour sa réplique.

Je suis maintenant prête à céder la parole au prochain intervenant. M. le leader adjoint de l'opposition officielle.

M. St-Arnaud: Mme la Présidente, avant de reprendre le débat, est-ce que vous pourriez vous assurer

que nous ayons quorum? Je crois que nous n'avons pas quorum.

La Vice-Présidente (Mme Houda-Pepin): Alors, effectivement, nous n'avons pas quorum. Donc, qu'on appelle les députés

Je suspends quelques instants.

(Suspension de la séance à 11 h 30)

(Reprise à 11 h 33)

La Vice-Présidente (Mme Houda-Pepin): Alors, nous reprenons nos travaux. Je suis prête à reconnaître le prochain intervenant, M. le député de Saint-Jean, porte-parole de l'opposition officielle en matière de formation professionnelle, éducation des adultes et alphabétisation. M. le député.

M. Dave Turcotte (suite)

M. Turcotte: Merci beaucoup, Mme la Présidente. Hier, j'ai eu l'occasion de débiter mon intervention, je vais la poursuivre ce matin. Mais, pour vous rappeler un peu où est-ce qu'on était hier, on parlait du dossier de l'alphabétisation. Parce que, comme vous le savez, il y a 800 000 Québécoises et Québécois qui sont considérés comme analphabètes au Québec, et je montrais cette affiche hier. Je comprends, comme je le disais hier, je comprends que, vous, vous n'êtes pas capable, à votre distance, de la lire, mais...

La Vice-Présidente (Mme Houda-Pepin): Je ne suis pas capable de la lire, M. le député, mais je veux juste savoir de quoi il s'agit parce que vous avez besoin de l'autorisation de la présidence pour montrer un document. De quoi s'agit-il?

M. Turcotte: ...la lire.

La Vice-Présidente (Mme Houda-Pepin): Non, non. De quoi s'agit-il, d'abord?

M. Turcotte: Bien, c'est un document du Regroupement des groupes populaires d'alphabétisation.

La Vice-Présidente (Mme Houda-Pepin): Vous avez la permission, M. le député.

M. Turcotte: Merci. Et, sur ce document, c'est pour montrer d'une façon un peu provocatrice, si je peux m'exprimer ainsi, que 1,3 million de Québécois ont de la difficulté à lire ce qui est écrit là-dessus. Et, pourtant, c'est une affiche qu'on retrouve dans tous les hôpitaux du Québec, tous les centres de personnes âgées, et qui dit: «Visiteurs: Attention, la saison de la grippe et de la gastro-entérite est de retour! Si vous pensez [...] être atteint, remettez votre visite à plus tard.» Donc, quand on s'aperçoit qu'un grand nombre de Québécois ont de la difficulté à lire, mais aussi à comprendre ce message-là, on peut se questionner sur différents aspects. Ce n'est pas pour une question de valeurs, puis il ne faut pas juger ces gens-là, au contraire. Parce que, trop souvent, trop souvent, on a mis ce débat-là un peu tabou, on n'ose pas en parler. Mais,

moi, je pense qu'on doit accompagner, on doit supporter, mais surtout encourager ces gens qui ont des difficultés de lecture et même aussi pour compter. Parce que l'analphabétisme, c'est la lecture, mais c'est aussi être capable de compter, hein? On utilise le terme numératie dans ce cas-là, l'évaluation de cette compétence.

Donc, ce que je disais hier, au fond, c'est que, dans le discours d'ouverture du premier ministre, mais c'était un chantier majeur du Québec qu'on doit prendre et qui était absent du discours d'ouverture du premier ministre. Je parlais aussi qu'il y a quelques années le gouvernement fédéral a coupé 5 millions de dollars au Québec pour les groupes d'alphabétisation, mais aussi les groupes nationaux comme, exemple, la fondation en alphabétisation, mais aussi le regroupement d'autres organismes qui oeuvrent sur le terrain pour faire la promotion de l'alphabétisation au Québec. 5 millions, c'est la part du Québec, mais il y a aussi dans d'autres provinces que ce montant-là a été coupé. Mais cette coupure-là, elle est... je ne voudrais pas dire vicieuse, mais elle touche directement les groupes, d'autant plus que cet argent-là servait à faire de la recherche, faire la promotion, trouver des nouveaux outils pédagogiques pour faire l'enseignement, de l'apprentissage de la lecture, de compter, et autres. Donc, au fond, c'est que les groupes deviennent de moins en moins outillés pour répondre à ce fléau et, par le fait même, peuvent faire moins de promotion. Donc, de moins en moins de gens s'inscrivent dans ces groupes-là parce qu'il n'y a pas de publicité, il n'y a pas de promotion puis il n'y a pas de valorisation de l'importance de s'inscrire, et c'est pour ça que je disais hier que seulement que 2 % des Québécois qui ont des problèmes d'analphabétisation s'inscrivent dans les groupes pour ce dossier-là.

L'alphabétisation, vous le savez, Mme la Présidente, c'est inclus dans le grand bloc Éducation des adultes au ministère de l'Éducation. Mais, pour l'éducation des adultes, on a les centres d'éducation des adultes dans les commissions scolaires qui travaillent à faire en sorte que les Québécoises et les Québécois puissent terminer leur secondaire V ou avoir un certain niveau de connaissance. Mais on apprenait dans le journal *La Presse* du 22 juin 2010 que, depuis la crise économique, le nombre d'inscriptions avait explosé dans le secteur de la formation des adultes dans les centres. C'est bien évident parce que, quand les gens perdent leur emploi, bien ils s'aperçoivent qu'ils n'ont peut-être pas leur secondaire V terminé ou ont besoin d'une certaine mise à jour, un certain rafraîchissement. Donc, ces gens-là, pour se trouver un emploi, un nouvel emploi, puis essayer d'avoir un emploi aussi du niveau qu'ils avaient avant de perdre leur emploi, bien, se disent: Bien, on va retourner aux études. Donc, on a plus d'inscriptions. Mais le problème en éducation des adultes, c'est que c'est des enveloppes fermées. Donc, chaque commission scolaire reçoit un montant d'argent par année en fonction de la moyenne des trois dernières années du nombre d'inscriptions. Donc, il y a plus d'inscriptions maintenant, mais il n'y a pas plus d'argent. Donc, ce qui arrive, c'est que c'est des listes d'attente.

Donc, ces gens-là qui ont pris leur courage à deux mains, puis qui ont décidé de retourner sur les bancs d'école, puis essayer de terminer leur secondaire V pour avoir un nouvel emploi, parce que déjà c'est difficile, parce qu'ils ont perdu leur emploi, ils ont des familles, ils ne savent pas où aller, ils ont de la difficulté à arriver... Puis, quand je dis ça, là, j'ai des exemples en tête dans ma circonscription, notamment, exemple, à l'usine Prysmian,

qui a fermé ses portes à Saint-Jean, mais ces gens-là, là, gagnaient des 70 000 \$ par année en moyenne. Donc, ça veut dire qu'il y avait des gens qui en gagnaient plus. Mais ces gens-là, souvent, n'avaient pas obtenu leur secondaire V parce qu'ils travaillent là depuis des années, si ce n'est pas des 20, 30 ans qu'ils travaillaient là. Avant, ça s'appelait Pirelli, une compagnie italienne. Et là ces gens-là, du jour au lendemain, avec un gros salaire, un gros niveau de vie perdent leur emploi, n'ont pas les compétences pour trouver un autre emploi à 70 000 \$ en moyenne, donc doivent retourner sur les bancs d'école. Et là ce qu'on leur dit, c'est: Il n'y a pas de place, il n'y a pas de place pour vous. Revenez quand il y aura de la place.

● (11 h 40) ●

Au même moment, on a, dans les inscriptions dans les centres d'éducation des adultes, un nouveau phénomène qu'on aperçoit depuis quelques années, c'est le rajeunissement de la clientèle dans ces groupes. Le nom le dit: éducation des adultes. Cependant, avec les taux de décrochage que nous connaissons depuis certaines années au Québec, bien les jeunes de 16, 17, 18, 19, 20 ans qui ont décroché il y a quelques années ont trouvé un emploi au salaire minimum, s'aperçoivent que ce n'est pas au salaire minimum qu'on peut établir une famille, avoir une maison, avoir un certain niveau de vie. Ou même ces jeunes-là s'aperçoivent aussi qu'avec un diplôme ils pourraient aller plus loin, peut-être aller faire un D.E.P., peut-être aller au cégep, aller à l'université, parce qu'ils se sont trouvé un objectif, une carrière qu'ils décident d'avoir. Et là ces jeunes-là, bien, ils s'inscrivent dans l'éducation des adultes, mais ce n'est pas adapté pour cette clientèle-là.

Parce que, souvent, ces jeunes-là de 16, 17, 18 ans, 19 ans qui ont décroché, bien il y a une raison pourquoi ces jeunes-là ont décroché. Une des raisons, peut-être que c'est parce que leurs parents ou l'entourage où ils vivaient avaient des problèmes justement, comme on a parlé tantôt, en alphabétisation, peut-être que c'est un facteur. Mais un autre facteur, c'est peut-être aussi que ces jeunes-là voyaient en le système scolaire quelque chose qui ne répondait pas à leurs besoins ou à leur situation. Si ces jeunes-là... On a une étude qui a été faite par l'Université du Québec à Trois-Rivières qui dit que 60 % des jeunes inscrits à la formation des adultes auraient été diagnostiqués comme des élèves avec un trouble d'apprentissage s'ils étaient en formation régulière.

Ça fait que ces gens-là avaient des troubles d'apprentissage quand ils étaient, ce qu'on appelle, dans le secteur jeunes, à l'éducation générale, formation générale, et là ils s'inscrivent à l'éducation des adultes. Mais, à l'éducation des adultes, il n'y a pas toutes les ressources et les spécialistes que ces jeunes-là auraient besoin pour poursuivre leur formation puis avoir un accompagnement. Et, quand on sait comment fonctionne le secteur de l'éducation des adultes, c'est par module, ça prend une grande autonomie et une grande force de gestion de notre temps parce que, dans la même classe, on peut avoir des gens de niveau de secondaire I, II, III jusqu'à V, et là le prof, bien, donne son module en français, en mathématique, et puis go. Donc, ça prend une capacité de gérer ça et fait en sorte que ces jeunes-là n'ont pas les ressources dans ces centres-là en ce moment au nombre où ils pourraient en avoir besoin.

Certains centres, certaines commissions scolaires font des efforts, prennent l'argent de d'autres budgets ou s'organisent pour avoir des ressources, là, en fonction...

minimalement pour offrir... Mais, quand on pense à des orthophonistes ou à d'autres spécialistes qui pourraient offrir un service d'accompagnement à ces jeunes-là... Parce qu'on les appelle des jeunes parce que, dans les faits, ils sont jeunes, mais ils sont quand même dans le secteur d'éducation des adultes. Donc, souvent, ces jeunes-là décrochent de nouveau du système scolaire avec l'éducation des adultes, et là c'est un deuxième échec pour eux. Avant de pouvoir les rembarquer, là, ça va prendre un grand virage, ces jeunes-là. Donc, quand on nous dit que le gouvernement veut ramener le taux de diplomation chez les jeunes de 20 ans et moins de 72 % à 80 %, mais ça, là, c'est une solution concrète d'investir, de travailler avec les centres d'éducation des adultes pour avoir des ressources pour faire en sorte que les jeunes qui décident de se raccrocher au système scolaire, bien, puissent le faire puis y rester. Donc, ça, c'est un enjeu.

Mais, d'un autre côté, par rapport à l'éducation des adultes puis à l'alphabétisation, en 2002 le gouvernement du Parti québécois avait adopté la Politique gouvernementale en matière d'éducation des adultes et de formation continue avec un plan d'action 2002-2007 qui en découlait, qui reprenait la politique de manière concrète. Bon, nous allons faire telle, telle chose dans... Voici nos objectifs dans tel, tel secteur. Voici notre plan de match pour les cinq années, là, 2002 à 2007. On est en 2011 en ce moment, Mme la Présidente. Vous comprendrez que, si je vous parle de ça, ce n'est pas parce qu'il y a un plan d'action nouveau, c'est que le gouvernement... Je comprends qu'il y a eu un changement de ministre, je comprends qu'on a beaucoup de travail à faire. Malheureusement, l'éducation des adultes, trop souvent, est considérée comme le parent pauvre du ministère de l'Éducation, et c'est comme je vous ai dit tantôt avec l'explication que j'ai tenté de vous faire bien humblement... de vous expliquer toute l'importance, pourtant, de ce secteur-là pour raccrocher nos jeunes et aussi nos moins jeunes. Parce que, moi, là, qu'on raccroche à 20 ans ou qu'on raccroche à 40 ans pour avoir un diplôme, moi, je félicite tous ces gens-là qui mettent du courage pour le faire, pour y arriver.

Donc, ce plan d'action là tarde depuis 2007. Les groupes ont été consultés à plusieurs reprises, attendent ça. Des annonces par-dessus annonces, par-dessus annonces pour reporter toujours cette mise à jour du plan d'action, là, ce qui fait en sorte que, là, en ce moment, on serait supposé, théoriquement, de travailler sur la version 2012-2017 du plan d'action, mais on est encore en train de travailler sur la version 2007-2012 du Plan d'action en matière d'éducation des adultes et de formation continue.

Pourtant, si on voit toute la question du ralentissement économique, mais aussi si on veut faire une relance sur le plan économique, il faut avoir une main-d'oeuvre qualifiée, compétente, avec des connaissances et une formation de base irréprochables. Puis, on le voit, la Fédération des chambres de commerce du Québec, la Fédération des commissions scolaires du Québec le dit, il y a une pénurie de main-d'oeuvre qui s'en vient. Tout le monde la voit, puis on dirait qu'on est comme dans un mur, là, puis le mur nous attire, et on y va, pendant ce temps-là on fait des annonces, on fait des mesures ici et là, un peu dispersées, mais qui ne sont pas regroupées dans un objectif commun qui ferait l'unanimité parmi les groupes ou, du moins, un consensus parmi ces groupes qui travaillent sur le terrain en cette matière...

Donc, quand on rencontre des groupes qui travaillent en éducation des adultes, en formation continue, puis quand on voit tout ce qu'on pourrait faire dans le service aux entreprises, la formation en entreprise au Québec, faire en sorte qu'au fond notre main-d'œuvre qui est en emploi puisse développer, pendant qu'elle est à l'emploi d'une entreprise, des connaissances accrues pour faire en sorte que — ce qu'on ne souhaite pas — s'il y a une fermeture d'entreprise, donc une perte d'emploi, bien ces gens-là puissent se trouver plus rapidement un emploi... Mais l'objectif vraiment souhaité, c'est de faire en sorte que ces entreprises-là deviennent de plus en plus productives, aient de plus en plus de contrats, créent de plus en plus de richesse, puis qu'on puisse la répartir mieux au Québec, puis faire en sorte que ces entreprises-là vont rester au Québec et ne se délocaliseront pas à l'extérieur du Québec. Donc, moi, je pense que c'est important de travailler à ce niveau-là.

Puis je pourrais vous parler de la formation professionnelle, c'en fait partie aussi. Le gouvernement annonce, depuis 2009 puis, après ça, en 2010, en 2011, dans le dernier budget et dans le discours d'ouverture, un grand forum sur l'adéquation de la formation et du marché du travail. Mais, ce grand forum là, les gens se questionnent beaucoup quand il va venir vraiment. Là, il y a une tournée des régions qui commence, là, dans les jours ou les semaines qui viennent, donc je pense que c'est rassurant de voir ça. Mais il faudra s'assurer que les conclusions ne soient pas écrites d'avance, comme un dernier forum qu'on a eu.

Et, là-dessus, pour la formation professionnelle, en terminant, Mme la Présidente, la Fédération des commissions scolaires du Québec, par la voix de sa présidente... Je devrais dire par sa plume parce que c'est plutôt par écrit qu'elle l'a fait, une lettre d'opinion. Josée Bouchard, qui est présidente de la fédération, avait écrit une lettre le 23 février dernier, donc, en prévision du discours inaugural qui demandait au premier ministre d'abattre les préjugés contre la formation professionnelle, et je pense... j'espère, je souhaite que ce soit discuté dans le grand forum, sommet, colloque — appelons-le comme on veut — sur l'adéquation de la formation et les besoins de la main-d'œuvre. Mais je pense qu'il va falloir avoir une vision globale. La politique d'éducation des adultes pourra contribuer, mais aussi avoir une impulsion de la part du gouvernement en cette matière pour faire en sorte que la formation professionnelle ne soit pas vue comme une fin, mais plutôt une façon, un outil pour aller plus loin.

Ma collègue de Taillon a beaucoup travaillé sur la question des passerelles, donc des D.E.P.-D.E.C. ou d'autres types de passerelles, mais, moi, je pense qu'on doit travailler dans ce sens-là et faire en sorte qu'au Québec notre formation professionnelle, qu'on s'est donnée il y a plusieurs années, qui est un modèle à travers le monde, puisse être vraiment un des leviers pour faire en sorte qu'au Québec on va créer de la richesse et qu'on va la répartir mieux, pour faire en sorte que tous les Québécois puissent avoir les mêmes droits et les mêmes chances et faire en sorte qu'on soit plus riches ici, au Québec. Merci beaucoup, Mme la Présidente.

● (11 h 50) ●

La Vice-Présidente (Mme Houde-Pepin): Alors, je vous remercie, M. le député de Saint-Jean. Je reconnais maintenant M. le député de Huntingdon, adjoint parlementaire au ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. M. le député.

M. Stéphane Billette

M. Billette: Merci beaucoup. Merci, Mme la Présidente. C'est vraiment un honneur pour moi, aujourd'hui, de prendre la parole, premièrement, à titre de député de la circonscription de Huntingdon et également, comme vous l'avez si bien mentionné, comme nouvel adjoint parlementaire au ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. Dans cette fonction, Mme la Présidente, je m'engage auprès du ministre et de tous mes collègues ici présents à continuer l'excellent travail de mon voisin de banquette et député de Vanier... a pu réaliser les deux prochaines années. Donc, c'est vraiment un plaisir et un honneur pour moi d'avoir cette nouvelle fonction.

Je prends aujourd'hui la parole, Mme la Présidente, afin d'appuyer les propos tenus par le premier ministre du Québec lors de son discours inaugural prononcé le 23 février dernier. J'adhère, Mme la Présidente, à l'ensemble de la déclaration faite par le premier ministre et je souhaite aborder quelques thèmes qui touchent les citoyens et citoyennes de ma circonscription de la région de Huntingdon et qui me touchent plus particulièrement.

D'entrée de jeu, Mme la Présidente, je suis vraiment fier que notre gouvernement ait annoncé des mesures innovatrices dans le domaine de l'éducation. Les mesures afin de favoriser la réussite scolaire, rejoindre les jeunes dans leur quotidien et accroître leur sentiment d'appartenance envers leurs établissements d'enseignement m'apparaissent des choix judicieux, logiques et sensés. Ces mesures démontrent que notre gouvernement est prêt à prendre ses responsabilités en matière de décrochage scolaire et qu'il a à cœur surtout la réussite et la poursuite des études chez nos jeunes garçons.

Dans son discours, le premier ministre a souligné la mise en valeur d'une collaboration nouvelle entre les commissions scolaires francophones et anglophones. Je ne peux, Mme la Présidente, que me réjouir de cette annonce, qui forgera sans doute les bases d'une nouvelle collaboration pour les communautés où il y a présence d'institutions scolaires anglophones et francophones dans un milieu. Cette initiative a été applaudie par la Fédération des commissions scolaires du Québec et l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec. Je crois fermement que les commissions scolaires francophones et anglophones ont beaucoup de potentiel à travailler ensemble et qu'elles ont la volonté nécessaire pour réaliser une telle collaboration.

À titre d'exemple, Mme la Présidente — à titre personnel, je dois vous mentionner, demeurant dans un secteur où la présence anglophone est très forte — dans mon lieu de résidence, on voyait passer à chaque matin cinq autobus scolaires avec environ sept ou huit étudiants dans chacune d'entre elles. Depuis maintenant quatre ans, on ne voit que deux autobus scolaires passer, les jeunes de l'école anglophone, francophone prennent l'utilisation du transport ensemble. Donc, les gens peuvent développer des liens, nos jeunes peuvent apprendre à connaître leur communauté, et ce, dans une ambiance vraiment amicale.

Un autre exemple, les services de garde, l'«after-school», qu'on peut appeler, est maintenant partagé par les deux institutions scolaires dans le village natal où je demeure, à Warwick. Donc, des jeunes de l'école anglophone côtoient des jeunes de la communauté anglophone. Et, il ne faut pas oublier, il ne faut pas distinguer ces

deux communautés-là, car nous ne formons qu'une seule communauté dans les petits villages ruraux.

Il y a également un risque subséquent, on voit le nombre d'étudiants en milieux ruraux qui diminue de façon très, très, très importante. Il y a un exemple qui a été fait dans l'Estrie où les gens, en recevant une éducation aussi bien en français qu'en anglais, sont dans le même établissement. Une réduction de coûts, et ces jeunes-là, qui doivent vivre dans la même communauté, apprennent à mieux se connaître.

Par le fait même, Mme la Présidente, je tiens également à souligner l'apprentissage intensif de l'anglais pour les sixième année du primaire. Pour ma part, cette mesure apportera des bénéfices incalculables aux générations futures, car nous savons tous que maîtriser une deuxième et, en 2011, maintenant, une troisième langue est un énorme atout lorsqu'il est temps de faire son entrée sur le marché du travail et, surtout, bien fonctionner dans un système où le contexte mondial est omniprésent. Nos clients ou nos fournisseurs ne seront plus nos voisins ou ne le sont plus, mais vont devenir des gens dans des pays émergents ou de nos voisins du sud, les États-Unis.

De plus, Mme la Présidente, cette mesure concorde parfaitement avec la vision de notre gouvernement qui vise à améliorer l'arrimage entre la formation académique et les besoins de nos entreprises. Nos entreprises, afin d'être plus compétitives à l'extérieur de notre territoire francophone, se doivent d'avoir des employés qui savent se débrouiller en anglais. La maîtrise de la langue anglaise — et, maintenant, on peut y ajouter l'espagnol — est un avantage lorsqu'il s'agit d'aller chercher de nouveaux partenaires ou de percer de nouveaux marchés à l'échelle mondiale. Mais soyez assurée, Mme la Présidente, que notre gouvernement continuera de faire la promotion de la langue française, et nous allons continuer d'investir dans cette langue.

Nous allons également poursuivre nos engagements en matière de développement durable. Mme la Présidente, depuis quelques années déjà, on utilise déjà de plus en plus les différentes facettes du développement durable, mais est-ce qu'on se souvient, à la base, de la signification exacte de ces deux mots que sont le développement durable? Le développement durable, Mme la Présidente, c'est une attitude, une démarche, une façon de réaliser notre développement. C'est également poser des gestes, à prendre des décisions en tenant compte des dimensions sociale, économique et environnementale, l'objectif initial étant de satisfaire aujourd'hui nos besoins, nos aspirations de développement en s'assurant de léguer aux prochaines générations des capitaux financiers, sociaux, humains, naturels et des produits de qualité qui leur permettront d'assurer leur propres besoins de développement selon leurs valeurs.

Vous savez, Mme la Présidente, participer à une démarche de développement durable, c'est si simple pour chacun d'entre nous. À titre d'exemple, réduire sa consommation de papier en imprimant recto verso, en lisant à l'écran les courriels reçus sans les imprimer de façon systématique; réduire sa consommation de produits suremballés, recycler, qui est maintenant devenu dans nos us et coutumes traditionnels — maintenant, le recyclage fait partie de nos valeurs; réduire sa dépendance à l'auto, marcher, utiliser les transports collectifs, également très bon, entre parenthèses, pour la forme physique; éviter le

gaspillage de notre eau; acheter les produits équitables; modifier ses habitudes d'éclairage, fermer les lumières d'une pièce non utilisée sont des petits gestes concrets que chacun d'entre nous ou chacun des citoyennes et citoyens du Québec peut réaliser pour apporter un apport important au développement durable de notre province. Mais notre gouvernement, lui, a décidé d'être un leader et d'aller encore plus loin, de s'engager davantage dans cette vaste voie qu'offre le développement durable.

Mme la Présidente, notre gouvernement a toujours été proactif en matière de développement durable, de changements climatiques, de réduction de gaz à effet de serre, et j'en passe. Autant notre premier ministre que les ministres de l'Environnement qui se sont succédé ont su mettre en valeur nos initiatives sur la scène nationale et même internationale. Les États fédérés, avec le Québec en tête, ont, entre autres, fait la démonstration qu'ils sont des agents de changement, avant-gardistes dans la réduction des gaz à effet de serre, les GES.

J'aimerais rappeler que la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs de l'époque a profité de son passage à la Conférence des Nations unies sur les changements climatiques de Cancun en décembre dernier pour annoncer la publication de l'Inventaire québécois des émissions de gaz à effet de serre en 2008 et leur évolution depuis 1990. Cet inventaire permet de constater qu'en 2008 les gaz à effet de serre du Québec ont connu une diminution, Mme la Présidente, de l'ordre de 1,2 %, et ce, comparativement aux données de 1990. C'est vraiment un exploit, Mme la Présidente, d'avoir réalisé où on se trouve maintenant en 2011, 21 ans plus tard, d'avoir réduit nos émissions de l'ordre de 1,2 %. Il s'agit donc d'une diminution — et il est encore plus important de le souligner — de 5,5 %, Mme la Présidente, comparativement à 2007, ce qui est énorme, surtout sachant que nos émissions de gaz à effet de serre ne proviennent pas comme d'autres États où l'utilisation pour la production d'hydroélectricité est faite à partir de centrales provoquant des émissions importantes de gaz à effet de serre mais plutôt l'hydroélectricité...

● (12 heures) ●

Ce faisant, Mme la Présidente, le Québec passe, pour la première fois depuis 2001, sous le niveau de 1990, ce qui nous permettra d'atteindre notre objectif de réduire de 16 % nos émissions de gaz à effet de serre sous les niveaux de 1990. De plus, les émissions de gaz à effet de serre par habitant, en 2008, correspondent au plus bas niveau observé au Québec jusqu'à maintenant et représentent une baisse de 10,8 % par rapport au niveau de 1990. Pourtant, de 1990 à 2008, important de se le rappeler, la population québécoise a augmenté de 11 % et le PIB a connu une croissance, de son côté, de 46 %.

Ce n'est certainement pas l'inaction du Parti québécois en matière de changements climatiques qui nous a donné une longueur d'avance. Le Parti québécois n'a jamais cru, lorsqu'il était au pouvoir, en la capacité du Québec de réduire ses gaz à effet de serre. Je me dois, Mme la Présidente, de citer l'ancien ministre de l'Environnement du Parti québécois, M. Paul Bégin, qui disait, le 29 novembre, et je cite: «...le Québec, comme le reste de l'Occident, ne pourra respecter ses engagements. D'ici 2010 — on est maintenant en 2011, Mme la Présidente — l'augmentation des gaz à effet de serre se situera entre 11 % et 17 %, ce qui est mieux que les 30 % prévus pour le reste du Canada», se consolait le ministre de l'époque, M. Bégin.

Force est de constater que les résultats sont au rendez-vous, Mme la Présidente. Mais nous, le Parti libéral, avons cru que le Québec est capable d'être un grand peuple et avons pris les moyens pour y arriver.

Lors de son passage à Cancún, le ministre a également rappelé que le Québec s'était fixé une cible ambitieuse pour 2020, soit de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 20 % sous le niveau de 1990. Le premier ministre en a aussi fait mention dans le discours inaugural. Cette réduction de 20 % est la plus ambitieuse en Amérique du Nord, et nous en sommes vraiment fiers, Mme la Présidente. Pour y arriver, nous allons faire évoluer le domaine des transports. Le premier ministre a annoncé qu'il s'engage dans le développement de la nouvelle industrie des transports électriques et dans l'utilisation des véhicules électriques. Notre plan comporte, premièrement, la fabrication de produits et de composantes de véhicules électriques pour faire du Québec un acteur mondial de cette nouvelle industrie.

À titre d'exemple, Mme la Présidente, vendredi dernier, je me trouvais à Boucherville, dans une compagnie nommée Bathium qui vont faire un investissement de 176 millions de dollars, une société française qui va investir ici, au Québec, pour le développement de la batterie au lithium. Force est d'admettre également que le Québec, par cet exemple, est un chef de file dans le développement durable par les énergies électriques. 80 % de la production de Bathium actuellement est exportée vers d'autres pays. Donc, cette entreprise a reconnu l'expertise, et le bon fonctionnement, et la conscience, surtout, du peuple québécois pour le développement de cette nouvelle industrie qu'est la batterie électrique.

Deuxièmement, la préparation de l'arrivée des véhicules, notamment par le développement d'infrastructures de recharge. Troisièmement, le soutien aux sociétés de transport collectif qui décideront de se tourner vers l'électricité. Et finalement encourager les Québécoises et Québécois à se tourner vers les véhicules électriques et hybrides. Alors, côté développement durable, notre gouvernement prend ses responsabilités.

En conclusion, Mme la Présidente, je tiens à réaffirmer que toutes les mesures que notre gouvernement a annoncées s'inscrivent dans le cadre financier et respectent l'objectif de retrouver l'équilibre budgétaire en 2013-2014. Ces mesures démontrent le sérieux de notre gouvernement à faire du Québec une société prospère et créatrice de richesse. Notre société, comme toutes les grandes sociétés du monde, est en constante évolution, et je suis fier de constater que les mesures annoncées lors du discours inaugural s'harmonisent avec les changements que subit notre société.

Lors de son passage à la Conférence des Nations unies sur les changements climatiques de Cancún, le Québec a su démontrer un vrai leadership en matière de lutte contre les changements climatiques en mettant en oeuvre des mesures ambitieuses et en multipliant ses alliances afin de faire connaître le rôle essentiel des États fédérés dans cette lutte. Grâce à son intérêt et à son expertise, la province est en train de devenir une plaque tournante de classe mondiale en matière de développement durable.

C'est grâce à cette reconnaissance que le Québec recevra cette année la prochaine assemblée générale du Réseau des gouvernements régionaux pour le développement durable. Ce groupe fait la promotion à travers le monde du développement durable à l'échelle régionale et

milite en faveur de la reconnaissance du rôle des États fédérés et des régions en matière de lutte contre les changements climatiques. Alors, comme le Québec est toujours au bon endroit au bon moment, Mme la représentante... Mme la Présidente, cette rencontre nous permettra de faire valoir encore une fois l'expertise québécoise en matière de développement durable.

Donc, je remercie beaucoup et je suis fier de faire partie d'un gouvernement avec une vision, qui investit des sommes, et avec une planification pour nos générations présentes et surtout pour nos générations futures. Merci beaucoup, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Houda-Pepin): Je vous remercie, M. le député de Huntingdon. Alors, je reconnais maintenant Mme la députée de Taillon et porte-parole de l'enseignement supérieur pour l'opposition officielle.

Mme Marie Malavoy

Mme Malavoy: Merci, Mme la Présidente. J'écoutais les propos de mon collègue précédent, et que voilà de belles façons de voir les choses en rose et avec une vision extrêmement optimiste quant aux capacités de ce gouvernement de faire des miracles en matière de développement durable. Je ne reprendrai pas ce dont il a parlé, parce que je vais plutôt vous parler de ce dont il est question en matière d'éducation, et plus particulièrement d'enseignement supérieur, mais mon collègue m'a inspiré quand même un mot d'introduction.

En fait, nous sommes en ce moment en train de terminer les discours... c'est-à-dire les interventions sur le discours inaugural. Depuis le début des interventions sur le discours inaugural, le budget s'est intercalé. Donc, nous avons eu l'occasion d'avoir à la fois le plaisir d'entendre les projets du premier ministre mais aussi l'occasion de voir: Est-ce que les actes suivent, et en particulier est-ce que l'argent suit? Et le fait de parler sur le discours inaugural après le discours sur le budget permet de faire des liens, des corrélations que manifestement mon collègue n'a pas faites dans son secteur mais que, moi, je vais me faire un plaisir de faire en matière d'enseignement supérieur.

J'ai bien retenu donc... Et je me souviens que je l'écoutais très attentivement au moment du discours inaugural, le premier ministre a nommé cinq priorités, dans l'ordre: l'éducation, qui était en tête de liste — je l'ai bien noté — ensuite l'emploi, le développement durable, la maîtrise de nos ressources et la santé. Alors, je me disais: L'éducation ne peut pas être mieux placée que lorsqu'un premier ministre sent le besoin, alors qu'il n'était pas obligé de faire un discours inaugural, sent le besoin de nous redire: Voici mes priorités pour la suite de mon mandat, l'éducation est en tête.

Bon. Vous me permettez de parler plus précisément de ce qui est dans mon champ d'intérêt et qui est donc l'éducation, mais vue sous l'angle de l'enseignement supérieur. Et je vais vous lire un extrait, ce sera la base de mon intervention, je vais vous lire un extrait du premier ministre lors du discours inaugural: «Depuis 2003 — disait-il — nous avons ajouté près de 1 milliard de dollars au financement de nos universités...». En même temps, autour de nous, les sociétés se mobilisent pour renforcer leurs [universités]. [Pour] ce défi en particulier, c'est tout le Québec qui doit s'unir et réagir. [...]Le gouvernement y

contribuera encore davantage, le secteur privé y contribuera davantage, et les étudiants feront leur juste part. Nos universités doivent rayonner. [...] C'est une condition essentielle à la réussite du Québec. »

Je suis en accord avec la dernière phrase, Mme la Présidente, il va sans dire. Mais j'avais bien noté quand même, dans le discours inaugural, toutes les contributions que chacun devait faire. Alors, évidemment, la première chose que j'ai regardée, vous comprendrez bien, puisque le budget est arrivé avant que je fasse ce discours d'aujourd'hui, première chose que j'ai regardée, c'est : Est-ce qu'effectivement le gouvernement va contribuer davantage au financement des universités ? Et je vais vous dire pourquoi je pense que ça n'est pas le cas, puis je n'invente rien.

● (12 h 10) ●

Vous me permettrez d'ailleurs de citer... J'ai vu tout à l'heure que vous vouliez donner une autorisation, mais là c'est le budget, je suis sûre qu'il va sans dire que je peux citer ce texte officiel. Et donc je dois vous dire que ce qui a été très étonnant de regarder dans ce document qui s'appelle Un plan de financement des universités équitable et équilibré... Donc, il y a, ce qui n'est pas toujours le cas dans un budget, un cahier spécial pour le financement des universités. Et, à la page 37, donc — il n'y a rien de plus officiel — à la page 37, on indique clairement que la contribution du gouvernement du Québec en matière de financement des universités passera de 50 virgule... de 54 %, plutôt, à 51,4 %. Tout le monde qui est ici conviendra que passer de 54 % à 51,4 %, c'est une baisse. Ce n'est pas que le gouvernement y contribue davantage, c'est que le gouvernement y contribue moins. Alors, c'est bien beau de faire des grandes envolées sur l'importance des universités dans la société québécoise pour contribuer à notre développement collectif, mais là, là, je vous donne juste un indicateur, il y a un signe que l'argent n'a pas suivi.

Autre élément qui est, là encore, un peu troublant : alors, le gouvernement dit... il met 430 millions de plus pour financer les universités à partir de maintenant jusqu'en 2015. Il dit : On met 430 millions de plus. En soi, ça peut avoir l'air de respecter donc cette idée de financer plus les universités, mais savez-vous, Mme la Présidente, ce qu'il y a dans ces 430 millions ? Parce que des chiffres comme ça, ça ne veut rien dire si on n'essaie pas de comprendre de quoi ils sont faits. Essentiellement, ces 430 millions sont faits de deux choses, une qui est réelle puis l'autre qui est un souhait, une hypothèse puis, ma foi, peut-être même une fantaisie ; en tout cas, on verra ce que l'avenir nous dira là-dessus. Je m'explique.

Dans le 430 millions, il y a donc une part — ça, c'est du réel, c'est du tangible — qui est 206 millions — ce n'est pas rien — pour absorber ce qu'on appelle les coûts de système. C'est-à-dire que, chaque année, dans nos universités, ça coûte plus cher pour payer le personnel, parce qu'il y a des conventions collectives ; ça coûte plus cher, malheureusement, de chauffage et d'électricité, ça monte là comme n'importe où ailleurs. Ça coûte plus cher pour faire tout simplement fonctionner le système, et, si on veut conserver ce qu'on a — on n'a encore fait aucun développement, engager les personnes de nouveau — et si on veut conserver ce que l'on a dans les universités québécoises, il faut 206 millions de plus.

Ça, on l'a, et le budget nous l'accorde, mais, dans le 430 millions que j'évoquais tout à l'heure, et c'est là où il

y a un peu plus de fantaisie, on suppose qu'il y aura jusqu'à 224 millions, c'est un maximum, pour faire quoi, Mme la Présidente ? Pour servir d'appariement des dons. Qu'est-ce que ça veut dire ? Là, je prends la peine de l'expliquer un peu, parce que sur le coup on avait l'impression que le gouvernement devenait tout à coup très généreux.

Appariement des dons. Le premier ministre a dit dans son discours inaugural... Je vous le redis, un instant ; il a dit : « Le gouvernement [...] contribuera davantage, le secteur privé y contribuera davantage », au développement de nos universités. Et donc — et là-dessus on ne peut pas lui en tenir rigueur, bien sûr — le premier ministre souhaite que le secteur privé soit plus généreux et fasse des dons au système universitaire pour, bon, permettre d'avoir une enveloppe qui soit plus volumineuse, pour permettre du développement. Et le gouvernement a dit : Si les universités vont chercher des dons privés, nous allons introduire un système d'appariement des dons. Quand le privé va donner de l'argent, le gouvernement va donner de l'argent. Le seul problème, c'est qu'on suppose que les universités vont aller chercher dans le privé jusqu'à 224 millions d'argent neuf. Si les universités ne réussissent pas, le gouvernement va garder son argent. Vous comprenez, c'est de l'argent en contrepartie. Alors, pour dire les choses simplement : S'il n'y a pas de partie, il n'y a pas de contrepartie, il n'y aura pas nécessité pour le gouvernement de libérer cet argent. Donc, c'est fondé en partie sur quelque chose qui est une hypothèse, qui est une supposition.

Je me permets également de noter, dans les volontés du gouvernement, qu'il y a une chose dont on ne parle pas puis qui est étonnante, me semble-t-il — on y reviendra au moment de l'étude des crédits : le gouvernement fédéral devrait réinjecter 800 millions de dollars dans les études supérieures au Québec, et ça, on dirait que... on n'en parle plus. On devrait avoir 800 millions de plus par année en transferts postsecondaires ; on n'en parle plus. Et, même dans le tableau que je vous indiquais tout à l'heure, je vous disais : La part du gouvernement du Québec va diminuer de 54 % à 51,4 % ; celle du gouvernement du Canada, on anticipe qu'elle va diminuer de 14 % à 12 %. Là encore, baisse du côté du gouvernement du Canada.

Donc, il me semble qu'il y a là une bataille à faire, très nette, pour que les transferts fédéraux qui nous sont dus soient versés au Québec. On en aurait cruellement besoin.

Alors, le gouvernement du Québec dit : On va injecter plus. Ça n'est pas le cas. Le gouvernement fédéral va injecter moins, et on ne fait même pas la bataille pour ce 800 millions. Les entreprises, on s'attend à ce qu'elles donnent de l'argent. Mais on s'attend à ce qu'elles donnent de l'argent. Et là je peux le regretter comme vous, comme tout le monde, mais c'est vrai que la culture au Québec n'est pas suffisamment développée pour que les personnes et les entreprises qui bénéficient largement des bienfaits de la scolarisation et des études supérieures des jeunes gens du Québec fassent leur part et remettent dans le système une partie de ce qui est investi. Mais c'est comme ça, on ne peut pas changer cette culture-là du jour au lendemain.

Alors, tous ces gens-là font une part imaginaire ou réelle, mais à la baisse. Les seuls qui font vraiment une part qui est augmentée, parce que le premier ministre disait... Il disait : Les étudiants feront leur juste part. Alors là, la juste part des étudiants, ce qui est curieux, Mme la Présidente, c'est que, bien sûr, on le sait, c'est 325 \$ par

année pendant cinq ans. C'est énorme pour des étudiants. Mais ce qui est curieux puis ce qui est difficile à justifier, c'est de penser que la génération des étudiants d'aujourd'hui paie rétroactivement pour les décisions qui ont été prises par tous les gouvernements qui ont précédé depuis 43 ans.

Il y a des décisions qui ont été prises, depuis 43 ans, de diverses manières et qui font qu'aujourd'hui effectivement on ne paie pas, en dollars constants, ce qu'on aurait payé il y a 43 ans. Mais pourquoi est-ce la génération de ceux et celles d'aujourd'hui qui doit payer pour ça? Pourquoi est-ce qu'on revient en arrière de façon aussi monumentale et qu'on assomme littéralement les étudiants? Parce qu'eux, on est sûr qu'on va aller chercher jusqu'au dernier sou dans leurs poches, avec le discours du budget qui est venu mettre des chiffres sur la déclaration du premier ministre.

Et vous me permettez d'intervenir particulièrement là-dessus, parce que je vois bien, comme vous, l'agitation des étudiants, qui n'acceptent pas de porter à eux seuls un tel fardeau. Et je me permets de dire que, dans mon comté particulièrement, qui est le comté... On le dit avec fierté et en même temps des fois un petit sourire, que c'est le comté où il y a le plus grand cégep francophone du monde. Mais, comme il n'y a de cégeps qu'au Québec, alors je peux dire qu'évidemment c'est le plus grand cégep francophone, qui est le collège Édouard-Montpetit. Les jeunes qui sont là, qui ont demandé d'ailleurs à me rencontrer dans les jours qui viennent, ils sont atterrés à l'idée qu'ils devront, eux, absorber parce qu'on a fait des choix différents antérieurement, ils devront absorber un coût aussi énorme que 325 \$ par année pendant cinq ans.

Le débat est ouvert là-dessus, donc. Vous voyez bien, Mme la Présidente, qu'en cette matière c'est des choix que l'on fait. Il y a quelqu'un récemment qui me disait en toute bonne foi, je ne le nie pas, mais enfin: Regardez ce qui se fait dans le reste du Canada. Bon, on est en deçà. Et, même avec cette hausse, on va être encore en deçà pendant un certain temps. C'est vrai. C'est vrai. Au Québec, on a fait des choix qui font qu'accéder à des études supérieures coûte moins cher que dans le reste du Canada. Cela dit, dans le reste du Canada, ils ont des problèmes majeurs, particulièrement au plan de l'endettement. Nos étudiants, nos étudiantes ont des problèmes d'endettement, et, dans le reste du Canada, c'est même, dans certains cas, assez catastrophique, et il faut toujours penser à ça.

● (12 h 20) ●

Ça veut dire quoi, commencer dans la vie avec une dette d'études qui se chiffre, chez nous, pour un baccalauréat, à environ 14 000 \$? Et ça veut dire quoi, dans la vie, commencer avec 15 000 \$, 20 000 \$, 25 000 \$ de dette? Ça veut dire qu'au moment où on a fini ses études, qu'on s'installe dans la vie, qu'on veut fonder une famille, qu'on veut s'acheter une maison, on a, et surtout si les deux parents ont étudié, des dettes qui sont énormes. Donc, on doit tenir compte de ce facteur-là.

Ce que je pense également, c'est qu'on ne peut pas comparer un seul élément de nos choix, au Québec. On a aussi... Et c'est comme ça, on peut bien s'en désoler ou tout simplement le constater, on a, dans plusieurs universités, ce qu'on appelle des étudiants à la première génération, c'est-à-dire que le milieu dont ils proviennent n'est pas un milieu où les parents ont fait des études supérieures.

Vous savez comme moi, Mme la Présidente, qu'on a fait des bonds de géant en matière de scolarisation au

Québec, en matière de rattrapage, depuis ce qu'on appelle la Révolution tranquille jusqu'à aujourd'hui. Donc, depuis les 50 dernières années, on a fait des bonds de géant. Mais il faut se rappeler qu'il n'y a pas si longtemps il y a peu de gens qui étudiaient, il y a peu d'hommes qui étudiaient et il y avait peu de femmes, jusqu'à récemment, qui étudiaient. On a fait donc des bonds de géant.

Mais en même temps on doit tenir compte du fait que, s'il n'y a pas un soutien de l'État pour favoriser les études supérieures, si on a des mesures extrêmement désincitatives, comme c'est le cas avec cette hausse draconienne des droits de scolarité, on ne va pas donner envie aux gens d'aller vers des études supérieures. Or, on en a cruellement besoin. Le Québec est un État qui sera toujours d'une taille modeste. Il ne peut se développer que s'il mise sur le savoir, que s'il mise sur l'innovation, sur la créativité. Ce sont des valeurs et des caractéristiques, je pense, québécoises, mais il faut qu'elles soient appuyées sur une solide formation. Et, moi, je crains vraiment que, malgré ce discours inaugural du premier ministre, on se retrouve avec un manque de personnes qui seront attirées par les études supérieures.

Parce que, vous le savez aussi bien que moi, Mme la Présidente, c'est exigeant de faire des études. Au lieu de commencer à consommer, de commencer à s'acheter des biens, au lieu de commencer à travailler, de se sentir travailleur... De dire: Pendant tant d'années de ma vie, je vais me serrer la ceinture, je vais étudier, c'est exigeant. Mais on a besoin que les gens le fassent. On a besoin qu'ils se forment. On a besoin qu'ils aient ce courage. On a besoin qu'ils mettent leurs talents au service de leur développement à eux comme citoyens mais aussi au service du développement de la société québécoise.

Et donc nous avons fait des choix. Puis je vais prendre un autre exemple pour illustrer qu'on n'a pas honte d'avoir fait ces choix-là, on doit au contraire en être fiers. Par exemple, vous savez bien qu'il n'y a pas d'autre province du Canada et il n'y a pas d'autre cas en Amérique non plus où nous ayons un système de centres de la petite enfance à 7 \$. Vous savez fort bien que, quand on parle de cela dans d'autres provinces à des parents, ou aux États-Unis, ou, comme ça m'est arrivé, par exemple, à des gens de ma génération mais dont les parents... dont les enfants sont allés aux États-Unis, ils se rendent compte à quel point c'est lourd, hein, de payer les services de garde quand on doit le faire dans... avec un système privé. Nous avons fait le choix collectif, au Québec, de dire: Écoutez, que nous ayons des enfants, que nous n'en ayons pas ou que nous n'en ayons plus — comme c'est mon cas, puisque, moi, je pense à mes petits-enfants et non plus à mes enfants — nous faisons le choix collectivement de mettre en commun nos ressources pour financer ces services de garde à 7 \$ par jour parce qu'on pense que c'est bon pour tout le monde et que c'est à tout le monde d'en supporter donc le poids économique.

Je fais le même raisonnement pour l'enseignement supérieur. Je pense que, si un discours inaugural met l'éducation comme la priorité numéro un et que, si le gouvernement disait: On s'engage à en mettre davantage, il devrait tenir sa parole, ce qui n'est pas le cas actuellement. Et je pense également qu'on doit être fiers de dire: Écoutez, dans ce coin du monde qui s'appelle le Québec, on veut que les jeunes aient toutes les chances du monde pour accéder à des études supérieures et on ne veut pas qu'au sortir de ces études ils soient endettés par-dessus la tête.

Vous me direz: Oui, mais c'est un investissement personnel, et donc c'est normal qu'ayant investi dans leur avenir ça leur coûte quelque chose. C'est vrai. Et ça leur coûte, de toute façon, quelque chose, parce que, si vous calculez les frais de scolarité, les frais afférents, dont on ne parle pas mais qui s'ajoutent, évidemment les frais de subsistance pour des étudiants qui souvent n'ont pas d'université à portée de main, c'est vrai que ça coûte cher. C'est un investissement personnel, on le conçoit, mais c'est également un investissement pour l'ensemble de la société. Et on ne peut pas demander aux gens d'investir tout simplement en pensant, de façon très personnelle, à leur avenir à eux tout seuls sans penser à cette question-là de façon plus globale. Si on veut qu'il y ait un juste équilibre entre ce qu'on fait comme investissement personnel quand on étudie et ce que la société va assumer, eh bien, disons-nous une chose très simple: Au moment où ces gens gagneront de bons salaires parce qu'ils auront bien étudié, ayons un système d'imposition qui redonne à la société ce qu'on leur a donné pour leur permettre d'accéder donc à cet enseignement de qualité.

Voilà, très brièvement, Mme la Présidente. J'aurai l'occasion, dans le cadre de l'étude des crédits, de reprendre des choses, mais je voulais mettre en parallèle de belles déclarations de discours inaugural avec de moins belles réalités de budget pour ce qui est de l'enseignement supérieur. Je vous remercie.

La Vice-Présidente (Mme Houde-Pepin): Alors, je vous remercie, Mme la députée de Taillon. Je reconnais maintenant Mme la députée de Gatineau et adjointe parlementaire au premier ministre. Mme la députée.

Mme Stéphanie Vallée

Mme Vallée: Merci. Merci, Mme la Présidente. Alors, ce matin, je tenais à prendre parole dans le cadre du débat sur le discours inaugural parce que j'avais envie de vous parler, Mme la Présidente, d'un sujet qui me tient à cœur à titre de mère, à titre de députée de Gatineau et surtout à titre d'adjointe parlementaire au premier ministre pour les dossiers jeunesse, c'est-à-dire l'avenir de la jeunesse québécoise, l'avenir de nos enfants, l'avenir de nos petits-enfants.

Lorsqu'on parle de l'avenir du Québec, Mme la Présidente, lorsqu'on parle de l'avenir de Charles-Antoine, d'Élisabeth, eh bien, on pense à des projets qui vont être porteurs pour le Québec. On pense à des projets visionnaires, des projets qui vont unir les gens, des projets qui vont encourager les citoyens du Québec, qui vont leur faire entrevoir le futur d'une façon... d'un oeil optimiste. Et on pense à des projets qui vont faire en sorte que les citoyens vont se dire: Ah, magnifique! Quand j'étais jeune, je ne pouvais pas compter là-dessus, je ne pouvais pas compter sur de tels programmes.

Par contre, évidemment, il y a des suggestions, dans les différents débats, il y a des propositions qui ne méritent pas d'être appelées projets, des propositions qui divisent, des propositions qui éloignent les citoyens du Québec de ce qu'on pourrait appeler la quête du bonheur commun. Et ces propositions-là, Mme la Présidente, peu importe l'intention qui se trouve derrière, semblent seulement créer de la chicane, provoquer des malaises, provoquent des crises soit parce qu'elles sont très radicales, ou parce qu'elles passent complètement à côté de l'objectif visé.

Et je ne pouvais pas m'empêcher, Mme la Présidente, de profiter de ce moment-ci pour analyser avec vous quelques propositions qui, plutôt que de faire rêver les Québécois, ont plutôt suscité la division, des propositions apportées par nos collègues de l'opposition, entre autres dans le domaine linguistique, et qui ne sont pas nécessairement des objectifs prioritaires pour le Québec mais qui, pour le Parti québécois, amènent ou tendent vers l'objectif prioritaire, l'objectif de l'article 1 qui est d'amener les Québécois vers la souveraineté. Et c'est dans le... on en parle, c'est dans l'actualité depuis plusieurs jours. Et, pour nous, ces objectifs de division là n'amènent pas les Québécois sur la voie du mieux-être collectif. Et je pense que l'objectif du mieux-être québécois, du côté de l'opposition, a été un petit peu détourné justement pour laisser toute la place à la question de la souveraineté. Et, pour se rendre là, bien on a tenté de susciter des crises, de susciter des chicanes.

● (12 h 30) ●

Alors, évidemment, ce qu'il est inquiétant de constater et ce que je constate depuis quatre ans, c'est que le Parti québécois, constamment, comme s'ils étaient programmés, comme s'ils étaient des automates, ils se braquent contre tout, ils s'objectent à tout: au gaz de schiste, au nucléaire, au fédéralisme canadien. Ils s'opposent. Leur position, évidemment, va varier selon l'actualité internationale, va varier en fonction de la une du jour, hein, la une des journaux va souvent orienter les prises de position de certains députés de l'opposition. Et on constate aussi qu'entre eux ils ne se parlent pas beaucoup, alors les prises de position sont assez volatiles et fluctuent, c'est assez amusant. Parce que, lorsqu'on regarde un petit peu ce qui se passe, au lieu de se porter... de travailler ensemble, en équipe, sur des projets d'avenir, des projets porteurs, on s'entre-déchire, on s'oppose l'un à l'autre.

Et je vous parlais un petit peu plus tôt de la question linguistique et c'est vraiment amusant de regarder ce qui s'est passé, sur la scène québécoise, dans ce dossier-là, ou plutôt ce qui s'est passé au sein de l'opposition, dans ce dossier-là, depuis les 10 dernières années. En 2001 — alors, on remonte à il y a 10 ans — il y avait eu, lors d'un Conseil national du parti, un débat sur la langue, et M. Jean-Marc Salvé, dans un article datant de février 2001, relatait qu'après être parvenu à faire battre de peine et de misère «une proposition qui aurait contraint les allophones à étudier en français au niveau collégial», un psychodrame avait eu lieu à l'intérieur. Certain, qui était considéré comme un ancien parlementaire, M. Michaud, s'était emporté, et celui qui était le «président de l'exécutif de Mercier» avait même «déchiré sa carte de membre», affirmant que le rejet de cette proposition-là par les membres, au Conseil national, avait été «téléguidé d'en haut». Alors, en 2001, on s'entre-déchirait encore sur certaines positions prises par les chefs. Et c'est à ce moment-là qu'on a pu vraiment constater une fracture grandissante à l'intérieur même de l'opposition sur un sujet qui normalement devrait les rassembler, qui est la langue française.

Huit ans plus tard, en 2009, Mme la Présidente, encore au Conseil national du Parti québécois — et je vous soumetts que c'est tout d'actualité, compte tenu des événements qui se produiront dans les prochaines semaines — il y a eu une proposition d'imposer le cégep en français, qui continuait de soulever des passions. Et, à ce moment-là, notre collègue le député de Borduas, qui défend toujours

évidemment la proposition avec conviction, était un petit peu plus modéré. Il disait: Personnellement, je pense faire ça, mais on va essayer d'imaginer une autre solution. On a pensé à une autre solution, mais elle ne tient pas le coup.

Mais, avant de proposer des solutions, Mme la Présidente, il faut savoir quel était le problème. Ça, ce n'était pas clair. Mais la chef de l'opposition aurait alors dit qu'il fallait laisser parler la base. La proposition qu'avait émise alors la chef de l'opposition et notre collègue le député de Marie-Victorin, vous savez c'était quoi, Mme la Présidente? En 2009, le Parti québécois souhaitait étendre l'application de la loi 101 dans les CPE pour obliger les enfants de familles allophones à fréquenter des garderies en français. Mais ce n'était pas nécessairement là où on devait agir.

À l'intérieur même de l'organisme, de l'organe, à l'intérieur même du Parti québécois, il y avait eu, à ce moment-là, des frictions. Le président d'alors, M. Jonathan Valois, avait dit: Il faut que la loi 101 soit étendue aux écoles privées, même les écoles non subventionnées au Québec, allant à l'encontre même, Mme la Présidente, de l'espace de liberté qui était si cher aux pères de la loi 101, à M. Camille Laurin et à M. Louis Bernard. Et d'ailleurs M. Bernard est venu exprimer cette situation-là, cette notion d'espace de liberté que les pères de la loi 101 avaient souhaité conserver au Québec.

Alors, vous voyez, au sein du Parti québécois, on cherche à mettre en place des mesures draconiennes. Et ça, évidemment, c'est directement tiré des propos des collègues de l'opposition. «On cherche à mettre en place des mesures draconiennes pour renforcer la langue française et l'intégration des immigrants du Québec», et ça, c'est des propos tenus même par la chef de l'opposition le 22 novembre 2009, à Radio-Canada. Alors, des mesures draconiennes, c'est une belle illustration, Mme la Présidente, de ce qu'on propose de l'autre côté de la Chambre. On cherche à proposer des mesures radicales, qui ne font pas rêver les Québécois, qui ne font pas rêver à un meilleur Québec, mais plutôt qui divisent les Québécois.

Et, de notre côté, Mme la Présidente, c'est sûr, on a pas mal mieux à faire que de proposer des mesures radicales qui vont diviser les Québécois. Au contraire, pour nous, l'objectif, ce n'est pas de fermer les portes aux jeunes en leur ôtant la possibilité d'étudier au cégep en anglais, ce n'est pas de brimer l'espace de liberté des citoyens du Québec, Mme la Présidente. Mais c'est d'ouvrir au maximum des nouvelles portes à notre jeunesse, de nouvelles opportunités. Et on a tellement de talents au Québec, Mme la Présidente, on a tellement de ressources. Et on a tellement et surtout confiance à notre jeunesse, et on est persuadés que ce sont ces jeunes-là qui amèneront le Québec vers de nouveaux sommets.

Et, dans son discours inaugural, Mme la Présidente, le premier ministre a salué le dévouement des enseignantes, le dévouement des professionnels, des directions d'école, qui travaillent de manière exemplaire au profit de nos enfants. Je tiens, à titre de maman, à unir ma voix à la sienne et à leur offrir toute ma reconnaissance. Notre gouvernement doit aussi faire sa part, et c'est justement ça que nous faisons et que nous avons fait en lançant, en 2009, la Stratégie d'action jeunesse 2009-2014. On montre aux jeunes, qui sont au cœur de nos priorités, qu'on fait de bons choix stratégiques dans leur intérêt, et non dans l'intérêt de l'article 1 de la constitution de notre parti.

Je ne veux pas entrer dans tous les détails de la Stratégie d'action jeunesse, Mme la Présidente, je n'ai pas

assez de temps, et puis, de toute façon, on doit terminer à 13 heures, je pourrais vous en parler abondamment. La Stratégie d'action jeunesse vise vraiment à soutenir tous les jeunes, qu'ils soient tout petits jusqu'aux moins jeunes de 35 ans, les accompagner à l'école dans la réussite scolaire, les accompagner dans les centres de la petite enfance, les accompagner dans leur projet de se diriger, de tendre vers l'international, Mme la Présidente. La Stratégie d'action jeunesse est extraordinaire.

Et nous avons vraiment pris des mesures pour soutenir les jeunes. Et le premier ministre, dans son discours inaugural, a ajouté à toutes ces mesures-là, entre autres lorsqu'il est question de l'apprentissage intensif de l'anglais dès la sixième année. C'est un pas qui vise à amener les jeunes vers la préparation de l'international.

Et ce qui est intéressant, et là où on voit encore la division du côté de l'opposition, Mme la Présidente, c'est que la chef de l'opposition a salué cette initiative, d'une certaine façon, lors de sa réponse au discours inaugural, mais, dans les discours sur le budget et les discours sur le discours inaugural, on soulève certaines objections de la part des députés de l'opposition. Alors, ça risque d'être un conseil national intéressant dans les prochaines semaines, auquel nous pourrions assister par le biais des médias.

Mme la Présidente, je vais m'arrêter parce que nous avons, de notre côté de la Chambre, une foule d'idées pour permettre au Québec, par l'entremise de sa jeunesse, de relever les défis du XXI^e siècle. Comme l'a dit le premier ministre dans son discours, nous allons continuer de faire mieux en éducation, nous allons continuer de faire mieux pour les familles et pour l'emploi, nous allons continuer de faire mieux pour les jeunes. Et l'objectif visé par le premier ministre, par l'ensemble des collègues du gouvernement, par l'ensemble de mes collègues députés, c'est de faire en sorte que le Québec soit doté des outils appropriés pour assurer la pleine participation des jeunes au développement de la société, ce qui va garantir la vitalité du Québec de demain.

Mme la Présidente, en fait, ce qu'on souhaite faire, c'est tout simplement enrichir le Québec de sa relève. Merci.

• (12 h 40) •

La Vice-Présidente (Mme Houda-Pepin): Alors, je vous remercie, Mme la députée de Gatineau. Je reconnais maintenant M. le député de Blainville, porte-parole de l'opposition officielle en matière d'affaires municipales. M. le député.

M. Daniel Ratthé

M. Ratthé: Merci, Mme la Présidente. Le 23 février dernier, le premier ministre faisait en cette Chambre un cinquième discours inaugural, après avoir prorogé la Chambre quelques jours auparavant, un discours qui avait surtout pour but de faire oublier les bévues, la mauvaise performance du gouvernement, un discours qui venait créer une sorte de diversion, un discours qui tentait de redorer l'image du premier ministre et de son gouvernement qui a perdu la confiance de la population du Québec. Et pour cause, Mme la Présidente: pertes records de la Caisse de dépôt et de placement, dossier controversé des FIER, attribution de places en garderie plutôt de façon controversée, allégations de corruption et de malversation mettant en cause le secteur de la construction, le processus d'octroi de contrat public, refus obstiné du gouvernement d'accéder

à la demande de la population de tenir une commission d'enquête publique, ce qui a eu pour conséquence de miner la réputation et la crédibilité de toute la classe politique au Québec et plus particulièrement dans le milieu municipal où, en raison de l'inaction du gouvernement, devant des faits troublants commis par une minorité d'élus, il faut le dire, Mme la Présidente, et dévoilés par les journaux, eh bien, résultat: la population du Québec croit aujourd'hui que c'est l'ensemble des maires et des conseillers municipaux qui agissent à l'encontre de l'intérêt des citoyens et des citoyennes du Québec, alors que, dans les faits, la très grande majorité des politiciennes et politiciens municipaux ainsi que de mes collègues à l'Assemblée nationale font un travail avec intégrité.

Par son laxisme, son refus de mettre en place une commission d'enquête publique combinée avec les enquêtes policières, et ce, même si, aujourd'hui, seul le premier ministre et son parti refusent de faire la lumière sur l'industrie de la construction et le financement des partis politiques, par son inaction donc, Mme la Présidente, c'est toute la population du Québec qui désavoue ces instances politiques ainsi que les femmes et les hommes qui les représentent. Des faits et gestes posés par le gouvernement qui démontrent clairement qu'il n'est pas à l'écoute de la population, je pourrais continuer à vous en citer, Mme la Présidente, pendant plusieurs minutes.

Qu'a donc fait le gouvernement pour corriger le tir, pour remettre le citoyen au centre de ses priorités? Un nouveau discours du trône rempli de mesures, il faut le dire, superficielles, qui n'adressent pas les vraies préoccupations et problèmes vécus par la population du Québec. Un discours cosmétique pour redorer le blason du premier ministre.

La population n'est pas dupe, Mme la Présidente. Quand on regarde de plus près le discours inaugural, et maintenant que le budget a été dévoilé, on se rend compte rapidement à quel point le contenu du discours était vague, superficiel et que les mesures annoncées sont soit réchauffées ou ont déjà été annoncées. Au mieux, certaines ont été même copiées sur les partis d'opposition. On le sait maintenant, la plupart des mesures proposées ne suffiront pas à relancer le Québec, un Québec gouverné par un gouvernement en fin de mandat, un gouvernement usé qui a perdu la confiance de la population.

Mais, puisqu'on est là pour en parler, Mme la Présidente, prenons donc le temps d'analyser ce cinquième discours inaugural. Le premier ministre nous dit que «nous devons nous faire entendre pour affirmer notre différence et notre manière d'être», que «ce souffle de vie s'incarne dans notre langue et [...] notre culture». Ce même premier ministre qui est resté de glace hier devant la déclaration de M. Larry Smith qui déclarait que la défense du français était de l'histoire ancienne. Ce même premier ministre qui a autorisé le retour aux écoles passerelles, permettant ainsi aux gens mieux nantis de notre société d'accéder à l'étude en anglais plutôt que de défendre la loi 101. En agissant ainsi, le gouvernement est revenu sur une décision adoptée à l'unanimité par les membres de l'Assemblée nationale. Et, pire encore, c'est sous le bâillon que le gouvernement a forcé l'adoption de cette loi qui renie les principes de tous les gouvernements précédents, et ce, peu importe leur allégeance politique, Mme la Présidente.

Le gouvernement annonce la création d'un fonds spécial pour encourager nos entreprises culturelles, une

mesure intéressante en soi, évidemment, mais cette mesure est devenu un passage obligé, Mme la Présidente, pour le gouvernement, puisqu'elle vient combler le manque à gagner du gouvernement fédéral suite aux coupures en culture faites par ce dernier. Fidèle à ses habitudes, le gouvernement libéral n'a pas su négocier fermement pour que le gouvernement du Canada maintienne ses engagements envers le Québec en matière de culture. Cela démontre une fois de plus l'inefficacité et l'incapacité du gouvernement quand vient le temps de défendre les intérêts des Québécois et des Québécoises auprès du gouvernement du Canada.

Le premier ministre affirme dans son discours que les décisions, orientations et politiques s'inscriront à l'intérieur du cadre financier très rigoureux qu'il a établi il y a un an et demi, un cadre financier où le gouvernement s'est engagé, rappelons-le, à contribuer à la hauteur de 62 % de l'effort collectif. Mme la Présidente, maintenant que nous avons pu analyser le budget, force est de constater que ce sont les citoyens du Québec qui vont faire le grand effort et qu'au lieu de contribuer à 38 % tel que promis, eh bien, les Québécoises et les Québécois assumeront 59 % de l'effort budgétaire.

Depuis son élection, ce gouvernement n'arrive pas à rencontrer ses objectifs de contrôle des dépenses, et, pour 2009-2010, alors que les dépenses de programmes ne devaient progresser que de 4,5 %, c'est une croissance substantielle de 5,7 % que s'est terminée en 2009-2010... L'atteinte à l'équilibre budgétaire 2013-2014 est donc grandement fragilisée par un déficit qui atteint maintenant 3,8 milliards en 2011-2012, soit 900 millions de plus que ce qui était prévu dans le plan de retour à l'équilibre budgétaire présenté l'an dernier. Ce dépassement se répercutera évidemment sur le déficit 2012-2013 qui passera de 1,2 milliard à 1,5 milliard. Alors, comment le premier ministre peut-il espérer faire croire aux Québécoises et aux Québécois qu'il arrivera à rencontrer son objectif de limite de dépenses de 2,8 %, alors qu'il est actuellement 5,7 % et qu'il n'a jamais rencontré ses objectifs par le passé?

Mme la Présidente, comme nous avons pu le constater lors de la présentation du budget et suite au discours inaugural, c'est encore une fois dans les poches des citoyennes et citoyens du Québec que le gouvernement ira puiser son manque à gagner, en plus d'atteindre un niveau d'endettement sans précédent. Ce même gouvernement, qui a utilisé, une fois de plus, le bâillon pour abolir la loi antidéficit, un gouvernement qui demeurera dans l'histoire comme étant le gouvernement qui aura le plus endetté le Québec après une croissance... donc, avec une croissance de la dette de 3,4 milliards par année, le gouvernement actuel a ajouté près de 55 milliards de dollars à la dette du Québec. On peut maintenant affirmer, et c'est malheureux, que 30 % de la dette du Québec est attribuable à la mauvaise administration du gouvernement libéral. Par ailleurs, le gouvernement libéral a contracté des obligations qui n'apparaissent pas actuellement dans le budget mais qui vont apparaître dans plusieurs années, et, seulement pour les deux prochaines années... les deux dernières, pardon, ces engagements ont augmenté de 34 %, un gouvernement qui se prétendait, Mme la Présidente, champion de l'économie.

Mme la Présidente, la dette brute du Québec s'élève à près de 163 milliards de dollars, ce qui représente 54 % du produit intérieur brut. Au cours des cinq prochaines années, la dette brute du gouvernement augmentera de près

de 32 milliards pour atteindre 193 milliards de dollars en 2015. D'ici deux ans, les intérêts sur la dette auront augmenté de 2,2 milliards pour un total, tenez-vous bien, Mme la Présidente, de 10,1 milliards de dollars. Le Québec est la plus endettée des provinces du Canada et se situe au cinquième rang des pays industrialisés les plus endettés de l'OCDE. C'est autant d'argent qui ne sera pas investi dans l'éducation, la santé, l'emploi, des thèmes qui sont des priorités pour le gouvernement si on en croit le premier ministre dans son discours inaugural.

Mais revenons au discours, Mme la Présidente, et aux priorités du gouvernement. Alors que le taux de décrochage actuel est autour de 26 %, que un garçon sur trois, soit environ 35 %, fait l'école buissonnière, alors qu'un grand nombre d'élèves éprouvent des difficultés d'apprentissage, ont des problèmes d'attention et qu'il y a un manque flagrant de ressources, des orthopédagogues, par exemple, pour soutenir les élèves en difficulté, le premier ministre annonce que chaque classe aura son tableau blanc intelligent et que chaque professeur aura son ordinateur portable. Mme la Présidente, évidemment, je viens de l'industrie de la technologie, je ne suis pas contre la technologie, mais franchement est-ce que ce gouvernement croit vraiment que cette mesure, et un retour au vouvoiement, tel que souhaité par le premier ministre, viendront réellement contrer le décrochage scolaire? Eh bien, si c'est le cas, Mme la Présidente, je pense que le gouvernement est, lui, décroché de la réalité.

Et, suite à l'annonce de ces mesures, eh bien, Mme la Présidente, le président de la Centrale des syndicats du Québec, M. Réjean Parent, disait que les propositions contenues dans le discours ne correspondaient pas aux besoins réels du milieu. M. Parent déclarait que les 100 000 enseignants du Québec pourraient certainement préférer un investissement en ressources humaines plutôt qu'en ressources informatiques. Et, de son côté, le président de la Fédération autonome de l'enseignement, M. Pierre St-Germain, déclarait ceci: «On a donc des millions pour des accessoires et des machines mais pas un sou pour l'aide directe aux élèves en difficulté.»

● (12 h 50) ●

En fait, c'est une réponse tape-à-l'oeil à des problèmes complexes. On investit dans la quincaillerie, alors qu'on devrait prioritairement investir dans des ressources pour subvenir aux besoins des élèves en difficulté.

Mme la Présidente, le gouvernement a oublié la chose la plus importante dans son discours inaugural: mettre les citoyennes et les citoyens au coeur de ses priorités. En matière d'affaires professionnelles... de formation professionnelle, notre collègue le disait, le premier ministre annonce une rencontre entre les partenaires de la formation professionnelle et de l'éducation, couronnée par un forum national. L'idée est intéressante. Cependant, ce n'est pas la première fois qu'on en parle, hein? Ce n'est pas la première fois que le gouvernement dit qu'il faut faire l'adéquation entre la formation professionnelle et les besoins du milieu. Le gouvernement l'a déjà évoqué dans son discours inaugural de 2009. Ça a été ensuite repris lors du sommet économique de Lévis, en 2010. C'est également dans le budget de 2010. Et je ne serais pas étonné qu'on ait droit à une série de conférences de presse sur le sujet en 2011, peut-être 2012 aussi. Je pense qu'il serait grandement temps de passer des bonnes intentions aux réelles actions.

Parlons de réchauffé. Le premier ministre nous a de nouveau parlé du Plan Nord. Cinquième, sixième, septième — en fait, j'en perds mon latin, Mme la Présidente — annonce en deux ans. On nous a promis à nouveau que les détails de ce plan seraient connus dans quelques semaines. Le premier ministre fait miroiter des projets d'aéroports nordiques, de routes, de plans miniers, de ports en eau profonde, etc. Mais, au-delà des rêves d'infrastructures gigantesques, il y a une réalité bien terre à terre qui consiste à donner des conditions de vie décentes à la population du Nunavik. Donc, avant de rêver, il faudrait peut-être au moins répondre à l'un des besoins primaires de l'être humain: se loger, Mme la Présidente.

Mme la Présidente, l'office municipal de Kativik estime que 1 000 unités de logement seront nécessaires au Nunavik, et c'est sans compter les demandes additionnelles dans les prochaines années. Au Nunavik, presque 50 % des unités de logement sont occupées par plus d'une famille, une situation qui est déplorable et inacceptable et qui, selon la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, accentue les problèmes sociaux tels que l'abus de drogues et d'alcool, le suicide, la violence familiale. Alors, comment peut-on espérer développer le Nord-du-Québec et affirmer haut et fort que c'est la grande priorité du gouvernement quand on semble ignorer ce que doit être la priorité de tout gouvernement, soit le bien-être des concitoyens et des concitoyennes qui y habitent?

Mais, Mme la Présidente, non seulement le gouvernement n'adresse pas, dans son budget, cette situation, mais il annonce une diminution, une diminution de 1 000 logements sociaux. En effet, Mme la Présidente, j'ai copié, dans mon bureau, d'une lettre signée de la main du premier ministre, datée de 2009. Et, dans cette lettre signée par le premier ministre, il s'engageait à créer 3 000 logements sociaux pendant cinq ans. Il renie donc sa promesse qu'il a annoncée, donc, en 2009.

À titre de porte-parole de l'opposition officielle, Mme la Présidente, également en matière d'habitation, je dois vous dire que j'ai été stupéfait de constater que cette annonce de coupure, que cette promesse rompue a été applaudie à tout rompre par l'ensemble des députés libéraux, ici même, lors de la présentation du budget. C'est donc cela la grande vision du gouvernement en matière de logements sociaux, sa vision pour le bien-être de la population du Grand Nord québécois? Je ne suis pas député libéral, Mme la Présidente, mais je trouve que cette position est embarrassante, gênante.

Parallèlement à cela, les richesses minières du Nord sont exploitées au coût le plus bas dans tout le Canada. Alors que les autres provinces tirent une proportion importante de leurs revenus par des redevances sur les ressources naturelles, par exemple, on parle de 17 % en Alberta, 18 % en Saskatchewan, 29 % à Terre-Neuve, le ministre des Finances confirme que le Québec donne littéralement ses ressources en ne retirant que 1 % de ses revenus. Alors, il n'est pas étonnant que le gouvernement coupe dans les logements sociaux et ne soit pas en mesure financière d'assurer une qualité de vie décente aux nations innues.

L'avenir du Grand Nord passe obligatoirement par sa population. Elle passe par l'épanouissement de sa jeunesse, par la concrétisation de meilleures conditions de vie. Quel que soit le projet, le plus beau soit-il, il ne pourra pas se réaliser, Mme la Présidente, si on n'est même pas capables d'assurer les besoins primaires de tout être humain:

un logis décent pour tous, une nourriture à un prix abordable. Il me semble que ce sont des priorités qui auraient dues être au premier rang des priorités du gouvernement, ainsi que les moyens pour y parvenir.

Eh bien, avec une sixième annonce consécutive du Plan Nord, dont les détails sont pour l'instant inconnus, c'est là la mesure du gouvernement pour venir aider le Grand Nord.

Dans son discours inaugural du 23 février dernier, le premier ministre nous disait que l'éducation, le berceau de tous les talents, est la priorité numéro un du gouvernement et qu'au sommet de notre réseau d'éducation se trouvent les universités. Mme la Présidente, je cite le premier ministre qui affirmait que les universités «sont, pour l'avenir du Québec, des institutions stratégiques [qui] permettent de rivaliser avec la course mondiale vers le savoir et l'innovation». Trois semaines plus tard, lors du dépôt du budget, hausse importante des droits de scolarité: 325 \$ par année pendant cinq ans, pour un total de 1 625 \$ à terme. C'est la deuxième annonce de ce type que ce gouvernement fait. Il faut se rappeler qu'il a déjà porté les frais de scolarité de 1 668 \$ à 2 168 \$ entre 2007 et 2012, et il les porte maintenant de 2 168 \$ à 3 793 \$ pour la période 2012 à 2017, une hausse combinée de 125 %.

Et, pendant ce temps-là, bien, nos étudiants regardent, par exemple, à l'Université Concordia, les deux derniers recteurs qui ont quitté leur position après des mandats de deux ans chacun en empochant des primes de dollars qui totalisent 1,7 million de dollars. *Le Journal de Montréal* nous apprenait il y a quelques semaines, et je le cite, que plus de 62 millions de dollars ont été versés en indemnités de départ à 1 295 professeurs, chargés de cours, cadres, employés, professionnels qui oeuvraient dans 15 universités. Et le pire: «La vaste majorité de ces primes ont été distribuées [à des personnes] qui ont volontairement pris leur retraite...»

Mme la Présidente, pour avoir travaillé pendant 30 ans dans le milieu privé, moi, je peux vous affirmer une chose: que la plupart du temps, des primes de départ, elles sont versées lorsqu'une entreprise demande à un employé de quitter, le met à la porte, mais très rarement quand l'employé lui-même décide de quitter.

Le réseau universitaire, Mme la Présidente, est financé à la hauteur de 2,9 milliards par le gouvernement du Québec. C'est l'argent des contribuables qui sert à payer les ponts d'or aux employés qui quittent volontairement leur emploi. Et évidemment les étudiants ont une part de responsabilité, une contribution à faire à la communauté. Mais, en voyant ce qui se passe actuellement dans le réseau universitaire, comment peut-on les blâmer de refuser l'effort supplémentaire qui leur est demandé? Une preuve donc supplémentaire que les citoyennes et citoyens du Québec ne sont pas au centre des priorités de ce gouvernement, Mme la Présidente.

Les citoyens ne sont tellement pas la priorité de ce gouvernement que le premier ministre n'a pas dit un mot sur les 15 000 places en garderie supplémentaires qu'il devait accorder. Et nous avons compris pourquoi lors du dépôt du budget, alors que les places promises lors de la campagne électorale de 2008 ne se réaliseront probablement pas dans ce mandat, si on croit les prévisions budgétaires.

Mme la Présidente, en terminant, parce que le temps file, je pense qu'il était clair que le gouvernement n'a pas mis les citoyens au coeur de ses priorités. À mon

sens, il ne s'agissait pas d'un discours inaugural mais plutôt d'un discours final, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Houda-Pepin): Alors, je comprends, M. le député de Blainville, que vous avez terminé votre intervention? Très bien. C'est final? Bon.

Alors, compte tenu de l'heure, je vais suspendre nos travaux jusqu'à 15 heures. Bon appétit!

(Suspension de la séance à 12 h 59)

(Reprise à 15 h 5)

Le Vice-Président (M. Chagnon): Bon après-midi, mesdames messieurs. Veuillez vous asseoir, s'il vous plaît.

Une voix: ...

Le Vice-Président (M. Chagnon): Vous sentez mon enthousiasme? Vous avez tout à fait raison, M. le député de Rouyn-Noranda.

Alors, nous sommes aux affaires prioritaires, donc à l'article 2 du feuillet, et je vais inviter tout de suite le député de Vimont à prendre la parole. M. le député de Vimont, nous vous écoutons.

M. Vincent Auclair

M. Auclair: Merci beaucoup, M. le Président. M. le Président, il me fait plaisir aujourd'hui de prendre parole et de m'adresser à mes citoyens puis aux citoyens du Québec dans le cadre du débat sur la motion qui a été présentée par le premier ministre pour faire adopter la politique générale du gouvernement. En d'autres mots, c'est un débat sur la vision que nous, le gouvernement libéral, avons pour l'avenir du Québec versus la vision des autres partis représentés en cette Chambre.

En premier lieu, M. le Président, le discours inaugural livré par le premier ministre ne peut être dissocié du discours du budget qui a été livré le 17 février dernier par le ministre des Finances simplement parce que, dans le discours inaugural du premier ministre, il a fait état d'une vision, il a fait état d'un plan, de quelle façon il voyait le Québec de demain et ce qu'il avait en tête pour les citoyens, les jeunes, nos aînés pour le futur. Mais dans son plan il avait également préparé la table pour un budget, un budget qui allait supporter ce plan, cette vision d'avenir, cette vision importante pour le Québec. Parce qu'il faut le noter, lorsqu'on fait un discours inaugural, on met la table pour l'avenir. Et, en ce faisant, le premier ministre a mis clairement et a identifié à la population clairement qu'on venait de sortir d'une récession. C'était derrière nous, derrière nous dans les sens qu'il faut toujours être vigilants, il y a encore des gestes à poser, mais c'était... nous étions dans la bonne pente, nous étions dans une direction qui allait permettre aux Québécois de voir l'avenir sur un oeil plus positif.

Il y a toujours des dangers qui nous guettent, M. le Président. Il y a toujours l'économie américaine, qui est faible, qui prend du temps à repartir. Il y a bien sûr le monde entier. Il ne faut pas se le cacher, l'économie aujourd'hui étant ce qu'elle est, on est soumis à énormément de pressions de partout dans le monde. Ce qui se passe en ce moment

dans les pays arabes, le désastre qui vient de survenir au Japon, c'est certain que c'étaient des choses... On a beau établir et préparer les meilleurs plans, c'est des choses qu'on ne voit pas venir. Un tsunami, un tremblement de terre comme au Japon, qui peut avoir un impact sur la production de beaucoup de produits, qui peut avoir un impact... pas peut, qui a un impact sur l'environnement, c'est non négligeable.

Toutefois, le Québec est quand même bien situé et bien fourni, si on veut, en produits, en ressources naturelles, et à cet égard on pose des gestes concrets pour l'avenir. Il y a le Plan Nord, bien sûr, qui va être élaboré et présenté de façon très claire par plusieurs de mes collègues qui vont prendre parole également après moi, mais, moi, ce que j'aimerais parler avec vous, M. le Président, et surtout, c'est parler un peu de l'état de l'économie en général, bien sûr, l'école et nos aînés.

En ce qui a trait au travail avant tout, le chômage est à un niveau record, le plus bas au Québec depuis de nombreuses années, surtout depuis la récession. On est revenus à des chiffres de 7,7 % de taux de chômage, ce qui est inférieur à l'Ontario, ce qui est inférieur aux États-Unis, M. le Président. Est-ce que 7,7 % est un chiffre, un pourcentage qu'on doit s'arrêter là? Non. Parce qu'un pourcentage... derrière des pourcentages se cachent des gens, des gens qui veulent retourner au travail, des gens qui veulent contribuer à la société. Et c'est pourquoi on fait des efforts pour justement répondre à leurs besoins, répondre à leurs attentes. Pour y arriver, il y a des programmes en ce moment pour les gens qui sont en perte d'emploi ou qui ont perdu leurs emplois. Ces programmes-là sont maintenus.

On investit encore plusieurs centaines de millions pour assurer que nos gens qui ont perdu leurs emplois soient formés ou encore aillent chercher la formation adéquate pour leur permettre d'atteindre et de détenir des emplois, de nouveaux emplois, s'il y a lieu, ou en tout cas se performer... pardon, pas se performer mais plutôt se perfectionner dans des nouveaux domaines, donc, les domaines d'avenir. Parce que le Québec, on s'entend, le marché étant ce qu'il est, le Québec de demain doit faire face aux nouvelles technologies, doit répondre aux nouvelles technologies.

● (15 h 10) ●

Je pense que la meilleure façon d'y arriver, M. le Président, et c'est un élément dans lequel le premier ministre, dans son discours inaugural, a mis l'emphasis, et ce qui a été appuyé par le ministre des Finances, c'est la façon d'enseigner à nos jeunes.

On a déjà posé des gestes dans le passé, entre autres la diminution du nombre d'élèves dans les classes, ce qui vraiment répond, soit, à un besoin qui était soulevé par les enseignants, qui était reconnu par les parents. C'est sûr et certain que, quand un élève qui a de la difficulté, qui ne performe pas à la hauteur des attentes des parents... Et Dieu sait que les parents, on a des attentes, on a des rêves pour nos enfants, on est toujours inquiets, on est déçus. Donc, à cet égard, en diminuant le nombre d'élèves par classe, par enseignant, on augmente leur qualité de succès. On a également... On est encore en train de travailler fort pour ramener le nombre de spécialistes pour aider nos enfants en difficulté. On ne se le cachera pas, que le nombre d'orthopédagogues doit augmenter. On pose des gestes, on est en recrutement, mais il faut faire face à des décisions du passé, il faut les corriger, et c'est ce qu'on est en train

de faire, et on va y arriver, je ne suis pas inquiet là-dessus, M. le Président.

Il y a également la modernisation de l'enseignement. Aujourd'hui, lorsque... Pardon, lorsque le premier ministre a parlé, dans son discours inaugural, des tableaux blancs intelligents, ce qu'on appelle en anglais les «smart boards», beaucoup de personnes ont sourcillé un petit peu, ont dit: Bof, tu parles d'une... c'est une annonce pas importante, ce n'est pas... ça ne fera pas grand-chose dans l'enseignement. La réponse, c'est non, M. le Président. Ces gens-là, malheureusement, se trompent. La vraie réalité, c'est que les «smart boards» sont une façon moderne d'enseigner à nos jeunes. Ce sont des... On le sait, aujourd'hui, à quatre ans, cinq ans, ils n'ont aucun problème d'aller sur Internet. Ils naviguent dans ce monde de façon extraordinaire et sans aucune inquiétude. Ils sont confortables. Ils vont chercher les informations même en bas âge. Et l'utilisation des «smart boards» va faire en sorte que l'enseignement va être de plus en plus interactif.

Moi, je peux vous dire que dans mon comté j'ai une école, entre autres, qui s'appelle Terry Fox, la commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier, commission anglophone, qui ont investi et depuis plusieurs années — on travaille ensemble, je les supporte — pour faire l'acquisition de «smart boards». Et vous devriez voir la réalité sur le terrain, l'enseignement, le fait d'utiliser l'Internet pour pouvoir répondre à des questions en direct. L'interactivité qui se dégage entre l'élève et l'enseignant, elle est vraiment extraordinaire. C'est positif, les jeunes embarquent. Et, dans le fond, c'est ça, notre défi, le défi de l'enseignement. On parle toujours... Les matières demeurent les mêmes matières. Que ce soient le français, l'anglais, les mathématiques, les sciences, la géographie, l'histoire, entre autres, ce sont les matières qui sont là. C'est la façon de le transmettre, l'information. On a essayé par bien des moyens, et pourtant le moyen peut-être le plus simple, c'est de répondre aux questions des élèves et pour que les élèves trouvent ça intéressant.

Les «smart boards», les tableaux blancs intelligents, sont un outil qui rend l'enseignement plus intéressant, plus interactif. Et aujourd'hui, on le sait, les enfants ont besoin de bouger, ont besoin d'être stimulés, et je pense que c'est une façon simple mais très efficace pour répondre à ce besoin.

Un autre élément qui a été présenté à la fois dans le discours inaugural et bien sûr appuyé par les budgets, ce sont les programmes pour améliorer les équipements d'entraînement pour les équipes sportives au niveau secondaire, M. le Président. Encore une fois, et je sais que c'est le cas dans beaucoup de comtés, mais, dans le mien, moi, j'ai une équipe qui s'appelle Les Loups, de l'école Curé-Antoine-Labelle, une équipe qui, depuis les quatre dernières années se rend au Bol d'or, l'a gagné à deux reprises, déjà. Et c'est une équipe performante, avec des élèves qui, s'ils n'avaient pas le sport, M. le Président, s'ils n'avaient pas le football, s'ils n'avaient pas ce que signifie une équipe de football, dans le fond, la meute, parce que le principe pourquoi ils appellent ça Les Loups, c'est la meute, c'est le groupe, la gang, excusez l'anglicisme... ces jeunes-là décrocheraient ou ne performeraient pas comme ils le font aujourd'hui.

Et ça, là-dessus, c'est, encore là, c'est un investissement qui n'est pas élevé, au sens du coût, mais qui a, qui donne des résultats. Pour 1 \$ investi, vous ne pouvez

pas vous imaginer les résultats qu'on va obtenir avec ça, juste dans l'entraînement, juste dans le fait de stimuler nos élèves à faire partie... leur donner une raison d'être, d'aller à l'école. Et on sait qu'en plus... Ça touche qui? Ça touche les jeunes garçons, jeunes garçons qui ne se retrouvent peut-être plus autant qu'avant dans l'école, dans le milieu scolaire. Et là on leur donne des outils. Là, je parle du football. Ça peut être le hockey, ça peut être le soccer.

Le sport lui-même n'est pas important, c'est le fait de le faire et surtout de le faire en équipe. Les écoles anglophones ont reconnu cette réalité-là. Les Américains, on le sait, avec les «colleges», les «American colleges», ont reconnu ce volet-là, investissent des millions de dollars dans leurs sports, et ça, ils ont un retour extraordinaire. Il y a un retour, un, dans le sentiment d'appartenance pas juste des élèves mais de l'ensemble de la clientèle scolaire, des enseignants qui se dévouent et qui reconnaissent le fait que les gens portent les couleurs de l'école. D'avoir les manteaux de l'équipe de sport, c'est un plus, M. le Président, et c'est quelque chose.

Je suis tellement heureux qu'on ait décidé d'investir dans ce domaine-là. Ça fait longtemps que beaucoup de personnes en parlent et que les... Finalement, on y est. On est embarqué et de façon très solide dans cet investissement-là. Moi, ça me fait plaisir. Parce que je regarde des gens comme l'entraîneur-chef des Loups, M. Martin Sénéchal, avec ses équipes... son équipe d'entraîneurs adjoints, des coordonnateurs de défensive. Beaucoup, là-dedans, c'est même des anciens joueurs que, si vous les auriez rencontrés dans la rue... vous n'auriez jamais imaginé deux secondes, M. le Président, que cette personne-là aurait pu atteindre des niveaux qu'ils ont faits. Il y en a qui se sont rendus au collège, au cégep. Il y en a qui se sont rendus à l'université. Il y en a même qui jouent maintenant, aujourd'hui, qui viennent des Loups, qui ont gradué, qui sont rendus dans des équipes de football au niveau canadien. Certains même... Il y en a même un qui va faire... qui va tenter sa chance dans un camp d'entraînement aux États-Unis.

Donc, ça donne un message, quoi? Ça donne un message que ces jeunes-là peuvent réussir. Ils peuvent réussir si on leur donne des outils et surtout si on répond à leurs attentes. Ce n'est pas vrai que tout le monde ont toujours les parents derrière eux, qu'ils ont les capacités... toutes les capacités pour atteindre l'université sans d'avoir d'autres stimuli. Donc, pour moi, c'est un plus. Et je voulais saluer vraiment Les Loups de Curé-Antoine-Labelle, entre autres, et tous les autres programmes sportifs pour justement dire pourquoi ça fait la différence dans nos écoles et pourquoi il faut continuer à les encourager.

Un autre élément: l'enseignement de l'anglais en sixième année, M. le Président, une partie de la sixième année, la moitié de l'année en anglais. Pourquoi, encore là, c'est important? Tout simplement parce que le Québec n'est pas seul. Le fait français au Québec, il est important. On doit le protéger et on continue à poser les gestes pour le protéger. Cependant, nos élèves, nos enfants, nos jeunes doivent faire compétition contre des gens de partout sur la planète, des gens qui ne s'arrêtent pas au fait d'une langue, des gens qui, eux autres, n'ont aucun problème à apprendre deux, trois... et, si on va en Europe, c'est encore plus, qui ne font pas juste apprendre mais qui maîtrisent la langue. Et en plus, lorsqu'on parle une autre langue... Et je le sais, M. le Président, que, vous, vous travaillez très... vous parlez déjà un peu l'italien, vous parlez... vous travaillez fort

pour apprendre l'espagnol. Et à cet égard vous m'avez toujours dit qu'apprendre une langue, ce n'est pas juste apprendre la langue, c'est apprendre la culture, connaître les gens, connaître la... apprendre les saveurs du pays, et c'est ça, la langue.

Et c'est le fait d'apprendre l'anglais dans un contexte encadré, avec des enseignants. On va permettre à nos jeunes d'apprendre, premièrement, un bon anglais, et aussi... se développer et faire... et leur donner les outils pour l'avenir. Et c'est pourquoi à cet égard je trouve ça plus que positif de voir qu'on s'enlance dans cette direction-là sur l'enseignement et aussi le fait que... Et j'étais heureux d'entendre la chef du premier parti de l'opposition, dans le fond, la chef du parti de l'opposition officielle, qui venait dire qu'elle était heureuse de savoir que dans le programme... dans le discours inaugural du premier ministre du Québec, qu'on donnait la possibilité aux jeunes d'apprendre une langue seconde au sein de l'école francophone. Elle trouvait ça très important et elle applaudissait cette avenue-là. Même mon collègue leader adjoint de l'opposition salue également cette initiative.

● (15 h 20) ●

Et je pense qu'il ne faut pas mettre en contradiction l'apprentissage de l'anglais avec la question de la langue française. C'est deux réalités totalement distinctes. On peut apprendre plusieurs langues, comme je le disais, sans nuire à l'autre. Donc, le fait français, il faut le stimuler, il faut le... il faut s'assurer que nos jeunes parlent et écrivent un excellent français, mais ça n'empêche pas d'aller de l'avant avec des politiques de la sorte.

Également, M. le Président, j'ai parlé des jeunes, j'ai parlé des outils qu'on leur donnait, mais il y a également nos aînés, nos aînés qui sont une source de richesse extraordinaire, de connaissances, de savoir. Et, moi, je suis très heureux des gestes posés dans le discours inaugural et bien sûr, comme je le disais d'entrée de jeu, appuyés par un budget, que l'on va donner les outils à nos aînés de rester plus longtemps au travail. Un, pour le marché du travail, c'est un plus, parce qu'on sait très bien que la population du Québec vieillit plus rapidement que dans le reste du monde, à part le Japon, également qu'on va avoir besoin de cette main-d'œuvre-là dans l'avenir et surtout pour le nombre de... la quantité de savoirs qui peut disparaître avec la mise à la retraite de ces gens-là. Nos aînés sont une source de connaissances, de savoirs et bien sûr un lien avec notre histoire, qui est non négligeable et qu'il faut maintenir, stimuler au maximum.

Donc, le fait de venir dire à nos aînés: Écoutez, on va vous donner un montant additionnel, on va vous donner la possibilité d'accumuler un certain montant sans être pénalisés au niveau fiscal, c'est un plus. C'est un petit stimuli. Ça équivaut peut-être, à la toute fin, à quelques milliers de dollars de plus dans leurs poches, mais vous n'imaginez pas, M. le Président, du plus que ça peut faire non pas seulement pour la question économie du Québec, mais au niveau également de la santé de ces gens-là, parce qu'ils vont reconnaître... ils vont être reconnus, ils vont être... ils ne quitteront pas leur milieu social. Et donc, à ce moment-là, on va se retrouver avec un Québec encore plus en forme et un Québec encore meilleur, mieux, plus en santé, M. le Président.

Écoutez, j'aurais pu et je pourrais continuer longtemps, mais je sais que j'ai d'autres collègues qui veulent prendre parole suite à ce discours inaugural qui, comme

je vous le disais, M. le Président, est vraiment, là, sur l'avenir du Québec, une vision positive et nous place pour les années à venir. Moi, je suis persuadé que, même si mes collègues, moi, mes collègues de l'opposition, mon collègue de Verchères qui me fait un sourire extraordinaire... J'ai hâte de le voir d'ailleurs, parce que — je veux juste faire un petit aparté — parce que mon collègue va faire le Défi Têtes rasées. Donc, ça ne fait pas une grande différence, parce qu'il n'en a déjà pas beaucoup, mais ce n'est pas grave, je pense que c'est important de l'encourager. C'est un geste pour, dans le fond, lever des fonds pour la Société canadienne du cancer, et je le salue à cet égard-là.

Mais surtout ce que je salue, c'est le fait qu'il est d'accord avec moi, que le message d'avenir qui est livré par ce discours inaugural est vraiment ce que le Québec a de mieux à offrir et ce que le Québec peut offrir de mieux pour ses citoyens. Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Chagnon): (S'exprime dans une langue étrangère). Est-ce que j'ai un prochain intervenant? Alors, c'est vous, si vous voulez. Alors...

Une voix: ...

Le Vice-Président (M. Chagnon): Bien, ça me fait plaisir de vous donner la parole... au député de Rouyn-Noranda—Témiscamingue. Alors, nous vous écoutons.

M. Daniel Bernard

M. Bernard: Merci, M. le Président. Je voudrais saluer tous les collègues ici présents aujourd'hui et également les gens qui nous écoutent en cette très belle journée qui a enfin l'air d'un vrai printemps, M. le Président.

Vous savez, le Québec, c'est le meilleur endroit au monde, un des beaux endroits. Nous sommes des gens privilégiés, une population privilégiée, et ce, sur plusieurs aspects. Et souvent, souvent on a tendance à l'oublier. Qu'on pense, par exemple, somme toute... Même si on est ici, dans cette Chambre, on peut, premièrement, parler de stabilité économique et surtout politique, politique parce qu'on est un endroit démocratique, l'Amérique du Nord l'est. Et le Québec, on oublie souvent de le rappeler, mais on est un des plus vieux Parlements au monde, et ça, il faut le rappeler. On a passé de... plus de 200 ans maintenant ici que la démocratie existe. Et, comme mon collègue de Vimont le soulignait, quand on regarde dans d'autres endroits sur la planète où qu'il y a plusieurs perturbations, alors il faut se rappeler ce bienfait-là de la démocratie dans laquelle on vit. Puis on peut régler beaucoup de conflits en faisant des élections et on permet aussi d'atténuer les tensions.

Une autre stabilité qu'on peut parler, encore une fois, mon collègue le soulignait, ce qu'on voit souvent à d'autres endroits sur la planète, quand qu'on parle d'éruption volcanique, de tremblement de terre, et autres, on a une stabilité géologique. Je me permets de le souligner parce qu'en tant que géologue... on est dans un des plus vieux cratons au monde, oui, parce que ça s'appelle le Bouclier canadien, on fait des ensembles. Ce sont des cratons de tout près de 4 milliards d'années, et donc on est un endroit stable.

Mais, les autres points les plus importants, M. le Président, qu'il faut ramener, on est un endroit de richesses: de richesses humaines, de richesses naturelles, de ressources.

On en parle, de richesses culturelles, et aussi on est un endroit, au niveau de l'éducation, qu'on est encore une fois privilégiés. On a un système d'éducation qui part du primaire jusqu'à l'université, qui fait l'envie de nombreux endroits sur la planète. On a nos institutions qui sont reconnues au point de vue international. Je prends tout simplement aussi... puis ça, pas rien qu'au niveau universitaire, mais je reviens au niveau collégial, alors qu'il y a des étudiants de l'étranger qui viennent étudier au collège de... au cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, entre autres, grâce au secteur minier qui est développé.

Donc, le premier ministre, lors de son discours, nous a rappelé ce fait-là. Mais c'est beau regarder qu'est-ce qu'on a, mais il faut aussi regarder où est-ce qu'on veut que le Québec va être au cours des 25, 30, 50 prochaines années. Et le défi qui nous interpelle actuellement, en 2011, c'est de faire les choix pour le futur de notre société. Si on revient, la société évolue rapidement, plus rapidement maintenant grâce aux technologies... qu'il y avait il y a 50 ans. Le Québec doit non seulement suivre le rythme, mais il doit être en avant. Le Québec du futur, M. le Président, va être ouvert sur le monde, sera une terre d'accueil pour tous les immigrants que nous aurons besoin, qui vont venir ici pour combler nos besoins de main-d'œuvre mais surtout participer à notre richesse collective en tant qu'individus et société. Mais également le Québec sera un endroit... Non seulement il va protéger sa culture, mais également il va l'exporter.

C'est cette vision-là que notre premier ministre nous a présentée lors de son discours inaugural.

Et il nous a présenté des défis parce que ça, ce sont des défis avec lesquels nous aurons à faire face. Pour pouvoir atteindre ces objectifs-là, il faut faire des choix actuellement pour le futur. Un des premiers choix... Deux défis rapidement qu'il va falloir regarder, je vous le disais, le vieillissement de la population et les besoins de main-d'œuvre, parce qu'on sait qu'avec 2013 déjà le nombre de travailleurs dans la population va diminuer parce que plusieurs personnes vont arriver à la retraite. Et l'autre défi, à court terme, qu'il nous rappelle, d'ici 2013, mais c'est celui des finances publiques et le retour à l'équilibre budgétaire. Il faut se rappeler, en 2008, quand on a... la dernière élection, à laquelle j'ai eu le plaisir d'être réélu, de revenir, on était, à ce moment-là, à la porte d'une crise financière qui a entraîné des répercussions majeures sur toute la planète et d'un bout à l'autre. Et même, nous, ici, au Québec, nous n'y avons pas échappé. Toutefois, toutefois, quand on regarde qu'est-ce qui est arrivé, on avait demandé à la population à ce moment-là de nous donner un mandat clair pour justement passer au travers de cette crise-là. La population nous a fait confiance, et je crois qu'elle est contente.

Quand qu'on regarde au point de vue économique, le Québec s'en est tiré le mieux au travers, depuis 2008, au travers de cette crise financière. Si on regarde où nous sommes actuellement, alors qu'il y a encore des pays qui ont certaines difficultés à revenir à un retour d'activité économique important, il y a près de 4 millions de personnes qui travaillent au Québec, c'est un record de tous les temps. Le taux de chômage est inférieur à celui de l'Ontario, des États-Unis, ce qui ne s'est jamais vu en 30 ans. La participation des jeunes femmes au marché du travail est l'une des plus élevées au Canada. Grâce à nos politiques familiales, une famille de classe moyenne a un revenu,

après impôt, plus élevé au Québec que partout ailleurs au Canada. La pauvreté a reculé. On compte 60 000 personnes de moins sur l'aide sociale qu'en 2003, et le revenu disponible a progressé. Ça, ce sont des choix que le gouvernement a faits en 2008.

● (15 h 30) ●

Même à partir de 2007, le gouvernement avait été prévoyant. La ministre des Finances, à ce moment-là, Mme Monique Jérôme-Forget, déjà avait entrepris des programmes d'infrastructures qui ont eu des retombées plus que bénéfiques. Au travers de ça, on a mis également les premiers pas, on a fait les premiers pas pour développer des nouveaux marchés, que ce soit développer des ententes de mobilité de main-d'œuvre entre la France et le Québec, que ce soit le démarrage d'une entente de libre-échange avec l'Europe, également les étudiants étrangers ici. Donc, on a commencé à mettre les balises de qu'est-ce qu'il va être, le Québec du futur.

Et maintenant, maintenant, où est-ce que nous en sommes? On sait que le Québec, maintenant... l'équilibre est revenu, est revenu au niveau de croissance. On a repris une croissance positive. Toutefois, on a encore notre défi, comme je vous disais, des finances publiques. Mais maintenant on peut regarder en avant. Notre plan budgétaire est solide et crédible. On va atteindre notre objectif d'équilibre budgétaire d'ici 2013. Le gouvernement a fait des choix à cet égard-là; certains n'ont pas été faciles, mais il fallait... il faut s'y rendre et le faire.

Mais surtout, surtout, on va se rappeler que le premier ministre, dans son discours... Maintenant, vers où qu'on veut aller pour le futur de notre société? Il y a cinq priorités vers... qui sont... qu'il faut prendre aujourd'hui, des actions qu'il faut mettre en branle pour le Québec du futur.

La première, c'est l'éducation. La première, c'est l'éducation. Mon collègue de Vimont en a parlé, on a des défis en termes de décrochage scolaire. On a aussi du défi de financement d'universités. Parce que ça va nous prendre une société encore plus formée, encore plus éduquée et instruite pour remplir les défis du futur. Que ce soit, par exemple, au niveau de ramener les jeunes avec une fierté de demeurer à l'école, que ce soit au primaire ou au secondaire, mettre les écoles à la fine pointe technologique, avec des tableaux électroniques...

Et je suis allé visiter une classe de sixième année il y a deux semaines, et c'était vraiment intéressant de voir les... l'attrait que ces tableaux-là peuvent faire auprès des jeunes, mais également des enseignants. Eux aussi, ils aiment ça, ces... Parce que la nouvelle vague d'enseignants qui arrivent, qui sortent de l'université depuis 10 ans et moins, bien ce sont des jeunes qui ont vécu l'avancée technologique, ce sont des jeunes qui, maintenant qu'ils sont enseignants, qui vivent aussi de l'informatique et des ordinateurs et qui font... travaillent.

Donc, quand qu'on le fait, ce n'est pas seulement un choix pour l'étudiant, mais c'est un choix aussi pour l'enseignant. Et tout le monde va en bénéficier, de ça. Certaines commissions scolaires, certaines écoles avaient pris déjà de l'avance, mais maintenant, avec ce plan-là, tout le monde va pouvoir en bénéficier au Québec. Et on est convaincus qu'en menant l'école à la fine pointe, en redonnant une fierté, que ce soit par des équipes sportives, et autres, ça va donner un coup de main à vaincre le décrochage scolaire et garder nos jeunes sur le marché du travail.

Deuxième point, c'étaient les universités. Nos universités, au Québec, il faut les garder à la fine pointe. Il faut qu'elles soient là, faire des travaux de recherche, former des futurs chercheurs et les futurs enseignants, qui vont bénéficier ici à notre collectivité. Alors, il fallait garder le financement à niveau. Et on a fait un choix, à cet égard-là, pour un plan de financement des universités au cours des prochaines années. Plus de 850 millions de dollars vont être investis. Une grande partie du gouvernement, les entreprises privées vont être incitées à participer, et les étudiants. Oui, il fallait faire des choix. Ça n'a jamais été facile, mais, quand qu'on a des politiques de gel à répétition, comme le gouvernement du Parti québécois fait, bien, à ce moment-là, on pénalise les générations futures. Et c'est... ça, des gels de salaire, des... pas des gels de salaire, mais des gels de tarifs hydro, des... tous les gels qu'on fait, d'un autre côté, ça nous rattrape un jour ou l'autre. Et nous, nous avons le courage de faire ces choix-là.

Le deuxième, l'autre défi, la priorité, c'est l'emploi. Comme je vous disais, beaucoup de retraités... il va y avoir besoin de... plus de 700 000 travailleurs, au cours des prochaines années, à remplacer. Alors, on a mis des incitatifs pour éventuellement, les jeunes de 65 ans, s'ils veulent continuer à rester sur le marché du travail... Vous riez? C'est vrai. Mais, moi, je regarde, maintenant, dans ma collectivité, à Rouyn-Noranda, et autres, quand je regarde les gens de 65 ans, ils sont en forme, en santé, et plusieurs veulent continuer à collaborer et être actifs dans la société. Et j'en vois certains présents ici, déjà, dans cette salle, M. le Président. Alors, formation de la main-d'œuvre va être le nouveau défi, d'où encore le lien avec les investissements à l'éducation.

Développement durable. On est une société verte, M. le Président. Le développement durable va être... est un incontournable parce que c'est la volonté des jeunes et c'est la volonté des nouvelles familles d'avoir un environnement où l'eau est protégée, l'air est protégé et notre environnement est protégé.

Seulement au niveau des grands centres urbains, on a annoncé un projet majeur, qui va être l'électrification de notre réseau de transport, que ce soit le réseau collectif, mais surtout aussi des aides à l'achat de véhicules électriques ou de véhicules hybrides. Alors, ça, ce sont des avancées majeures. On est un pays d'hydroélectricité, d'énergie verte, alors il faut en profiter. Il n'y a pas un endroit sur la planète où on a une énergie verte autant disponible et à un coût, quand on regarde, qui est plus qu'abordable, quand on compare même ailleurs, aux autres provinces canadiennes. Alors, on a un avantage de taille, et il faut l'utiliser. Et c'est ça qu'on va faire.

L'autre point important, lequel qui, moi, me tient particulièrement à coeur, c'est le Plan Nord. On en parle beaucoup, M. le Président. Moi, j'ai eu le privilège, avant que je sois ici comme député, de travailler dans le Nord-du-Québec. J'ai demeuré à Chibougamau, j'ai travaillé dans le secteur de Matagami et à la Baie James. Je suis allé sur la Côte-Nord. Oui, il y a des mines. Oui, il y a des richesses naturelles, il y a des richesses hydroélectriques. Mais avant tout, avant tout, le Plan Nord, c'est un défi collectif pour toutes les collectivités qui vivent, habitent et occupent ce territoire-là.

Le Plan Nord, avant toute chose, c'est pour eux qu'on le fait. Puis, il va y avoir les retombées pour l'ensemble du Québec, oui, mais ceux qui ont visité le

Nord — et je sais que vous êtes allé à quelques occasions, M. le Président, et d'autres collègues ici — quand on visite les collectivités autochtones, on regarde où est-ce qu'ils sont par rapport à nous, ici. L'accès au territoire: un des grands défis pour ces collectivités-là. Les gens l'oublient tout le temps, mais toutes les communautés inuites sont... tous les villages sont isolés, tout le long du périmètre du Québec. Les communautés autochtones, grâce à la Baie James, ont enfin pu être reliées par la route aux communautés du Sud. Et ça a eu un impact majeur dans les collectivités, parce que maintenant les gens sont capables de partir de Chisasibi et de descendre en véhicule jusqu'à Rouyn-Noranda, jusqu'à Val-d'Or, jusqu'à Montréal. Ils ne pouvaient pas le faire avant.

Donc, les défis sont là pour ces communautés-là. On a tendance à l'oublier, mais 50 % à 60 % de la population qui vivent sur ce territoire-là, dans ces communautés-là, ont moins de 25 ans. Ils ont une croissance démographique exceptionnelle. Mais ça fait quoi, ça? Des défis majeurs, des défis en termes de logement, des défis en termes de santé, des défis en termes d'éducation, parce qu'il va y avoir des jeunes qu'il faut éduquer et qui vont devoir travailler et occuper des emplois, parce qu'avec... ces jeunes-là vont vouloir travailler. Et les mines vont être... c'est là que l'industrie minière et l'industrie hydroélectrique vont venir jouer un rôle majeur pour le bénéfice de ces collectivités-là. Il ne faut pas les regarder séparés, c'est intimement relié. Les compagnies minières, Hydro-Québec et tous les autres acteurs vont pouvoir aller... qui vont aller travailler là vont avoir des relations plus qu'étroites, comme elles n'en ont jamais eu avec les communautés qui habitent le territoire. Alors, il va falloir mettre en place des infrastructures pour relier tous ces gens-là ensemble, que ce soit routières, ferroviaires ou aéroportuaires. Alors, les défis sont là.

Les mines — je vais me permettre une parenthèse — on sait que c'est un débat qu'on a eu souvent ici, à l'Assemblée nationale et ailleurs, à savoir si le Québec retire vraiment les bénéfices de l'exploitation minière. Moi, pour regarder... qui connaît le secteur, le gouvernement du Québec a un partenariat exceptionnel avec l'industrie minière qui habite le territoire, parce que c'est une industrie à risque, et il faut le faire en partenariat avec le privé. Maintenant, les retombées sont de différents aspects, que ce soit en taxes, en impôt. Puis, quand je regarde, par exemple, l'Abitibi-Témiscamingue, pendant que le reste du Québec et de la planète étaient en récession, le PIB en région était en croissance de 2,4 %. Alors, ça, ce sont... Puis c'est grâce à quoi? C'est les retombées de l'industrie minière. Quand il y a des projets, des milliards de dollars d'investis, et que 40 % des investissements sont faits au sein d'entreprises régionales, alors on voit tout l'impact que cela peut avoir.

Mais au final aussi le ministre des Finances, l'année dernière, a mis... a fait enfin des changements qui étaient souhaités et souhaitables pour les redevances. Et le... Et, avec, maintenant, le prix des métaux tel qu'il est, parce que la demande en métaux est exceptionnelle sur la planète, bien ça va être tout près de 1,4 milliard de dollars au cours des cinq prochaines années, et ça, seulement en redevances, sans oublier tous les autres impacts positifs, comme je vous disais.

Alors, quand on parle de besoins de main-d'œuvre dans l'industrie minière, de 7 000 emplois, bien, moi, j'invite les jeunes, des gens des autres régions, s'ils veulent venir

relever des défis qui s'en viennent en Abitibi-Témiscamingue, qu'ils essaient d'être des acteurs dans le Plan Nord. Ils vont vivre des choses exceptionnelles. Alors... Et parce qu'on va en avoir de besoin pour le reste de la collectivité.

● (15 h 40) ●

Il y a d'autres points. Rapidement, M. le Président, le temps achève. Dans son discours, le premier ministre a parlé d'un autre sujet qui me tient à cœur en tant que personne des régions et qui a un grand comté rural. Il a annoncé que le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire allait donc déposer une loi cadre pour l'occupation du territoire, pour la modulation de tous les programmes que le gouvernement met en place, pour que ceux-ci soient modulés, pour qu'ils soient adaptés à chaque réalité du territoire. Quand qu'on regarde le plus bel exemple, certains vont se rappeler, on a eu chez nous, au mois de novembre dernier, une mobilisation Témiscamingue, 5 000 personnes, sur une population de 15 000, qui sont allées manifester pour dire: Regardez, gouvernement du Québec, on a besoin de modulation pour nos programmes, qu'ils soient adaptés à notre réalité.

Pour vous donner un exemple: au niveau forestier. Que ce soient les méthodes et les techniques de récolte, qui souvent... Le ministère, avant, appliquait des méthodes et des ratios qui étaient uniformes à l'ensemble du Québec, mais surtout basés pour des essences particulières avec les zones forestières. Maintenant, au Témiscamingue, le projet s'est fait, on a travaillé plus qu'un an avec Tembec pour justement moduler les méthodes de récolte, pour abaisser les coûts aux entreprises et leur permettre de rentrer en forêt. Et, au mois de juin cette année, Tembec, ils sont rentrés... pardon, en janvier, ils sont rentrés en forêt, les travailleurs, et les opérations ont repris. Et ça, c'est des exemples de modulation. Il va y en avoir d'autres, que ce soit pour l'agriculture, etc. Mais ça interpelle tous les partenaires, M. le Président. Tous les partenaires. Il y a des choses que le gouvernement peut faire, mais il y a des partenaires, aussi, qui doivent être des acteurs facilitateurs.

Alors, moi, M. le Président, le premier ministre a présenté une vision d'avenir. Moi, quand je me suis présenté, en 2003, M. le Président, je croyais au Parti libéral pour faire avancer le Québec. Et je veux vous dire que je suis fier d'être là, être avec cette équipe-là ici, notre premier ministre, tous les ministres qui se sont succédé depuis 2003. Et on regarde le Québec, où il en est, comment qu'on a traversé la crise financière, et, moi, je suis fier du travail. Et ça, c'est une vision. Et, moi, j'ai confiance en notre gouvernement, j'ai confiance en notre premier ministre pour les 25, 30 et 50 prochaines années.

Qu'est-ce qu'on va faire, les choix? La vision qui a été présentée, c'est celle qui va mettre le Québec encore plus sur la carte pour l'ensemble et le bénéfice de la population. Parce que, pour croître, oui, on a des richesses, mais le Québec, en s'ouvrant sur le monde, en créant des liens, pas en fermant ses frontières ou en devenant indépendant, mais en s'ouvrant sur le monde, tout le monde ensemble, en amenant des liens économiques, sociaux avec les autres pays et le reste du Canada, le Québec va croître, va se développer et va être une terre d'accueil où les gens vont vouloir venir habiter, vivre, faire des familles ici, M. le Président. Merci.

Le Vice-Président (M. Chagnon): Merci, M. le député de Rouyn-Noranda—Témiscamingue. J'inviterais

maintenant M. le député de Verchères à prendre la parole, tout en soulignant que c'est une des dernières fois qu'on va vous voir avec les cheveux que vous avez, si je comprends bien.

M. Stéphane Bergeron

M. Bergeron: Oui, M. le Président, quoique ça ne doit avoir lieu qu'au mois de juin. Donc, il nous reste encore beaucoup de temps à me voir avec cette chevelure abondante. Je veux revenir d'ailleurs sur l'intervention de mon collègue...

Le Vice-Président (M. Chagnon): Je ne suis pas sûr d'en avoir pour mon argent!

Des voix: Ha, ha, ha!

M. Bergeron: Je voulais revenir sur...

Une voix: ...

M. Bergeron: Je voulais revenir sur le commentaire de mon collègue de Vimont, qui disait que je n'en avais pas beaucoup. Il a parfaitement raison. Et sachez que, si vous avez déjà payé pour ça, vous allez en avoir pour votre argent, parce qu'ils ne sont pas très nombreux, mais ils sont d'autant plus précieux, M. le Président. Et, voilà, tout ce qui est rare a de la valeur. Donc, oui, effectivement je vais prendre part, au mois de juin prochain, au Défi Têtes rasées, et je crois comprendre que mon collègue de Montmagny-L'Islet sera également du nombre, alors il y aura au moins deux collègues de cette Assemblée qui, cette année encore, auront le coco rasé, mais je pense que c'est une excellente cause, M. le Président, en signe de solidarité à l'égard des enfants qui subissent cette épreuve qu'est le cancer et qui doivent, à ce moment-là, très souvent subir une altération de leur image personnelle et de leur estime de soi, qui est en pleine construction à ce moment-là, et c'est d'autant plus difficile pour ces enfants de passer à travers cette épreuve. Donc, si on est capables de manifester un peu de solidarité à l'égard de ces enfants, que ce soit en posant le geste soi-même ou, comme vous semblez m'indiquer que vous l'avez fait, M. le Président, en appuyant financièrement la démarche des personnes qui le font. Alors, je remercie à l'avance, évidemment, tous les collègues, dont vous, M. le Président, qui allez appuyer ma démarche et qui allez appuyer la démarche de notre collègue de Montmagny-L'Islet.

M. le Président, je veux revenir très brièvement sur l'intervention de notre collègue de Rouyn-Noranda—Témiscamingue. Je suis toujours fasciné de voir à quel point on apprend de l'intervention de nos collègues en cette Chambre, et c'est, je pense, l'essence même de ce titre que nous portons, qui est celui de parlementaire. Nous sommes ici pour parler, pour discuter, pour échanger au niveau des idées et, autant que faire se peut, essayer de s'enrichir les uns les autres de nos idées respectives.

Alors, j'ai appris avec grand plaisir que nous habitions l'un des plus grands cratons, et j'en tire un enseignement. Le collègue de Rouyn-Noranda—Témiscamingue, sur la base de cette envolée géologique, a fait... je pense, a dressé un tableau absolument flatteur et avantageux de ce qu'est le Québec et des avantages qu'il peut constituer

pour les gens de l'extérieur qui nous regardent admirativement et qui voudront très certainement — et j'appuie ses propos à cet égard — qui voudront très certainement, plus nombreux encore, venir se joindre à cette immense aventure, cette extraordinaire aventure du peuple québécois en terre d'Amérique.

Mais je n'ai pas très bien saisi — et peut-être le collègue de Rouyn-Noranda—Témiscamingue aura-t-il l'occasion, dans une intervention ultérieure, de me l'expliquer davantage, parce que ce n'était pas très clair dans sa présentation — en quoi la souveraineté viendrait nuire à cette situation avantageuse du Québec dans le monde. Bien au contraire, M. le Président, le Québec pourrait alors rayonner plus qu'il ne l'a jamais fait jusqu'à présent. Et, si le Québec est, comme le disait le premier ministre, ce qu'on a de mieux à offrir au monde, bien nous pourrions en faire la démonstration de la façon la plus éloquente encore puisque nous aurons notre place à la table, au concert des nations, nous aurons notre place dans ce monde. Alors, peut-être le collègue de Rouyn-Noranda—Témiscamingue voudra-t-il m'éclairer, parce que, définitivement, je n'ai pas bien saisi ce petit bout de son intervention.

Maintenant, M. le Président, mon collègue de Vimont faisait référence à mon sourire, et je pense qu'il l'a interprété de façon abusive, mon sourire, quand il a dit que j'étais d'accord avec lui pour soutenir la politique énoncée par le premier ministre dans son discours inaugural. D'ailleurs, M. le Président, c'est l'objet même de mon intervention cet après-midi que de réagir à ce discours inaugural, parce que, pour les innombrables personnes qui nous écoutent en ce moment, M. le Président, peut-être ne se sont-elles pas rendu compte qu'il y avait eu un discours inaugural, parce que ça a passé totalement inaperçu. Le premier ministre a voulu, par ce discours inaugural, marquer un changement, un nouveau départ, un nouveau souffle. Avez-vous vu bien, bien des changements depuis une couple de semaines, M. le Président? Sincèrement, entre vous puis moi puis la boîte à pain, c'est pas mal, pour reprendre une expression latine, «business as usual», c'est plutôt la continuation de la façon de faire de ce gouvernement.

Au fond, M. le Président, le gouvernement ne nous a servi, depuis le discours inaugural, que du réchauffé. À preuve, dès le moment où il a lancé cette deuxième session de notre législature, il s'est empressé de faire adopter une motion pour ramener à l'ordre du jour de nos travaux parlementaires, exactement au point où ils étaient rendus, tous les projets de loi. C'est comme s'il n'y avait jamais eu de discours inaugural, on est revenu exactement au même point, et depuis, M. le Président, il y a moins d'une demi-douzaine de nouveaux projets de loi qui ont été présentés. En d'autres termes, M. le Président, on est exactement au même point maintenant qu'on l'était avant le discours inaugural: aucun changement, aucun nouveau souffle, aucun nouveau départ, M. le Président. C'est la même poutine qui se poursuit, les mêmes affaires, les mêmes vieilles affaires que ce gouvernement nous présente, nous sert et nous ressert depuis déjà un certain nombre de mois, sinon d'années, M. le Président.

● (15 h 50) ●

À part les membres de son caucus, peut-être, personne n'est dupe, personne n'est dupe, M. le Président, de cette tentative avortée de donner l'impression du début, du commencement, de l'amorce, d'une ombre de ce qui

pourrait ressembler à un nouveau départ. À preuve, le premier ministre n'a jamais été aussi contesté dans l'opinion publique qu'il ne l'est présentement. Un sondage Léger Marketing, il y a deux semaines, nous indiquait que le taux d'insatisfaction atteignait 79 %. 79 %, M. le Président! Alors, c'est dire que, pour un nouveau départ, c'est un nouveau départ raté.

Et le premier ministre aurait dû probablement déployer davantage d'énergie et d'efforts pour convaincre les Québécoises et les Québécois qu'il voulait... qu'il les avait entendus, première des choses, et qu'il avait véritablement l'intention de faire les choses autrement. Or, tout ce qu'on entend depuis ce discours inaugural tend à confirmer que le gouvernement veut continuer les choses telles qu'il les fait depuis plusieurs mois, sinon plusieurs années. Le meilleur exemple de cela, M. le Président, c'est le budget, dont j'ai parlé hier après-midi. Ce budget qui est un budget pépère, qui n'a pas de vision, qui ne présente à peu près aucune mesure. Les mauvaises nouvelles étaient dans le budget de l'année dernière, puis les bonnes sont dans le budget d'après la prochaine élection. C'est un gouvernement qui est en panne, M. le Président, parce qu'on ne voit rien, ni dans le discours inaugural ni dans le budget, qui peut nous laisser entendre qu'il y a une nouvelle impulsion, qu'il y a une nouvelle énergie, qu'il y a une nouvelle détermination.

Regardons, M. le Président, en détail ce que contenait ce discours inaugural. Il était articulé, somme toute, autour de cinq priorités. Alors, vous serez très surpris, M. le Président, d'apprendre quelles sont ces cinq priorités, c'est d'une originalité absolument extraordinaire: l'éducation, le développement durable, la maîtrise de nos ressources, la santé, entre autres.

Le premier ministre y est allé de quelques envolées lyriques absolument sublimes, notamment une, une sur la langue française, qui est le ciment, le fondement de notre identité, M. le Président, à quel point, disait-il, il fallait la protéger, la promouvoir, la chérir. Nous nous attendions, après l'épisode malheureux de l'adoption sous bâillon de la loi sur les écoles passerelles, où le gouvernement a fait le choix, dans sa nouvelle mouture du projet de loi, d'éliminer tous les petits éléments qui permettaient effectivement de renforcer la loi... la langue française, de la protéger davantage... On a tout éliminé ça dans le processus de la nouvelle mouture du projet de loi qui a été soumis par bâillon. On nous a dit qu'on allait revenir éventuellement avec ces propositions-là. On les attendait. On était suspendus aux lèvres du premier ministre, on attendait qu'il nous dise comment il allait renforcer la défense, la protection de notre langue, comment il allait la promouvoir, comment il allait faire en sorte de la faire partager par celles et ceux qui, selon le député de Rouyn-Noranda—Témiscamingue — et j'en suis — se joignent à notre grande aventure ici, au Québec.

On en a été quittes pour une grande déception. Sa proposition se limitait à cette simple expression: inclure un cours intensif d'anglais en sixième année dans les écoles françaises. C'était la grande proposition du premier ministre pour protéger le français. C'était de faire en sorte d'introduire un cours d'anglais intensif en sixième année au primaire. Bien, bravo, M. le Président! Bravo. Ah! puis ils applaudissent, à part ça, hein? On ne veut pas faire en sorte de franciser les gens qui se joignent à nous, on veut bilinguiser les Québécois francophones. C'est extraordinaire!

On n'a rien contre, remarquez, M. le Président... On n'a rien contre, M. le Président, de faire en sorte d'enseigner d'autres langues aux Québécoises et aux Québécois. Maîtriser une langue, c'est avoir une clé qui nous mène à l'ouverture de cultures différentes, c'est une clé qui ouvre sur le monde, M. le Président. Peut-être que le gouvernement aurait dû avoir la très bonne idée de tenir le même discours à l'égard des gens qui viennent s'établir au Québec, par rapport à notre très belle langue, la langue française, M. le Président.

Je n'ai pas vu nulle part dans le discours inaugural du premier ministre une proposition visant à introduire l'apprentissage intensif du français dans les écoles anglaises en sixième année. Tout ce que ce gouvernement propose, M. le Président, c'est l'apprentissage intensif de l'anglais dans les écoles françaises en sixième année. On ne propose pas l'apprentissage du français, langue commune de l'ensemble des Québécoises et des Québécois, aux anglophones en sixième année, M. le Président. C'est quand même fantastique de voir à quel point ce gouvernement ne prend pas en compte l'importance pour nous de protéger cette langue qui est le ciment de notre identité.

M. le Président, c'est vrai que les Québécoises et Québécois doivent apprendre d'autres langues que le français. Moi-même, je travaille très fort actuellement à essayer d'apprendre l'allemand, M. le Président, en plus de l'anglais. Mais je pense qu'il faut prendre conscience du fait que le Québec, et Montréal particulièrement, sa métropole, s'anglicise et qu'il nous faut poser des gestes énergiques pour assurer la protection de notre langue dans notre métropole. Or, ce gouvernement, la seule chose, la seule et unique chose qu'il nous propose suite à son envolée lyrique pour la protection du ciment de notre identité, du fondement de notre identité au Québec, c'est d'introduire un cours d'apprentissage intensif de l'anglais en sixième année dans les écoles françaises.

M. le Président, j'en suis resté complètement bouche bée. J'en suis resté complètement bouche bée. Ce gouvernement qui a bradé les quelques petites mesures qu'il y avait dans le projet de loi sur les écoles passerelles, qui les a éliminées, on se serait au moins attendu à ce qu'il revienne avec ces propositions-là. Même pas. Rien du tout. «Nada.» Rien.

Une voix: ...

M. Bergeron: Oui, connaissance élémentaire de l'espagnol.

Alors, M. le Président, c'était pour le moins désolant de voir ce gouvernement nous arriver avec une proposition aussi peu en lien avec la réalité linguistique du Québec.

Qu'est-ce qu'on a proposé d'autre, également, au niveau de l'éducation, M. le Président? Alors que les professeurs croulent sous la tâche, qu'on a de la difficulté à intégrer les élèves avec des difficultés d'apprentissage, on a proposé l'introduction de tableaux intelligents et de portables dans les écoles. Fort bien, M. le Président. On est tous pour la vertu puis pour la technologie, il faut être à la page. Mais, permettez-moi, M. le Président, il y a encore des communautés au Québec qui ne sont pas reliées à Internet haute vitesse.

Et là on ne parle pas de communautés isolées dans des endroits dans le grand nord du Grand Nord, là. Dans ma propre circonscription, M. le Président, il y a des

secteurs de municipalités faisant partie de la Communauté métropolitaine de Montréal... De chez nous, M. le Président, on voit le mât du Stade olympique, et il y a des gens chez moi qui ne sont pas reliés à Internet haute vitesse. On peut bien vouloir introduire des portables dans les écoles puis des tableaux interactifs, envoie donc, mais, si ces écoles ne sont pas reliées, M. le Président, à Internet haute vitesse, si les élèves, quand ils retournent à la maison, ne peuvent pas se connecter à Internet haute vitesse, si les parents ne peuvent pas aider leurs enfants parce qu'eux non plus ne peuvent pas se connecter à Internet haute vitesse, qu'est-ce qu'on aura gagné, M. le Président?

Les professeurs se seraient attendus à des propositions de la part de ce gouvernement en matière de réduction du nombre d'élèves par classe, de soutien aux élèves en difficulté. On leur propose des tableaux interactifs et des portables. On n'a qu'à penser aux coûts non seulement pour le matériel, mais les coûts que va engendrer cette mesure pour sa mise en place, au niveau de la formation nécessaire pour les professeurs. Selon une professeure interrogée à RDI, après deux ans de manipulation du tableau, on commence seulement à maîtriser ce fonctionnement. Donc, ça va prendre de la formation. Autrement, ça va être exactement comme dans les années soixante-dix, quand on a introduit toutes sortes d'éléments audiovisuels. Ça restait dans les placards. Alors, ça vaut la peine d'investir dans la technologie, mais encore doit-on s'assurer qu'on puisse l'utiliser.

● (16 heures) ●

On a annoncé aussi, M. le Président, la mise en place d'une formation au civisme centrée sur le respect de la personne. Encore une fois, M. le Président, on ne peut que saluer... On ne peut pas être contre la vertu puis la tarte aux pommes, ça, c'est bien sûr, M. le Président. Il n'y a rien de neuf là-dedans, c'est rien que le gros bon sens. De toute façon, selon les enseignants, si on avait pris la peine de consulter les enseignants, c'est une pratique qui est déjà bien installée dans les écoles, qui est déjà bien implantée. Qu'on pense simplement au programme Vers le Pacifique. Combien d'écoles au Québec, M. le Président, ont déjà mis en place le programme Vers le Pacifique? Alors, on a l'air d'inventer la roue dans le discours inaugural, mais on n'a rien inventé pantoute.

Dans cette perspective, on veut réintroduire le vouvoiement, M. le Président. Bien, encore là, on ne peut pas être contre ça, mais c'est déjà le cas dans beaucoup d'écoles au Québec. Puis est-ce que, dans un discours inaugural, on doit aller autant dans le détail, dans le «micromanaging» de ce qui va se passer dans les écoles? Je ne le sais pas, je ne le sais pas. Et, encore une fois, le gouvernement va devoir nous expliquer comment ils vont introduire le vouvoiement à l'école anglaise. Ça, ça va être intéressant de voir ça, M. le Président, hein, puisque la deuxième personne du singulier et la deuxième personne du pluriel, c'est exactement la même chose en anglais. Alors, moi, j'ai hâte de voir qu'est-ce que le gouvernement va nous présenter comme formule pour le vouvoiement dans les écoles anglaises.

Et là je vous passe les détails, M. le Président, concernant les ressources naturelles. On a vu à quel point ce gouvernement a bradé nos ressources naturelles, et continue à le faire, et se propose de continuer à le faire encore dans l'avenir. Il s'est fait rappeler à l'ordre par le BAPE. Il s'est fait rappeler à l'ordre par le Vérificateur général,

le commissaire à l'environnement, pas plus tard qu'aujourd'hui même, M. le Président, quant à sa gestion pitoyable du dossier des gaz de schiste. Le gouvernement refuse de mettre en place un moratoire, mais ce que lui a demandé le BAPE, c'est, à toutes fins utiles, la mise en place d'une forme de moratoire, puisqu'on demande le gel des opérations d'exploitation qui ne pourront pas reprendre, le cas échéant... qu'après qu'une étude environnementale stratégique ait été complétée. Le BAPE affirme qu'il y a un risque pour l'eau potable, un risque pour l'eau souterraine, un risque de migration du méthane, un risque pour la pollution de l'air, une augmentation des gaz à effet de serre. Manifestement, M. le Président... Et je suis bien placé pour en parler parce que le puits de La Présentation, c'est dans ma circonscription. Le puits de Saint-Denis-sur-Richelieu, c'est dans ma circonscription. Ce sont des puits qui fuient présentement, ce sont des puits qui fuient présentement, M. le Président. Et on sait que le méthane est beaucoup plus nocif, et la concentration, beaucoup plus importante dans l'air que le carbone.

Et ce gouvernement-là a laissé les choses aller sans même se préoccuper des conséquences, et les conséquences, malheureusement, seront présentes. Et c'est difficile de croire que ce gouvernement ne s'en doutait pas, M. le Président.

Et je passe sous silence, pour ne pas susciter de controverse, le fait que le BAPE évaluait les pertes, parce que ce sont des pertes, puisqu'on a seulement exigé 0,10 \$ l'hectare... des pertes de l'ordre de 5 milliards de dollars qu'on aurait pu avoir, qu'on aurait pu avoir dans les coffres de l'État au niveau des permis qui ont été octroyés pour le gaz de schiste, ce qu'on n'a pas fait. Le résultat, c'est que, cet argent-là, plutôt que d'aller le chercher là, on va être obligé d'aller le chercher dans les poches des contribuables. Et j'ai fait mon point là-dessus hier, M. le Président. Alors, la ministre des Ressources naturelles nous affirme que nous sommes maîtres chez nous, mais elle vend les droits d'exploitation d'Old Harry à une entreprise privée, même chose pour les droits d'exploitation de l'île d'Anticosti, avec le résultat que nous n'aurons pas droit à la totalité des bénéfices, le cas échéant.

En conclusion, on constate que ce gouvernement, en matière de ressources naturelles, a davantage eu tendance, depuis 2003, à favoriser le secteur privé et certaines firmes du secteur privé, je ne vais pas plus loin là-dessus, plutôt que de favoriser l'intérêt général de l'ensemble des Québécoises et des Québécois.

J'aurais eu tant de choses à vous dire sur la santé, M. le Président, notamment sur le fait que le bilan de ce gouvernement est loin d'être reluisant, que l'attente dans les urgences qui devait être réglée le lendemain de l'élection, en 2003, n'a pas diminué, elle a augmenté. On est passé de 16 heures à 17 heures d'attente en moyenne, au Québec, depuis 2003, M. le Président. Je n'ai pas besoin d'insister — j'ai parlé du Défi Têtes rasées — sur le fait que le cancer était un fléau. La Coalition Priorité Cancer demande depuis des années la création d'un registre du cancer au Québec. Le Québec est la seule juridiction au Canada à ne pas avoir un tel registre. Qu'attend le gouvernement pour bouger?

Même chose pour le Dossier de santé du Québec qui était promis pour la fin 2010. Au final, on apprenait la semaine dernière que le Dossier de santé du Québec ne serait pas disponible avant 2016, M. le Président. Jusqu'à présent, il y a huit pharmacies sur 1 730 et trois cliniques

sur 2 034 qui en sont dotées, pour un coût total jusqu'à présent de 300 millions de dollars. M. le Président, c'est tout simplement pitoyable.

Et on ne retrouve nulle part ou presque, dans le discours inaugural comme dans le budget, de mention le moins significative sur la justice, la sécurité publique, la lutte à la criminalité, la lutte à la collusion, à la corruption, alors que les Québécoises et les Québécois s'attendent désespérément depuis trois ans à des résultats de la part de ce gouvernement en ces matières. Or, presque pas un mot, M. le Président. En fait, pour dire les choses crûment, il y avait une seule citation du premier ministre, une seule phrase... un seul passage, devrais-je dire, du premier ministre. Dans son discours inaugural, sur une heure de discours, il y avait 20 secondes, 20 secondes, M. le Président, qui portaient sur la lutte à la criminalité. Or, M. le Président, au lendemain même de cette loi inique de retour au travail des procureurs, qui a ébranlé les fondements de notre système judiciaire... et qui le sont encore aujourd'hui... M. le Président, on n'a absolument rien réglé depuis cette loi adoptée par bâillon. On ne propose rien de vraiment particulier pour améliorer la situation.

Alors, M. le Président, ce n'est pas un discours inaugural qui va passer à l'histoire. Ou, s'il passe à l'histoire, il passera à l'histoire pour être un discours inaugural qui certes, dans un emballage on ne peut plus éloquent, était un discours vide, un discours qui manquait d'imagination, un discours qui nous présentait du réchauffé. On espère repartir à neuf en nous présentant les mêmes recettes, M. le Président, mais, selon la formule évoquée par Einstein, ça risque fort de donner exactement les mêmes résultats, et ça, il faut le déplorer pour les Québécoises et les Québécois, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Chagnon): (S'exprime dans une langue étrangère). Est-ce que j'ai un prochain intervenant? Oui, j'ai M. le ministre de l'Environnement et du Développement durable et député de Mont-Royal. Nous vous écoutons.

M. Pierre Arcand

M. Arcand: Merci beaucoup, M. le Président. Je suis très heureux de prendre la parole aujourd'hui, parce que j'écoutais en fait le député de Verchères et, très franchement, je pense que, pour quelqu'un de l'opposition, il accepte... je comprends du message qu'il accepte le discours inaugural du premier ministre aussi loin que quelqu'un de l'opposition peut l'accepter, aussi loin qu'il peut l'accepter.

Parce que j'ai regardé. J'ai écouté une grande partie de son discours. À cinq reprises, il a dit: Telle mesure, telle mesure, telle mesure, on ne peut pas être contre ça, on ne peut pas être en désaccord avec ça. Il a parlé du coût, à un moment donné, des tableaux, du coût des ordinateurs. M. le Président. Je pense que c'est un coût très minime par rapport à ce que le Parti québécois dépenserait s'ils étaient au pouvoir et qu'ils mettraient toute la machine du Québec pour faire la séparation, et des campagnes de publicité comme on a connues, et des campagnes complètes pour essayer de promouvoir, à même les fonds publics, leur promotion.

Alors, M. le Président, lorsque je regarde ça, je dois vous dire qu'à plusieurs reprises le député a également attaqué toute la gestion, n'est-ce pas, des ressources

naturelles, la gestion de tout ce qui s'est fait au niveau du gaz de schiste. Eh oui, le Commissaire au développement durable a demandé au gouvernement d'agir mieux, d'agir plus efficacement pour l'avenir, et, M. le Président, le gouvernement a pris les mesures pour agir dans ce dossier-là, et on l'a fait bien avant le rapport du Commissaire au développement durable. Dès le mois d'août, on a demandé qu'il y ait un BAPE, qu'il y ait vraiment une discussion sur la question des gaz de schiste. Contre toute attente, tout le monde disait que le rapport du BAPE serait teinté et que le gouvernement avait des amis, que la situation allait être très difficile pour les Québécois.

● (16 h 10) ●

Le BAPE maintenant est reconnu comme ayant produit un rapport d'une très grande intégrité. Et en plus le gouvernement a agi rapidement pour répondre aux besoins des Québécois, et nous allons nous assurer, M. le Président, de protéger la santé et la sécurité des Québécois.

Vous savez, il a parlé de gestion pitoyable. Moi, je peux vous dire que la gestion pitoyable que j'ai connue au cours des 15 ou 20 dernières années au Québec, c'est la gestion du régime de santé québécois par le gouvernement du Parti québécois, M. le Président. Mais je ne veux pas aujourd'hui attaquer le Parti québécois uniquement parce que, premièrement, je pense qu'une des choses qui caractérisent notre gouvernement, c'est la question, je dirais, de vision de l'État, c'est la question d'avenir, c'est la question de la promotion économique pour l'ensemble des Québécois. Et je pense que le discours inaugural du premier ministre a mis l'accent sur les orientations, sur des objectifs très clairs et très précis qui concilient en fait le développement économique, et le développement social des Québécois, et, bien sûr, un sujet qui est très important pour nous, la protection de l'environnement, parce que c'est une protection qui est source d'emplois, qui est source d'innovations et qui est source de richesse pour l'ensemble des Québécois.

Le discours du premier ministre a été probablement, depuis, je dirais, les dernières années, probablement le discours le plus stimulant qui a invité les Québécois à être beaucoup plus ambitieux, d'ailleurs à avoir beaucoup plus de dynamisme, car nous sommes actuellement, je pense... sur la scène internationale et sur la scène intérieure, je pense, M. le Président, que nous sommes à la bonne place et au bon moment.

J'aimerais revenir sur certains sujets qui ont été abordés par le premier ministre.

Entre autres, évidemment les impacts sur les changements climatiques dans le monde, les événements météorologiques extrêmes, les périodes de sécheresse intense que nous vivons nous invitent à faire en sorte qu'on doit agir dans ce domaine, et je pense que le gouvernement a fait preuve, depuis les dernières années, d'un plan d'action très précis et très défini dans ce domaine. M. le Président, nous poursuivons avec vigueur cette lutte pour contrer justement les changements climatiques, cette lutte contre les changements climatiques. Et, grâce à nos actions... J'étais à Cancun au début décembre avec le premier ministre lors du grand sommet sur les changements climatiques et nous avons annoncé, M. le Président, que le Québec... Et il est toujours bon de le rappeler. On a toujours une notion parfois très négative de nous-mêmes quand on fait des bonnes réalisations. Lorsqu'on progresse dans la bonne direction, je pense qu'il faut le mentionner.

Et, grâce à nos actions, M. le Président, le Québec a enregistré une baisse de près de 1,2 % de ses émissions

de gaz à effet de serre par rapport à 1990. En Amérique du Nord, nous sommes les plus bas.

Et, vous savez, notre premier ministre a reçu d'ailleurs, à cette occasion, un témoignage fort éloquent. Il a d'abord été reçu par le président du Mexique. Et, deuxièmement, vous savez qu'il a maintenant une forêt qui porte son nom dans le sud de l'Australie. Et vous savez que cette contribution du Québec est regardée par tout le monde sur la scène internationale, parce que, lorsqu'on regarde nos chiffres actuellement, nous sommes évidemment ceux qui avons une des baisses les plus significatives obtenues par les provinces canadiennes et nous sommes, à l'échelle du Canada, la province qui a la plus faible empreinte carbone par habitant.

Nous sommes fiers de cette performance. Pourquoi? Parce qu'on est capables de façon claire, maintenant, de dire qu'on peut augmenter l'économie du Québec, on peut augmenter notre produit intérieur brut, on peut augmenter notre population. Entre 1990 et 2008, la population du Québec a augmenté de 10,8 %, notre produit intérieur brut a augmenté de 46 %, et, pendant ce temps-là, nos gaz à effet de serre ont diminué de 1,8 %. Et je pense que j'aimerais aujourd'hui dire qu'on a travaillé en collaboration avec les partenaires, entre autres les entreprises, les industries québécoises qui ont déjà réduit leurs émissions de plus de 19 %. Et, quand on parle de développement durable, je pense que c'est de ça dont on parle.

Les mesures que... le plan d'action, M. le Président, 2006-2012 sur les changements climatiques ont évidemment contribué à ce bilan enviable. On a eu des engagements de 875 millions de dollars pour le financement de plus de 1 200 projets. Et donc, avec ce plan, nous sommes sur la bonne voie pour atteindre une réduction de GES d'environ 6 % en 2012.

Et ce n'est certainement pas l'inaction du Parti québécois qui nous a donné, M. le Président, cette longueur d'avance actuellement. Le Parti québécois n'a jamais cru, pendant qu'il était au pouvoir, de la capacité du Québec de réduire les gaz à effet de serre. Un ancien ministre de l'Environnement du Québec, M. Bégin, disait le 19 novembre 2002 dans un article de *La Presse* que «le Québec, comme le reste de l'Occident, ne pourra respecter ses engagements». D'ici 2010, disait-il, l'augmentation des gaz à effet de serre se situera quelque part entre 11 % et 17 %, ce qui est mieux, disait-il, que le 30 % enregistré par le reste du Canada. Alors, voilà l'ambition du Parti québécois, M. le Président.

De ce côté-ci de la Chambre, nous avons cru, M. le Président, en un Québec plus vert, un Québec plus prospère et nous avons réussi, M. le Président. Et non seulement nous avons réussi, mais nous allons poursuivre, nous allons poursuivre cette lutte, cette lutte qui est très importante. C'est une lutte qui est également importante pour les Québécois et qui... une lutte qui va faire en sorte qu'on est capables de se rassembler tous ensemble vers cet objectif commun.

J'étais à Trois-Rivières cette semaine, où j'ai annoncé, entre autres, une modification des normes réglementaires pour les véhicules lourds, parce que l'endroit qui représente le plus grand défi pour nous, M. le Président, c'est la question évidemment du transport, parce que, dans le domaine du transport, les gens continuent à avoir des automobiles, parfois deux ou trois même à la maison. Les gens continuent à utiliser souvent des véhicules qui consomment

beaucoup d'énergie. Et évidemment il y a un travail à faire du côté du transport, aussi du transport lourd, où, là aussi, il y a des moteurs plus efficaces, où il y a des tentatives par le gouvernement d'améliorer les choses avec, entre autres, ce qu'on a appelé la route bleue, c'est-à-dire des camions qui utilisent du gaz naturel et qui font en sorte que ça pollue moins par rapport à ce qui existait avant.

Nous avons donc, depuis hier, annoncé les nouvelles normes réglementaires. Et ça, c'est la troisième fois qu'on intervient depuis 2006 auprès des camions lourds parce que nous voulons bien sûr harmoniser les lois, mais nous voulons aussi travailler afin de réduire les particules émises annuellement par les véhicules lourds. Nous vivons actuellement dans un monde où il est très important pour la santé de travailler à la diminution de la consommation du carburant du parc de véhicules lourds, ce qui pourra représenter, M. le Président, une réduction de 82 000 tonnes de CO₂ par année.

Et très bientôt nous allons aussi travailler sur la question des véhicules plus légers. Nous avons un comité consultatif qui a déjà été mis en place il y a maintenant 18 mois, et le gouvernement analyse actuellement les recommandations qui lui sont formulées. Et notre ministère, en partenariat avec la SAAQ, fera part des orientations retenues quant à l'échéancier et aux modalités de la mise en oeuvre de ce programme. D'ailleurs, le premier ministre a eu l'occasion de le mentionner pendant bien sûr le discours inaugural.

Toujours dans le secteur du transport, vous savez que le ministère du Développement durable, en collaboration avec le ministère des Ressources naturelles, nous contribuons actuellement à l'élaboration d'un plan d'action, un plan d'action très ambitieux qui va porter sur les véhicules électriques. Ce plan va prévoir, entre autres, l'appui au développement des infrastructures de recharge ainsi que des mesures qui visent à encourager les Québécois à se tourner vers les véhicules électriques ou hybrides. D'ailleurs, lors du dernier budget du ministre des Finances, déjà nous sommes passés d'une vision à l'action dans ce budget en donnant des crédits d'impôt substantiels.

● (16 h 20) ●

Et d'ailleurs nous allons prévoir aussi, bien sûr, un soutien très important aux sociétés de transport en commun qui vont se tourner vers l'électricité dans l'avenir. Le gouvernement va présenter cette politique qui va amener de nouvelles solutions dans le déplacement des personnes. Tout comme le plan d'action sur les véhicules électriques, elle va, encore une fois, contribuer à diminuer notre dépendance à ce qu'on appelle les énergies fossiles.

Actuellement, je travaille à publier, d'ici la prochaine année, un plan d'action sur les changements climatiques qui va nous mener entre 2013 et 2020. Nous élaborons ce plan d'action qui va faire en sorte que ce vaste défi pour l'ensemble de la société québécoise sera réalisé, c'est-à-dire une réduction de 20 % de nos gaz à effet de serre. C'est une cible, il faut le convenir, qui est très ambitieuse, mais ce plan va présenter des mesures qui seront innovatrices, des mesures qui seront structurantes et va proposer également des investissements qui vont nous permettre de stimuler l'économie québécoise tout en réduisant les gaz à effet de serre. D'ailleurs, pour aider à élaborer ce plan qui interpelle tous les Québécois, j'ai l'occasion d'avoir avec moi un comité avisé formé de membres qui ont une riche expérience dans ce domaine,

en matière d'environnement, de changements climatiques et d'économie en général. Je pense donc qu'on travaille de façon efficace.

Nous avons eu l'occasion de le dire également sur certains dossiers plus controversés, comme par exemple le gaz de schiste. Cette exploration, et éventuellement cette exploitation, se fera correctement ou elle ne se fera pas du tout. Je pense que ça a été très clair. Déjà, dans le budget du ministre des Finances, il a mentionné que 7 millions de dollars seraient alloués à la réalisation des études environnementales stratégiques. Et également, comme vous le savez, la principale recommandation du BAPE était de travailler à acquérir de nouvelles connaissances pour l'ensemble des Québécois. Et dans ce dossier nous allons prendre, M. le Président, le temps nécessaire, le temps qu'il faudra pour faire en sorte qu'on puisse opérer de façon la plus sécuritaire possible. Et, quand on dit qu'entre ce qui est dit dans un discours inaugural et ce qui se passe quelques semaines plus tard dans un budget... quand on regarde ça de près et qu'on dit qu'on passe de la vision à l'action, je pense que, là aussi, c'est quelque chose de très vrai. Le ministre des Finances a annoncé un montant de 6 millions de dollars pour intensifier l'inspection des installations de cette filière d'activité.

Donc, nous allons continuer à travailler à faire en sorte que ce qui se fera du côté de cette industrie se fera correctement. D'ailleurs, comme vous le savez, ce que l'on a observé au cours des derniers mois ont rendu évidemment ces efforts nécessaires. Les activités de contrôle, M. le Président, vont s'intensifier. Un encadrement rigoureux et une prévention active seront présents, bien sûr.

M. le Président, j'aimerais parler aussi d'un élément très important qui est passé un peu sous silence à travers le discours inaugural et le budget également, c'est un effort du gouvernement pour travailler à l'amélioration de ce qu'on appelle les eaux souterraines. Lorsqu'on a parlé, dans le rapport du BAPE, du gaz de schiste, on a dit simplement: Pour protéger la sécurité des Québécois, pour protéger la santé des Québécois, il faudrait absolument que les compagnies qui décident de forer puissent prendre l'eau de surface et non pas les eaux souterraines. Et je pense qu'une des mesures qui est annoncée dans le budget, qui a été annoncée par le... dans le budget, c'est l'investissement additionnel de 5 millions de dollars pour qu'on puisse poursuivre un élément très essentiel dans notre connaissance, c'est l'acquisition justement de connaissances pour ce qui s'appelle les eaux souterraines.

Cela va renforcer un programme qui existait déjà, un programme de 7,5 millions de dollars qui avait auparavant été mis en place en 2008. Et à quoi sert ce montant? Bien, premièrement, les eaux souterraines du Québec méridional sont peu connues, tout particulièrement celles des basses-terres du Saint-Laurent. Cette acquisition nous sera bien sûr d'une très grande aide pour mieux encadrer les activités d'exploration et d'exploitation... mais seront également utiles à plusieurs égards. On pourra notamment mieux connaître les quantités et la qualité des sources d'eau potable afin d'assurer une saine gestion de cette ressource et mieux la protéger.

La vision du premier ministre également dans son discours inaugural est une vision où on parle d'énergie solaire. L'énergie solaire, c'est aussi une énergie qui est une énergie considérée comme propre. On a annoncé, lors du dernier budget, 7 millions de dollars qui vont être alloués

au financement de projets pilotes qui utilisent une énergie solaire opérationnelle, et le développement de cette filière, M. le Président, va contribuer à améliorer notre bilan énergétique.

J'aimerais prendre juste quelques minutes pour vous parler du Plan Nord. Le Plan Nord, c'est un projet de développement durable, comme l'a déclaré le premier ministre. Imaginez, si on parle de 50 % du territoire du Plan Nord, qui représente 600 000 kilomètres carrés, c'est l'équivalent de la superficie du territoire de la France. Une chose est sûre, nous voulons protéger ce territoire, nous voulons le développer, mais nous voulons réaliser cet engagement avec les gens qui y vivent, avec les gens qui y habitent et avec tous ceux qui développent le nord du Québec. Nous allons donc créer également, d'ici 2013, quatre nouveaux parcs nationaux. Nous nous sommes fixé pour objectif de créer 12 % d'aires protégées sur le territoire du Plan Nord, et ce, d'ici 2015.

Donc, il y a de la vision dans le message inaugural, il y a des façons de voir très importantes, et, M. le Président, j'ai confiance au Québec, j'ai confiance en ce qu'il peut devenir, j'ai confiance en notre société, en notre économie et en notre aptitude à protéger l'environnement. Oui au développement durable pour l'ensemble du Québec. Il faut voir la lutte contre les changements climatiques et le Plan Nord comme des défis de société, et le message très clair du premier ministre, c'est que nous voulons, entre autres, un Québec prospère mais également un Québec vert, un Québec qui sera durable.

Ce que nous voulons pour la société québécoise, nous allons le bâtir avec toute la confiance dont nous sommes capables. Merci beaucoup, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Chagnon): Merci, M. le ministre de l'Environnement et député de Mont-Royal. J'inviterais maintenant M. le député de Berthier à prendre la parole.

M. André Villeneuve

M. Villeneuve: Merci, M. le Président. Écoutez, avant de débiter mon discours ou, à tout le moins, ce que j'avais préparé, permettez-moi de répondre, un tant soit peu, au ministre... pas au ministre, mais au ministre... oui, au député de Mont-Royal concernant le développement durable, donc concernant finalement les actions de ce gouvernement, ou son inaction, ou ses mauvaises actions, M. le Président, si vous me permettez.

Le rapport qui a été déposé ce matin par le Commissaire au développement durable, M. Cinq-Mars, est tout à fait dévastateur. Et, lorsque j'entends le ministre tenter de nous faire croire que son gouvernement a fait des choses tout à fait extraordinaires dans le domaine, je tiens à lui rappeler quelques faits qui sont dans le document du rapport donc du Commissaire au développement durable.

D'abord, on y dit, au niveau des gaz de schiste: «Peu de connaissance sur les incidences environnementales; faible couverture d'assurance de responsabilité civile.» Imaginez, M. le Président, on a prévu 1 million de dollars, hein, comme assurance civile pour un puits, alors que toute maison est évaluée... a des assurances minimales de 1 à 2 millions de dollars. Et, dans ce cas-ci, on parle de 1 million de dollars. C'est tout à fait aberrant de voir un tel chiffre. On nous parle qu'on a «1,8 milliard de passifs

environnementaux — dont 648 millions pour terrains miniers contaminés».

Au niveau du respect de la capacité de support: «Peu de considération des pressions additionnelles engendrées par les nouvelles installations industrielles.» Efficacité économique: «Absence d'évaluation...» On est toujours dans les gaz de schiste, M. le Président. «Absence d'évaluation des répercussions à long terme; délivrance des permis d'exploration à coût minime; absence d'évaluation de l'impact économique des émissions de gaz à effet de serre.» Et ça continue, M. le Président. Accès au savoir, Loi sur la qualité de l'environnement: «Absence d'information pour les citoyens au sujet des contaminants rejetés et des cas de non conformité.»

Après ça, on va se surprendre, M. le Président, que la population se braque contre le gouvernement lorsqu'il annonce des projets, alors qu'ici on indique clairement qu'il y a une absence d'information. Les gens n'ont pas l'information suffisante, le gouvernement non plus d'ailleurs, il faut le souligner, pour justement aller de l'avant dans des projets de ce genre-là. Le principe de subsidiarité, M. le Président: «Absence d'arrimage aux planifications régionales; peu de consultation des acteurs locaux.»

● (16 h 30) ●

Développement régional: «Pratiques des conférences régionales des élus qui ne leur permettent pas de jouer un rôle déterminant — donc, dans les outils de planification, attribution de l'aide financière.

«Optimisation des ressources...», M. le Président... Et ça continue comme ça, là. Écoutez, le rapport est totalement dévastateur.

Alors, j'invite — et je crois qu'il était présent ce matin — mais j'invite le ministre à relire... ou plutôt à lire... ou à relire, en fait, le document, qui nous indique finalement que le gouvernement... Et là-dessus je peux citer mon collègue de Richelieu. On entend trop souvent, du côté du gouvernement, «nous allons» — donc, la conjugaison des verbes est importante, M. le Président — «nous allons», «nous allons», «nous allons», alors qu'on devrait plutôt entendre «nous avons», et c'est plutôt rare.

Alors, M. le Président, hier, j'ai eu la chance d'être ici et de discourir sur le budget. Alors, c'est... j'en suis fort heureux, parce que finalement le budget est très révélateur, est très révélateur par rapport au discours inaugural. On se rappellera que les unions municipales avaient dit que, le discours inaugural, on verra ce que ça donne quand on verra le budget. Alors, force est de constater que les babines ne suivent pas les bottines, M. le Président, hein? On voit d'ailleurs qu'au niveau du discours inaugural... Et là je vous ramène dans les régions du Québec, M. le Président, donc développement régional, occupation du territoire. On constate...

Et tantôt mon collègue disait que, dans le discours, il avait eu droit à 30 secondes par rapport à un dossier. Moi, je vous dirais, M. le Président, que j'ai eu droit à deux secondes, en fait. Dans tout le discours inaugural du premier ministre, hein, on voit le mot... «loi-cadre pour assurer l'occupation, la vitalité des territoires, en accord avec nos partenaires: les élus municipaux et les leaders régionaux». C'est tout. C'est tout. Alors, on en a parlé pendant une phrase, pas tout à fait. Alors, c'est drôlement inquiétant, lorsque l'on sait que le Québec ne sera jamais aussi fort que lorsqu'il est pris dans son entier. Et les... je le répète, M. le Président, les régions ne seront...

ne se développeront jamais aussi bien que si on confie à ceux qui habitent les régions le développement de celles-ci.

Et là on voit dans le budget, M. le Président, on constate, dans le budget, qu'il y a eu des coupures. Il y a eu des coupures dans le développement régional, notamment du ministère des Affaires municipales, Régions, Occupation du territoire, des coupures, donc, de 98,1 millions, dont 9 millions directement au développement des régions et de la ruralité. On constate évidemment qu'encore une fois les régions ne sont pas une priorité pour le gouvernement. On voit aussi que l'annonce d'une compensation de 100 000 \$ par puits de gaz de schiste mis en production, qui sera versée aux municipalités concernées sur une période de 10 ans, ne satisfait pas le monde municipal, qui veut des redevances. Encore une fois, on rate la cible, M. le Président.

Il n'y a rien de prévu pour compenser les hausses de TVQ, qui, conjuguées à une croissance accélérée des investissements municipaux, entraîneront pour les municipalités des pertes financières de 83 millions de dollars dès 2011 et de près de 500 millions d'ici 2014. Évidemment, les municipalités refileront cette facture aux contribuables. Encore une fois, M. le Président, le gouvernement, hein, ne prend pas ses responsabilités et il décharge, hein, aux municipalités le soin d'aller chercher des sous pour financer le déficit astronomique dont le gouvernement actuel est responsable. Et c'est sans compter évidemment les municipalités qui sont prises avec des hausses vertigineuses au niveau des taxes foncières des dernières années. Sans parler que cette absence de compensation viole l'esprit de l'entente de partenariat fiscal et financier Québec-municipalités.

Tantôt, j'écoutais, M. le Président, j'écoutais mon collègue d'en face, Rouyn-Noranda—Témiscamingue — la dernière fois, j'avais eu beaucoup de difficultés avec votre comté, monsieur... donc là, j'ai pris des notes — qui nous disait qu'il était très heureux de voir que dans le discours inaugural le premier ministre annonçait une loi-cadre sur l'occupation des territoires. Bien, écoutez, je vous annonce, moi, de mon côté, que ça fait au moins quatre fois que le premier ministre fait cette annonce, M. le Président. Tout a débuté vers les années 2004, hein? On a parlé d'une politique, après ça d'un énoncé. Et là on arrive, tranquillement pas vite, à être capable d'entendre finalement ce qui se fait sur le terrain, ce qui se dit sur le terrain, hein? Les gens qui habitent sur le territoire, ça fait longtemps qu'ils réclament qu'il y ait un travail qui soit fait à ce niveau-là. Bon. Et là, tout à coup, le ministre, là... le premier ministre, pardon, lors du discours inaugural, ramène la possibilité de mettre en place, là, un projet de loi sur l'occupation du territoire. Alors, on va attendre la suite, M. le Président, avant de se réjouir.

Je disais tantôt que le ministre... oui, le député de Mont-Royal, je l'incitais fortement à lire le rapport du Vérificateur général... développement durable. Évidemment, le Commissaire donc nous parle aussi de l'occupation du territoire, développement régional. Et, pour ma part, j'ai fait mes devoirs, M. le Président, et j'ai bien regardé ce qu'il en était. Vous savez, depuis des années, les gens qui ont occupé le poste aux Affaires municipales nous répètent sans cesse que tout va bien, tout va bien. Écoutez, le ministère des Affaires municipales a des beaux programmes, le ministère des Affaires municipales fait bien son travail. Il réussit à bien intervenir par rapport à

l'ensemble des municipalités du Québec pour avoir une cohérence, pour s'assurer finalement que les argents vont aux bons endroits au bon moment et que tout finalement va bien dans ce Québec. C'est le discours qu'on entend du ministre des Affaires municipales actuel, à tout le moins.

Eh bien, j'invite le ministre à regarder le rapport du Vérificateur général. D'abord, c'est dévastateur. Écoutez bien ça, là, on parle ici développement régional, coordination gouvernementale. On dit: «Au niveau du ministère, connaissance insuffisante des milieux régionaux.» Et là on continue en disant: «Pas d'évaluation de l'efficacité des organismes, du développement en région; données non organisées et peu utilisées; peu d'analyse des plans quinquennaux.» Ici, on parle des plans quinquennaux au niveau des conférences régionales des élus. Le Vérificateur général parle aussi du fonctionnement des mécanismes de coordination à revoir, il dit ceci: «Impossibilité pour le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de bien jouer son rôle. Faible influence sur les milliards investis en région.»

M. le Président, c'est un rapport qui finalement nous indique qu'on n'a pas tort lorsqu'on interpelle le gouvernement et qu'on lui dit que ça ne tourne pas rond présentement. Il y a des choses qui ne fonctionnent pas, il y a un travail colossal à faire pour justement arriver à corriger le tir.

On parle ici... «Imprécision des orientations et des attentes gouvernementales; pas d'orientation claire qui refléterait les priorités.» Donc, on dit: renforcement de la viabilité et résilience des collectivités. On parle aussi... «Adaptation des programmes aux réalités régionales.» Donc, objectifs de modulation non atteints. 12 des 25 ententes spécifiques vérifiées amorcées par un ministère sectoriel plutôt que par la région. Alors, on voit encore une fois à quel point le gouvernement tente d'imposer ses vues et semble nous dire finalement qu'il a la science infuse, et il tente de nous dire ce qui est bon pour les régions.

Vous savez comme moi, M. le Président, vous habitez la belle région de l'Abitibi, vous savez comme moi que, s'il y a des gens qui sont bien placés pour savoir ce qui est bon pour eux, c'est les gens qui habitent le coin de pays en question. Et là ça fait longtemps qu'on le répète, ça fait longtemps qu'on dit au ministère, au ministre, qu'il va falloir que le mur-à-mur, ça cesse, au Québec, et qu'on permette justement aux gens qui habitent les régions de pouvoir eux-mêmes finalement définir leur avenir et pouvoir se prendre en main.

Vous savez, M. le Président, on se rappellera, il y a de cela... lors de la Révolution tranquille, il y avait, si je peux dire ainsi, il y avait un peu un État paternaliste à l'époque, hein, vous vous souvenez un peu. Bon. On se remet dans le contexte, quand même, là. Et l'État, évidemment, s'imposait comme étant l'élément ou l'outil qui pouvait s'imposer sur le terrain et développer des choses. Depuis ce temps-là, M. le Président, vous le savez comme moi, il y a moult organismes qui ont été créés. Il y a tellement d'organismes qui ont été créés, il y en a qui ont été transformés, hein, et là je parle de dizaines et de dizaines d'organismes, et ça a eu du bon et, même, ça a été très bon. Ça a été tellement bon, M. le Président, qu'aujourd'hui les régions du Québec ont réussi, avec ces outils-là, ont réussi à se prendre en main de belle façon. Ils maîtrisent très bien ces outils-là.

● (16 h 40) ●

Ce qu'ils ont besoin maintenant, M. le Président, ils ont besoin que le ministère des Affaires municipales, que le gouvernement prenne enfin un virage important et permette aux régions du Québec et leur donne les moyens finalement de définir eux-mêmes leur avenir. Et je pense que, là-dessus, le rapport du Vérificateur est assez éloquent, dans la mesure où, comme je le disais tantôt, 12 ententes sur 25 ont été téléguidées par le ministère. C'est quelque chose, là! Alors, on se pose la question: Comment le gouvernement, comment le ministère peut-il prétendre respecter le milieu quand il dirige et télécommande, finalement, des décisions?

Je reviens: le processus d'attribution de l'aide financière à renforcer. On dit ici qu'il y a des faiblesses «des critères utilisés pour l'attribution des sommes, insuffisance de la documentation, absence d'une évaluation de l'efficacité», et ça continue comme ça, M. le Président. Écoutez, peut-être continuer avec celui-là, là, un petit dernier, là, processus d'attribution de l'aide financière à renforcer. Alors, on dit — je ne sais pas si je l'ai dit tantôt, mais au pire je le répéterai, M. le Président: «Pas de critères clairs et précis — sur 40 projets examinés, là, pas de critères clairs et précis — peu d'appui sur des indicateurs socioéconomiques, faible lien avec les planifications régionales, insuffisance de la justification des projets.»

C'est des milliards de dollars, M. le Président, vous le savez comme moi, que le gouvernement a mis en place dans des programmes, a mis en disponibilité dans des programmes, et il faut absolument, absolument qu'on revienne à une façon plus rigoureuse. Il faut que ces projets-là qui... que ces projets-là ne soient pas finalement entrés dans la gorge, de force aux gens qui habitent les régions, mais il faut que les projets viennent des régions. Et il faut aussi y aller, bien sûr, je vous dirais, avec... un certain mérite, M. le Président.

Je continue dans le rapport, dans l'autre tome finalement du rapport du Vérificateur général du Québec. On dit: «Les moyens utilisés par le MAMROT afin de favoriser la concertation des acteurs de même que la coordination de leurs actions nécessitent des ajustements importants [s'ils veulent] adapter les interventions gouvernementales aux besoins et aux priorités des communautés et en maximiser les retombées.» On parle de «déterminer l'information pertinente lui permettant de coordonner les interventions gouvernementales sur une base régionale, de la recueillir, de l'intégrer dans son processus décisionnel et de la rendre disponible aux différents acteurs».

En fait, M. le Président, je ne vous lirai pas tout le texte, mais je pense qu'il va falloir qu'il y ait un virage, un grand virage qui soit fait au ministère des Affaires municipales, et qu'il soit davantage à l'écoute finalement des gens et, je dirais, des élus municipaux, des élus des... qui sont les mêmes, des municipalités régionales de comté, des acteurs du milieu, de la société civile. Il va falloir que le gouvernement soit davantage à l'écoute.

M. le Président, hier — ce n'est pas vous qui présidiez, d'ailleurs — j'ai fait un... Vous savez, on a un discours inaugural. Le gouvernement, ce que j'ai cru comprendre, par le fait de proroger et d'arriver avec un discours inaugural, c'est un peu, à mon avis, une tentative de diversion, hein? On dit: On fait un discours inaugural, on oublie ce qu'on a fait, en tout cas les mauvais coups, là. On va peut-être mettre en valeur, s'il y en a, certains bons coups. Mais c'est un maquillage — «maquillage», on peut?

«Mascarade», on ne peut pas, mais, «maquillage», peut-être qu'on peut. Donc, il y a un maquillage ici, là, tout à fait grotesque tentant d'effacer finalement les mauvais coups du gouvernement, le passé.

Écoutez, je l'ai dit hier, je sais que les collègues d'en face n'ont pas apprécié tellement, et je demandais à la ministre de la circonscription de Laporte... Je lui demandais c'est quoi, l'élément essentiel qui fait que les bourses, M. le Président, fonctionnent dans le monde, c'est quoi, l'élément essentiel qui fait qu'un gouvernement peut gouverner. C'est la confiance. C'est la confiance, M. le Président. Sans confiance, nulle gouvernance cohérente n'est possible.

Et qu'est-ce qu'on constate, M. le Président? On constate que présentement la gouvernance... Présentement, à chaque fois que le gouvernement touche à un dossier... Regardez les gaz de schiste, ce fut un désastre. Encore là, le rapport du Vérificateur est dévastateur à ce niveau-là, ce fut un désastre. Et, quand on creuse un peu, on voit pourquoi, on voit que les apparatchiks du gouvernement ont investi la filière du gaz de schiste. La population n'est pas dupe, les gens voient ça, les gens sentent ça, et là la confiance se mine.

Quand on dit... Et je vais le répéter, je l'ai dit hier, il faut le dire, quand on voit le premier ministre, en pleine campagne électorale, hein, qui dit, la main sur le cœur — ça, c'est en 2008 — hein: Si mon gouvernement est élu, si, comme premier ministre, je suis élu à nouveau, il n'y aura pas de déficit. On connaît la suite, M. le Président. On atteint des sommets en termes de déficit, en termes de dette, et c'est le gouvernement qui en est responsable.

On ne peut pas, M. le Président, dire une chose et faire le contraire le lendemain. Comme premier ministre, comme gouvernement, c'est impensable. Confiance, M. le Président, la confiance. Quand le premier ministre nous a dit, la main sur le cœur, durant la campagne de 2008: Caisse de dépôt et placement, il n'y en a pas, de problème... Vous savez, à l'époque, les chiffres, hein, on avançait des chiffres astronomiques puis on se disait: Ça ne se peut pratiquement pas. Le premier ministre dit: Il n'y a pas de problème, je n'ai pas vu les états de compte, je n'ai pas vu les chiffres, mais il n'y a pas de problème. On connaît la suite, M. le Président: une perte historique de 40 milliards de dollars. C'est quand même assez incroyable.

Je faisais le parallèle aussi, M. le Président, hier, avec le fait que, lorsqu'en 1996 le gouvernement du Parti québécois... à l'époque, c'était M. le premier ministre Lucien Bouchard qui avait convoqué finalement la société civile, les syndicats et même les députés, hein, d'en face, l'opposition officielle, qui était le Parti libéral à l'époque, avait convoqué pour relever un défi, le défi du déficit zéro. Ça, c'est de la démocratie participative, M. le Président. Ça, c'est faire appel à l'ensemble de la société pour relever un défi. La population a accepté le défi déficit zéro. Et là, en 2008, M. le Président, non seulement le gouvernement n'est pas allé... le premier ministre n'est pas allé demander à la population: Écoutez, qu'est-ce qu'on fait avec le déficit zéro, là? Non, non, il n'est même pas allé faire ça. Non. La main sur le cœur: Il n'y aura pas de déficit si je suis élu. Quelques semaines plus tard, déficit sur déficit.

Alors, M. le Président, la confiance n'y est plus, la crédibilité non plus, hein? Quand on voit, M. le Président... je pense que c'est bon de rafraîchir la mémoire, hein, puis de se rappeler cela, là, quand on voit que deux députés

ont dû... deux ministres, le ministre du Travail et le ministre de la Famille, ont dû démissionner, M. le Président. Ça a été long, ça n'a pas été facile, hein? Il a fallu mettre vraiment tous les faits sur la table. Le gouvernement a tenté de les tenir en place, hein? Malgré tout, les faits sont têtus, comme le dit souvent le premier ministre, et les ministres ont dû démissionner.

Quand on voit que le premier ministre, M. le Président, refuse obstinément qu'il y ait une enquête publique sur la construction et sur le financement des partis politiques, la population n'est pas dupe. Puis là je vous fais grâce de la liste: plus de 300 municipalités, l'ensemble de la société civile, les organismes, syndicats de policiers, etc. Je ne vous fais pas la liste, elle est tellement longue que j'en aurais finalement pour au moins une demi-heure. Mon collègue, d'ailleurs, de Verchères l'a déjà fait. Alors, j'invite les gens à aller écouter la liste sur le site de l'Assemblée nationale, je ne referai pas la liste. Mais, quand on voit que 80 % de la population demande au gouvernement de tenir une telle commission d'enquête et que le gouvernement s'y refuse, c'est quand même grave. C'est même très grave.

Et ce qui est très grave aussi, c'est quand on voit qu'il refuse au niveau du financement des partis politiques, quand on sait que, par hasard, le député juste à côté de vous, le député de... Ça va me revenir. Je ne veux pas nommer son nom, c'est pour ça que j'hésite sur la circonscription. Quand on a su tout à coup que le premier ministre avait une rallonge sur son salaire de 75 000 \$ et que cette rallonge sur son salaire, M. le Président, provenait de où? provenait du Parti libéral du Québec, donc du financement des partis politiques, on peut se poser de sérieuses questions, hein?

Alors, tout ça fait en sorte que la confiance de la population est totalement anéantie. Et là le gouvernement nous arrive avec un discours inaugural, hein, et vient tenter finalement de nous faire croire qu'il va y avoir une nouvelle lancée, qu'on va repartir à zéro puis que: Vous allez voir! Ça ne peut pas marcher, M. le gouvernement, c'est clair, et la population n'est pas dupe. La population demande des comptes. Mesdames messieurs, députés d'en face, la population demande des comptes. La population veut connaître les faits, et ce n'est pas en refusant à la population du Québec une enquête publique que vous allez arriver à faire avancer les choses, loin de là.

Malheureusement, M. le Président, le Québec, présentement, la machine gouvernementale présentement est pratiquement arrêtée. On a de la difficulté à faire avancer des dossiers très simples dans nos comités. Vous le savez. Les députés libéraux, ils ont la même problématique que nous, M. le Président: on a de la difficulté à faire avancer les dossiers parce que le climat de suspicion qui pèse sur le Québec présentement est totalement intenable.

Donc, M. le Président — et je vais conclure là-dessus — je vais prendre la même conclusion qu'hier. Alors... Et pourquoi pas? Et c'est Mme la chef de l'opposition officielle qui elle-même terminait son discours inaugural là-dessus, donc députée de Charlevoix: M. le Président, nous venons de traverser un hiver libéral rigoureux. Et je dis aux Québécois, aux Québécoises: N'ayez crainte, gardez espoir, le printemps est à nos portes. Merci, M. le Président.

● (16 h 50) ●

Le Vice-Président (M. Gendron): Alors, je vous remercie, M. le député de Berthier, pour votre intervention.

Et je cède maintenant la parole à M. le député de Charlesbourg pour la poursuite du débat sur les choses prioritaires, qui s'intitule le discours inaugural. Alors, M. le député de Charlesbourg, à vous la parole.

M. Michel Pigeon

M. Pigeon: Merci, M. le Président. M. le Président, que demandent vraiment les citoyens à leurs représentants à l'Assemblée nationale et au gouvernement? Ils leur demandent en premier lieu d'être de bons gestionnaires, de voir à ce que nos institutions fonctionnent correctement et efficacement et de s'assurer que les conditions soient réunies pour que l'économie et l'emploi se développent. Ils leur demandent aussi — et en un sens peut-être surtout — de préparer l'avenir. Les citoyens veulent que nos enfants et nos petits-enfants puissent vivre dans un monde ouvert, dans un monde juste, dans un monde prospère, dans un monde respectueux de notre environnement.

Ce message des citoyens, cette demande pour une économie prospère, pour une société où règne la justice sociale, pour un futur heureux pour les générations qui viennent, le gouvernement du Parti libéral l'a comprise depuis longtemps et il s'efforce sans cesse d'y répondre. Le discours inaugural du premier ministre en est un exemple éclatant. Cinq priorités claires: éducation, emploi, développement durable, ressources naturelles, santé. Cinq priorités qui ensemble forment un tout cohérent. Cinq priorités pour nous permettre de bien gérer le présent et de bien préparer l'avenir.

M. le Président, je veux insister sur cet élément de cohérence pour que nos concitoyens et nos concitoyennes comprennent le sens de l'action gouvernementale, pour qu'ils acceptent les décisions qui sont prises, même si dans l'immédiat ils et elles pourraient préférer une autre voie. La cohérence est nécessaire: la cohérence de l'ensemble des mesures proposées, d'une part; la cohérence de cet ensemble avec les actions gouvernementales des années précédentes, d'autre part. Quand un gouvernement sait où il va, qu'il le dit clairement, que le sens de ses actions est clair et compréhensible, les citoyens sont prêts à le suivre.

M. le Président, je suis fier de représenter le gouvernement du Parti libéral dans la circonscription de Charlesbourg. Je n'ai aucune difficulté à expliquer ce que fait le gouvernement. Je peux tenir le même discours depuis que je suis devenu député, car l'action gouvernementale est cohérente, elle est juste, elle représente un bon équilibre entre les besoins actuels et les besoins futurs.

Examinons maintenant, M. le Président, quelques-unes des propositions contenues dans ce discours inaugural. Et je vais commencer, bien sûr — et ça ne sera une surprise pour personne — par l'éducation, un domaine qui me tient particulièrement à cœur.

Dans ce domaine, M. le Président, j'aimerais souligner tout de suite l'importance accordée par le premier ministre à la question des nouvelles technologies de l'information et de la communication. D'une part, il est nécessaire que les élèves retrouvent à l'école un environnement qui fait sens pour eux, qui est normal pour eux qui vivent dans un monde où les technologies sont omniprésentes. L'école ne peut pas, l'école ne peut pas être un lieu clos. Elle doit s'inscrire dans le réel, elle doit s'inscrire dans le présent, elle doit s'inscrire dans sa communauté.

D'autre part, ces technologies représentent un potentiel formidable, un outil pédagogique qui peut apporter

beaucoup de possibilités nouvelles, un outil qui permet une grande flexibilité dans les méthodes d'apprentissage. J'ai eu l'occasion dans une vie antérieure, plusieurs d'entre nous ont eu une vie antérieure, donc j'ai eu l'occasion dans une vie antérieure de côtoyer des chercheurs en sciences de l'éducation et j'ai été frappé par les possibilités incroyables qui sont offertes par les nouvelles technologies. Et je me réjouis donc beaucoup des décisions du premier ministre à ce sujet.

Dans le domaine de l'éducation, M. le Président, il faut également se réjouir de l'importance accordée par le premier ministre à l'enseignement des langues, et bien sûr particulièrement à l'enseignement de l'anglais. M. le Président, le monde a changé, la vie a changé, le travail a changé. L'activité économique est mondialisée. Les entreprises québécoises font affaire en Inde, en Chine, au Mexique, au Brésil, en Russie et ailleurs. Nous devons absolument être en mesure de communiquer avec nos partenaires économiques. Les parents du Québec souhaitent, les parents du Québec veulent que leurs enfants soient bien préparés pour affronter ce défi du XXI^e siècle. Le gouvernement est d'accord et il agit de façon décisive à ce sujet. L'anglais, l'anglais, je le répète, l'anglais, bien sûr, mais aussi l'espagnol et d'autres langues, le mandarin, et ainsi de suite.

En second lieu, M. le Président, dans le domaine de l'emploi, le discours inaugural présente de nombreuses initiatives pour s'assurer, premièrement, que les jeunes qui arrivent sur le marché du travail puissent trouver un emploi intéressant et correctement rémunéré. Deuxièmement, que les travailleurs expérimentés soient incités à rester au travail afin que les entreprises puissent continuer à profiter de leur expérience. La vie s'allonge, la vie en santé s'allonge, il est logique que la vie professionnelle aussi puisse s'allonger. Mais je tiens à faire remarquer, M. le Président, qu'il s'agit bien d'incitatifs; personne, évidemment, ne songe à faire de la coercition. Troisièmement, que les nouveaux arrivants puissent s'intégrer harmonieusement au marché du travail et contribuent par leur activité et leur dynamisme au développement de notre société.

M. le Président, le premier ministre l'a rappelé, nous souhaitons que les immigrants s'intègrent à notre société francophone, qu'ils partagent nos valeurs, mais n'oublions pas tout ce qu'ils peuvent nous apporter. Leur culture peut enrichir la nôtre. À ce sujet, M. le Président, j'ai eu l'occasion de participer à un débat sur le cours d'éthique et de culture religieuse à l'école et, vous allez voir le lien, j'ai rappelé à l'occasion de ce débat le but de ce cours. Le cours d'éthique et de culture religieuse, qu'est-ce qu'il fait? Il fait en sorte que les enfants à l'école comprennent ce qu'est la culture, les racines, la religion qui était celle de l'ensemble de la population il n'y a pas si longtemps, et donc que les nouveaux arrivants, les jeunes qui viennent à l'école québécoise, puissent bien comprendre la société dans laquelle ils sont en train de s'inscrire. Par ailleurs, ce cours-là permet aussi aux jeunes Québécois de souche de connaître la culture des autres groupes qui viennent enrichir la nôtre et donc qu'ils comprennent tout ce que cela peut apporter. Et donc l'immigration, c'est extrêmement important, et nous devons faire en sorte que les immigrants s'intègrent le plus harmonieusement possible au marché du travail.

Quatrièmement, il faut s'assurer que l'entrepreneuriat se développe le plus possible, entre autres en favorisant l'innovation et aussi en développant chez les jeunes l'esprit

requis, l'esprit d'entreprise, le goût du risque, le goût de l'aventure, le goût du dépassement de soi, car ce sont toutes ces qualités qu'il faut avoir pour avoir du succès dans ce domaine, pour être un véritable entrepreneur. Et je pense que mon collègue, en particulier, de Québec, le député de Jean-Lesage, doit être particulièrement d'accord avec moi, lui qui s'intéresse tant à la stratégie de développement de l'entrepreneuriat. Et, cinquièmement, que la formation professionnelle dans nos écoles soit la mieux adaptée possible aux besoins. Et je sais que le gouvernement, et la ministre de l'Éducation, est déjà résolument à l'oeuvre dans ce dossier.

● (17 heures) ●

Je voudrais aussi, M. le Président, évoquer brièvement un troisième élément, c'est toute la question du développement durable. J'ai beaucoup apprécié la partie du discours inaugural qui concernait, entre autres — et le ministre en a fait état tout à l'heure — le plan pour le développement des véhicules électriques. Le Québec, et ça a été mentionné, est un leader mondial concernant la réduction des gaz à effet de serre, et j'en suis fort heureux. Nous avons eu de grands succès, nous allons continuer d'en avoir. Et, bien sûr, les véhicules électriques, c'est une partie de ce plan, et je pense que c'est un très, très bon moyen. J'imagine que, sous peu, nous pourrions avoir au Québec toute une flotte de véhicules électriques et qui pourront montrer à la face du monde tous les efforts que nous faisons. Donc, nous allons développer ce plan.

Et je voudrais dire un tout petit mot aussi du Plan Nord. Le Plan Nord, comme le disait le premier ministre, c'est le chantier d'une génération. Ce n'est pas de la poudre aux yeux, c'est du réel, parce que nous voulons développer et protéger le Nord en lien avec les communautés autochtones. Donc, un vrai plan, un plan mûrement réfléchi, un plan cohérent, un plan qui sera graduellement implanté, pour faire en sorte que nous puissions profiter de cet immense territoire.

Dans le domaine des ressources naturelles, M. le Président, j'aimerais soulever deux aspects. Nous devons et nous voulons exploiter de manière rigoureuse et respectueuse de l'environnement nos ressources naturelles. Ça aussi, M. le Président, c'est extrêmement clair dans le discours inaugural.

Je voudrais souligner un deuxième aspect concernant les ressources naturelles. Je suis ingénieur civil, je m'intéresse à la construction, et donc, favoriser l'utilisation du bois dans la construction, je pense que c'est un élément intéressant du plan qu'a présenté le premier ministre. On pourrait donner de beaux exemples, récemment, de construction où l'on a utilisé le bois. Et je pense à l'édifice qui a été construit, il me semble, pour la CSN sur le boulevard Charest. Je pense au stade Chauveau. Et vous me permettez, M. le Président, de mentionner le stade du PEPS qui est en construction actuellement et qui utilise le bois, alors un matériau extrêmement intéressant, un matériau d'ici, un matériau écologique que nous devons apprendre à mieux utiliser et à plus utiliser.

Enfin, cinquième élément, c'est, bien sûr, la santé. Je vais m'attarder brièvement, si je puis dire, sur la question liée aux aînés. Alors, il y a des personnes qui parlent du problème du vieillissement. Je ne pense pas que c'est de cette façon qu'il faut aborder cette question. Il faut, au contraire, parler de la question du vieillissement. Alors, je l'ai dit tout à l'heure, la vie s'allonge, mais la vie en santé

s'allonge. Et les gens veulent rester actifs, ils veulent vieillir chez eux, ils veulent rester à la maison. Nous devons les soutenir. Et la ministre des Aînés l'a bien expliqué, mieux que je ne saurais le faire, à quel point on peut, par diverses mesures, favoriser le vieillissement actif. C'est un mot que j'aime... une expression que j'aime bien.

Alors, le gouvernement donne tout son appui au projet Municipalité amie des aînés. J'en ai parlé hier soir — tout comme le député de Berthier en faisait mention — j'en ai parlé hier soir en parlant sur le discours du budget, il y a un appui qui est donné au programme Municipalité amie des aînés, et on veut faire en sorte que, dans les municipalités, on prenne à coeur la vie des aînés, la manière dont on doit organiser nos infrastructures, les programmes d'accueil, et ainsi de suite.

C'est important, M. le Président, que nous adaptions notre mode de vie à une société qui est maintenant différente. Et c'est une société où, je pense, on peut profiter d'un grand nombre de personnes qui sont... on dit souvent: Ils sont à la retraite et ils n'ont jamais été aussi actifs. Vous en connaissez sûrement, moi aussi. Et donc je suis très heureux que le discours inaugural ait fait mention, ait fait en sorte que cette question de la santé des aînés fasse partie du plan qui a été présenté par le premier ministre.

Alors, en terminant, M. le Président, notre premier ministre a livré un discours clair, un discours précis, un discours intelligent, un discours cohérent, un discours orienté vers l'avenir. J'en suis très fier et très heureux, je l'ai déjà dit et je le répète. *Un plan pour le Québec*, c'est le titre du discours inaugural, c'est exactement cela. Le député de Berthier, il a eu des propos intéressants, parce que le député de Berthier a dit — il a parfaitement raison: Le budget est très révélateur. Bien sûr. J'ai expliqué, hier, en parlant du budget, la qualité de ce budget, la qualité principale: la cohérence. Et j'ai expliqué tout à l'heure la qualité du discours inaugural: la cohérence. Hein? C'est ce que j'ai dit au début de mon intervention. Le gouvernement a un plan, le gouvernement le met en oeuvre. Et, au contraire de ce que dit le député de Berthier, je pense qu'on peut dire que le gouvernement, depuis huit ans, a pris les bonnes décisions, et — M. le Président, je termine là-dessus — c'est pour cela que le Québec va bien. Merci beaucoup, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Gendron): Alors, je vous remercie, M. le député de Charlesbourg, pour votre intervention. Et, pour la poursuite du débat, toujours sur le discours prioritaire qu'est le discours inaugural, je cède maintenant la parole à Mme la députée de Trois-Rivières.

Des voix: ...

Le Vice-Président (M. Gendron): Non, non, non... Je le sais.

Des voix: ...

Le Vice-Président (M. Gendron): Je le sais. On se reprend tout de suite. La députée de Mille-Îles. À vous la parole.

Mme Francine Charbonneau

Mme Charbonneau: Merci, M. le Président. Vous venez d'ébranler les gens de l'est de Laval, M. le Président.

Des voix: Ha, ha, ha!

Mme Charbonneau: Ils se sont dit, probablement: Mon Dieu! on s'attendait à ce que ça soit notre députée, et vous dites: Trois-Rivières. Mais effectivement il nous arrive, surtout à nous, à vous beaucoup plus rarement, de se tromper quand qu'on nomme nos collègues comme ça. Donc, oui, Mille-Îles, M. le Président. Mille-Îles, l'est de Laval, un tiers...

Le Vice-Président (M. Chagnon): ...Laval depuis des années, à Vimont. J'y suis allé encore il n'y a pas longtemps. Alors, oui, j'ai fait une erreur. Mais ça serait plus simple...

Mme Charbonneau: Non, ce n'est pas grave.

Le Vice-Président (M. Chagnon): Puis habituellement on communique à ceux qui prennent la parole, alors ça évite d'être distrait. Parce qu'il y a la députée de... Mme la députée qui voulait laisser voir qu'elle intervenait, alors c'est ça qui m'a... Mais, vous avez raison, je sais que êtes de la région de Laval. Ça me fait plaisir. Mme la députée des Mille-Îles, à vous la parole.

Mme Charbonneau: Merci, M. le Président. Puis, vous avez raison, dernièrement vous êtes venu par chez nous, vous êtes allé à l'école Letendre, et les élèves vous ont fortement apprécié. Je pense que, quand la vice-présidence ou la présidence se présente dans une école secondaire, quelle que soit l'école secondaire, ils apprécient toujours l'intervention que vous faites pour leur parler de la démocratie. Et je pense que le mandat que vous vous êtes donné est extraordinaire. Donc, merci pour la visite et merci pour ce temps de parole. Il est rare que je me lève en Chambre, donc ça me fait toujours plaisir, et mes jambes doivent me soutenir au moins pour un bon 15 minutes.

Une voix: ...

Mme Charbonneau: Pour faire suite au discours qu'a prononcé le premier ministre le 23 février dernier, je profite également de cette occasion afin de réaffirmer ma fierté de travailler au sein d'une équipe politique dont les visions à long terme pour la société québécoise sont une priorité non contestable. Je suis aussi très fière de me lever au nom et pour les gens de Mille-Îles, de Laval.

M. le Président, lors de son discours, le premier ministre nous a fait part d'une vision empreinte de mesures qui faisaient preuve de réflexion et d'entendement. Ce sont des mesures intelligentes, judicieuses et surtout qui répondent aux défis qu'aura à répondre l'ensemble des Québécoises et des Québécois dans les prochaines années. Fait-il plaisir à tous? Non. Répond-il à toutes les demandes? Non. Mais il fait ce qu'il a à faire.

Je profite également de mon temps de parole pour approuver les mesures budgétaires 2011-2012, qui sont une suite logique au discours d'ouverture du premier ministre. Le cadre budgétaire que nous nous sommes fixé comprend des décisions et des orientations qui s'inscrivent à l'intérieur du cadre financier très rigoureux que nous nous sommes donné il y a de cela un an. M. le Président, je tiens à rappeler que ce cadre financier a d'ailleurs été reconnu et appuyé par cinq agences de notation de crédit de l'extérieur du Québec.

Et, comme vous a entretenu mon collègue le député de Charlesbourg, je prends la balle au bond et je vous parle d'une clientèle qui me tient particulièrement à coeur. Les gens qui me connaissent vont se dire: Ça y est, elle va parler du scolaire. Ça y est, elle va nous parler d'éducation. Eh bien, non.

Il est impératif que nous prenions acte d'une réalité. Les Québécoises et les Québécois vivent plus longtemps, mais aussi plus en santé, plus actifs qu'auparavant. Je pourrais vous taquiner, mais je vais continuer à lire. Il est donc compréhensible que les personnes âgées désirent poursuivre leur implication au développement de la société, et ce, à tous les niveaux, social, culturel et économique. Leur participation citoyenne doit être davantage reconnue ainsi que leur souhait de demeurer chez eux, dans leur domicile, dans leur ville et, j'ose dire, dans leur village.

● (17 h 10) ●

Notre gouvernement a donc entendu ces souhaits, et nous nous sommes engagés à satisfaire cette volonté. Par conséquent, le gouvernement du Québec a investi, entre 2007 et 2012, quelque 2,4 milliards de dollars autour des deux grands axes que sont le vieillissement actif et le maintien à domicile. Depuis 2002-2003, il y a eu une augmentation de 84 % des investissements publics en soutien à domicile pour les aînés, et nous poursuivons nos efforts dans cette voie.

La mise sur pied d'un plan de services intégrés aux personnes âgées, annoncé le 3 mars dernier, et la politique Vieillir chez soi constituent tous deux un autre pas en avant. Notre gouvernement continue donc de prendre ses responsabilités, M. le Président. À cet égard, le 3 mars dernier, à Chomedey, dans Laval, lors du dévoilement du plan de services intégrés aux personnes âgées, nous avons annoncé qu'une somme annuelle de 150 millions de dollars allait y être consacrée cette année et que 200 millions de dollars allaient être investis pour les années subséquentes. Ces montants serviront notamment à accentuer le service à domicile, de l'ordre de 50 millions par année, et à créer de nouvelles places en ressource intermédiaire.

J'aimerais rappeler, M. le Président, que nous consacrons annuellement un budget de 11 millions de dollars aux organismes communautaires dédiés aux aînés pour des initiatives qui mettent en valeur l'implication politique et sociale, et qui contribuent à briser l'isolement, et qui encouragent l'adoption de saines habitudes de vie. De cette somme, 2 millions de dollars annuels sont consacrés uniquement aux projets destinés à soutenir les proches aidants.

Et j'arrive enfin au sujet qui me touche tout particulièrement, M. le Président. Permettez-moi de faire un aparté. Depuis plus d'un an maintenant, je fais partie d'une commission extraordinaire, soit la Commission spéciale sur la question: mourir dans la dignité. Faire partie de cette commission est l'une des expériences les plus riches, les plus humaines, les plus émouvantes de ma jeune vie en tant que parlementaire. Cette commission nous ramène à l'essence même de notre mission en tant que membres de cette Assemblée, c'est-à-dire que nous représentons et travaillons fort pour des humains, nos citoyens. Je dépose quelques minutes mes papiers pour vous en parler avec un peu plus de mon coeur.

M. le Président, on a eu des témoignages importants. On a eu des gens qui sont venus nous voir de partout du Québec. Plusieurs se sont déplacés jusqu'ici, certains nous

ont entendus chez eux. Nous avons fait plus d'endroits que plusieurs commissions ont pu le faire. On s'est déplacés. Tempête de neige... je vous dirais qu'on avait la force des gens de la poste: quelle que soit la température, on s'y rendait, on allait à la rencontre des citoyens. Notre plus jeune intervenant avait 13 ans; le plus vieux, 95. Chacun sur le même sujet: la mort. Sujet tabou, sujet pas facile à adresser, mais que chacun d'eux est venu nous dire avec coeur et avec raison son sentiment, sa façon de voir.

Il y a peu de fois, M. le Président, et vous le savez parce que votre expérience à vous, elle est longue, elle est grande, et vous avez eu des opportunités incroyables dans ces années où vous pratiquez ce que vous faites avec beaucoup d'intérêt... Mais aller à la rencontre des citoyens et les entendre parler de leur vie, de leur maladie, de la mort d'un proche, de la mort d'un conjoint, de la mort d'un enfant, ça n'a pas de prix. Ça fait en sorte que tu sais enfin à quoi tu peux servir, comment tu peux servir et comment tu peux délivrer ces témoignages-là à tes collègues pour leur faire comprendre comment ce mot-là pouvait être aussi épouvantable qu'un autre mot auparavant.

On a parlé de l'Alzheimer, on a parlé de la sclérose en plaques, on a parlé de l'euthanasie, on a parlé du suicide. On a eu des témoignages de gens incroyables: des gens de terrain, des gens qui s'occupent des autres, les docteurs, les infirmières, les bénévoles. Mais on a eu des gens atteints de maladie à laquelle on avait peu de réponses. M. Leblond, qu'on a vu à *Tout le monde en parle*. Mme Gladu, il faut aller voir, aller sur Internet, aller voir les entrevues qu'elle a faites, une femme extraordinaire qui se bat tous les jours pour un quotidien... pas pour n'importe quoi, là, pour un quotidien tout à fait normal qu'elle aimerait bien avoir.

La famille Laurier Thériault et la famille Rouleau, qui, chacun de leur côté, ont perdu un proche de différentes façons, mais des choix difficiles et des choix qui ont été faits, pour une famille, avec beaucoup de dignité et, pour une autre famille, avec beaucoup de difficultés. Julie Bélanger, une nièce investie d'une volonté de faire passer le message de sa tante, sa tante Claire Morissette, qui était décédée puis qui avait écrit aux médias pour dire comment c'était souffrant de choisir de mourir et qu'on devait adresser la question. Les maisons palliatives qui nous ont accueillis, le personnel, les bénévoles, les gens qui sont venus nous dire qu'ils avaient la foi. Ça prend du courage maintenant, dans les années où on est, pour s'asseoir, et être filmé, et dire: Moi, j'ai la foi. On n'a pas tous le même courage, mais, devant un signe comme celui-là, celui de la fin de la vie, les gens en avaient beaucoup et ont été d'une générosité incroyable.

Lors de nos 29 jours d'auditions publiques dans huit villes, nous avons entendu plus de 231 personnes et organismes et 108 interventions micro ouvert. À chaque fois qu'on faisait une intervention, on finissait avec micro ouvert. Les gens pouvaient s'inscrire et nous donnaient, en quelques mots — quelquefois en quelques minutes, dépendamment du nombre d'intervenants — leur façon qu'ils vivaient soit la commission ou le vécu qu'ils avaient par rapport à la mort.

Plusieurs de ces intervenants sont venus raconter des histoires très personnelles, très émotives concernant le décès d'un proche ou leur propre expérience avec la maladie. Nous avons en quelque sorte été choyés par toutes ces histoires personnelles, car ces personnes ont partagé, avec leur coeur, leurs émotions, des moments les plus intenses et les plus sensibles de leur vie.

Je vous avoue, M. le Président, que j'ai découvert aussi mes collègues de travail, mes collègues avec qui j'ai le privilège de siéger, qui ont tous chacun une expérience de vie incroyable et un vécu qu'il vaudrait la peine de partager entre chacun de nous. Et, je vous le dis, je ne pensais pas que c'était possible, et je le dis à la caméra: Une commission apolitique. J'ai siégé avec les députés de tous les côtés de la Chambre et jamais, jamais je n'ai senti que j'étais piégée, accusée, condamnée. On travaillait ensemble pour vraiment être à l'écoute des gens, et les gens nous en félicitaient.

Je me rappelle, à Trois-Rivières, j'avais le privilège d'être avec la députée... qui va me souffler son comté, la députée de... Mme Champagne, votre... Champlain. J'étais proche. La députée de Champlain a siégé avec nous, et les gens lui ont livré des témoignages, même après que la commission soit passée, pour lui dire comment ils avaient apprécié, mais aussi comment c'était important de se faire entendre. Une commission... J'ai peine à arrêter d'en parler, M. le Président. Mais je vais me calmer, vous allez voir, ça arrive, on finit par se ressaisir.

Parmi ces témoins, nous avons des proches aidants. Ces derniers sont des acteurs plus importants lorsqu'on aborde la question de l'accompagnement en fin de vie. Ils apportent beaucoup d'amour, de compréhension et ils partagent chaque victoire et chaque défaite avec la personne qu'ils accompagnent. Eux aussi, ce sont des combattants. Par contre, ils restent. Et ils nous ont parlé d'après aussi, parce que c'est tout aussi important, comprendre que, quand la personne quitte, il y a des gens qui restent. Ils doivent vivre avec le départ de l'être aimé.

Par conséquent, je me réjouis de faire partie d'un gouvernement qui, depuis le budget 2007-2008, a effectué des investissements totalisant 2,2 milliards de dollars pour accroître le revenu disponible des aînés, pour favoriser leur maintien à domicile et pour mieux soutenir leurs aidants naturels. Comme notre gouvernement est à l'écoute de citoyens, nous devons adapter nos interventions pour qu'une vie plus longue soit aussi plus belle et plus épanouie, et c'est ce que nous faisons, M. le Président, puisque, quand on parle de la mort, il faut surtout parler de la vie.

Dans le dernier budget, dévoilé le 17 mars dernier, mon collègue le ministre des Finances a annoncé des mesures afin d'offrir un répit aux aidants naturels. Force est de constater qu'avec le vieillissement de la population la contribution des aidants naturels gagnera inévitablement en importance. Comme le disait le ministre des Finances, grâce à ces personnes, des Québécois ayant des problèmes de santé et des limitations significatives peuvent rester plus longtemps à domicile. En effet, leur soutien représente une richesse incalculable.

● (17 h 20) ●

Être chez soi, il n'y a jamais rien de plus précieux. Je vous le dis, parce qu'il y a deux personnes que j'apprécie tout particulièrement, qui s'appellent M. et Mme Simard, qui habitent à Laval, à Sainte-Rose, dans le quartier Vimont, qui sont des beaux-parents extraordinaires et qui sont... ma belle-mère va m'en vouloir, mais passés 80, et qui, tous les jours, tous les jours, sont dans leur demeure, font leurs affaires. Et, je vous dirai, je l'avoue devant la caméra et les millions d'auditeurs, la meilleure tarte au sucre au Québec, elle se fait dans ce petit logement-là, qui est extraordinaire.

Vous savez, M. le Président, être aidant naturel comporte son lot de défis, car, en plus de prodiguer des soins à un proche, jour après jour, les aidants naturels

doivent également concilier leurs tâches à leur travail et leurs propres besoins de santé. Nous reconnaissons donc que les aidants ont besoin d'aide. Des mesures déjà en place reconnaissent le dévouement des aidants et leur besoin de répit. Toutefois, autant les conjoints des personnes aidées que les aidants qui cohabitent dans le logement de la personne aidée n'y avaient pas droit. Alors, comme notre gouvernement ne vit pas sur une autre planète, nous avons agi pour répondre au besoin de répit des aînés.

Mon collègue le ministre des Finances a donc annoncé que le crédit d'impôt remboursable pour les aidants naturels allait être élargi aux aidants naturels d'un conjoint âgé de 70 ans ou plus atteint d'une incapacité physique ou mentale, de même qu'aux aidants naturels cohabitant dans le logement du proche aidé. Par conséquent, c'est plus de 17 000 aidants naturels qui bénéficieront de cette bonification. En tout, cette bonification représente un nouvel investissement de 11,5 millions de dollars en 2011. On pourrait dire, entre nous, ce n'est pas rien, d'autant plus que, d'ici 2012, les proches aidants auront accès à un carrefour de soutien aux aidants dans leurs régions respectives afin d'obtenir du répit et de l'accompagnement.

Ma collègue la députée de Saint-Henri—Sainte-Anne ou, comme, nous, on aime bien l'appeler, la ministre responsable des Aînés — et elle nous le rappelle régulièrement, puisqu'elle a un sujet en tête et une passion, ce sont ces gens — est responsable de ce 200 millions de dollars investis sur 10 ans, dont 150 millions de dollars sont investis par notre gouvernement et 50 millions de dollars sont investis par la fiducie familiale de Lucie et André Chagnon. À ce jour, j'aimerais préciser que trois carrefours sont déjà en place: dans la région des Laurentides, de la Montérégie et du Bas-Saint-Laurent.

À nos mesures pour les proches aidants, il faut aussi ajouter le Plan d'action gouvernemental pour contrer la maltraitance envers les personnes âgées 2010-2015, qui est aussi digne de mention.

Je vois le temps qui avance, alors je vais me rendre tout de suite à ma conclusion. En tant que gouvernement au bon endroit, au bon moment, soyez assurés que nous sommes à l'écoute des citoyens et que nous allons redoubler d'efforts pour répondre à leurs besoins, et ce, peu importe leur âge, leur origine ou leur sexe. À nos yeux, tous les citoyens ont droit au même traitement et tous les citoyens méritent que l'on porte une attention particulière. Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Gendron): Alors, je vous remercie, Mme la députée de Mille-Îles, pour votre intervention. Et je peux vous dire que, lorsque vous parliez de la commission sur le droit de mourir, on sentait avec énormément de chaleur toute la passion que vous y avez mise. Parce que vous m'avez interpellé, un soir, là, chez moi, hein? Je regardais les débats, et il y avait cette commission qui siégeait, et j'ai eu l'occasion de vous entendre, et je reconnaissais la même passion que je viens de voir. Alors, bravo pour votre intervention. Parce que ça, ce n'est pas partisan, ce bout-là.

Alors, Mme la députée de Champlain, à vous la parole sur le discours inaugural.

Mme Noëlla Champagne

Mme Champagne: Merci, M. le Président. Écoutez, je vais faire, avant de parler de ce fameux discours

inaugural et évidemment avec une tendance sur le budget, parce que les deux sont intimement liés, faire une petite note sur le sujet de ma collègue de Mille-Îles, qu'elle partage avec passion. J'étais certaine qu'elle parlerait également d'éducation parce que c'est une autre de ses passions également.

Et j'ai la chance de partager cette commission parlementaire... Je ne l'ai pas fait autant intensément que certains de mes collègues parce que, cette commission-là, j'ai eu à remplacer quelqu'un, là, vers la fin, mais le temps que j'y ai mis et la lecture des nombreux mémoires que nous avons reçus, des près de 7 000 personnes qui sont intervenues pour répondre au questionnaire sur le site Internet, font qu'effectivement avec nos collègues on a vécu un moment assez extraordinaire.

Et j'avais, M. le Président, vécu quelque chose de semblable dans le premier mandat, 2003-2007, où j'avais siégé sur la commission parlementaire concernant les centres jeunesse et le directeur de la protection de la jeunesse, qui a été une commission parlementaire très humaine, très centrée sur la personne et qui nous amenait dans des émotions très grandes parce que les témoignages étaient très profonds.

Alors, je pense que, M. le Président, vous qui avez un long vécu, on n'arrête pas de vous le dire, ce n'est pas pour vous vieillir, c'est pour vous apprécier, vous dire simplement que ces moments-là nous ramènent et nous rallient peut-être avec la fonction que nous vivons comme parlementaires. Parce que nous avons, particulièrement, M. le Président, dans l'opposition, une fonction qui est celle d'être surveillants, gardiens, parfois commentateurs sévères, critiques de nos vis-à-vis, et il faut le faire parce que ça fait partie de notre travail. Mais je pense que, dans ces commissions-là, ça nous permet, autant à la Commission de l'administration publique également, de faire un travail qui est un peu hors normes et un travail qui nous ramène dans des discussions de fond sur des sujets de fond, que ce soit la commission mourir dans la dignité, que soit la commission sur les enfants, que ce soit la Commission de l'administration publique, où on se doit d'être vigilants puis en même temps, je pense, profondément et foncièrement conscients qu'on défend les intérêts des citoyens et des citoyennes du Québec que je représente toujours fièrement dans ce deuxième mandat. Et je vais en parler immédiatement, M. le Président.

Je suis arrivée, comme tout le monde, le 8 décembre 2008, là, après avoir fait une campagne électorale, comme il se doit, avec un goût de retour, puisqu'en 2007 la population avait fait d'autres choix pour certains d'entre nous, avec le goût de continuer ce que j'avais quand même commencé entre 2003 et 2007. Donc, j'ai eu la chance — si on peut parler de chance — de vivre, là, les cinq discours inauguraux, de vivre plusieurs budgets, de débattre de ces discours et de ces budgets, M. le Président. Et, aujourd'hui, j'en tire une conclusion, et ça ne me réjouit pas que de le dire, c'est que, depuis 2003 — je ne parle pas, là, de 2008, je parle de 2003 — j'ai l'impression que tous les efforts qui ont été faits ont amené le Québec là où il est présentement, puis je vais dire même devant un cul-de-sac.

Et on n'est pas, ici, ni les uns, ni les autres, assez naïfs pour ne pas voir, et lire, et entendre ce que dit la population. Et la pire gaffe qui pourrait nous arriver, c'est de nous détacher de ces messages-là. Oui, en commission parlementaire, on reçoit des gens sur des sujets particuliers,

dont les gens qui se questionnent sur comment on va atterrir avec telle ou telle commission, ou tel ou tel projet de loi, ou tel ou tel règlement. Par contre, quand on regarde au niveau d'un gouvernement qui a un devoir et un mandat clair de faire avancer le Québec, bien je ne sais pas si j'ai vraiment vu la bonne chose, M. le Président, mais j'ai vu un travail de démolition sévère, particulièrement dans le premier mandat, particulièrement dans la première session du premier mandat, où j'ai vu le Parlement assiégé de toutes parts par des groupes qui étaient complètement révoltés, choqués. Et ça m'a choquée moi-même, personnellement, de voir que j'étais en train de vivre cette espèce de démolition là qui m'inquiétait.

Parce que, vous savez, là, quand un gouvernement nouveau arrive au pouvoir, il y a un danger qui le guette, c'est celui de vouloir aller trop vite ou, pas plus fin, de vouloir défaire ce qui a été fait, en disant: Tout ce que l'autre gang a fait, là, ce n'était pas bon, alors je vais mettre la hache dans ça. Et on y a goûté — c'est l'expression qui me vient à la bouche, là — d'aplomb, dans cette première session de ce premier mandat, automne 2003. Moi qui venais de vivre deux élections, j'en avais entendu deux fois plus qu'une sur le terrain, des commentaires.

● (17 h 30) ●

Or, j'ai vécu ce mandat-là, j'ai participé aux commissions parlementaires, certaines — j'en ai parlé tantôt — très humaines, qu'on appelait la commission parlementaire sur les centres jeunesse, puis d'autres commissions parlementaires où il y a eu des débats épiques, des débats houleux sur: Est-ce qu'on va garder les CLD, on va les transformer? Est-ce qu'on va garder les CRD, on va en faire des CRE? Et là on peut passer tous les acronymes de cette terre pour vous dire à quel point le travail qui a été mis et les efforts qui ont été mis là-dessus ont été des efforts négatifs, n'ont pas fait avancer le Québec d'un iota. Alors, si, aujourd'hui, je suis ici, devant vous, pour parler du discours inaugural, discours qui a eu lieu, si je ne me trompe, le 23 février dernier, suivi du budget le 17 mars dernier... Bien, on venait tout juste de rentrer en Chambre, M. le Président, on est entré le 8 février. Rappelez-vous, le 21 février, il y avait une loi spéciale pour les juristes, puis on les faisait rentrer, et, le 22 février, c'était la prorogation de la Chambre, c'est terminé, on recommence à neuf le lendemain.

J'ai-tu eu des attentes? La réponse est non. Non, tu ne peux pas avoir d'attentes quand les choses se font vite comme ça, de cette façon-là. C'est comme tu rentres, tu sors, puis tu ne sais pas pourquoi. On l'a su à l'occasion du discours inaugural, on a su que le premier ministre du Québec avait le goût de passer l'éponge, de nettoyer l'ardoise puis de passer à autre chose, puis les projets de loi un peu clinquants, un peu tout croches, on les laisse tomber puis on repart à neuf, tout simplement. Or, ça ne s'est pas fait comme ça. Parce qu'on ne peut pas avoir une mémoire aussi étroite, là — en tout cas, pas de ce côté-ci de la Chambre, en tous les cas — pour avoir oublié ce qui s'était passé. Et, dans mon cas, je peux même remonter à 1997, mais je vais vous faire grâce de mes commentaires parce qu'on ne sortira pas d'ici ce soir.

Donc, ce que je vous dis, M. le Président... Puis vous m'entendez, puis je sais que vous êtes très attentif à mes propos, je vais prendre quelques morceaux seulement du discours inaugural et je vais l'entremêler avec le budget, parce que, pour moi, je ne peux pas faire autrement que

de lier les deux, et vous faire mes commentaires, et je terminerai avec un commentaire d'un citoyen, qui vous a peut-être tous écrit, à vous autres aussi, et qui m'a questionnée un certain soir, très tard, sur l'opinion et l'image qu'il a de son Québec. Et ce n'est pas chic, M. le Président, il ne faut pas que ça reste comme ça.

Je ne me réjouis pas d'entendre ça. Au contraire, je me déssole parce que je ne veux pas qu'on s'en aille sur un mur, je ne veux pas. Effectivement, même si la phrase est un peu, là, tarabiscotée, là, qu'on ait les deux mains sur le volant, le pied sur le gaz, puis on ne lâche pas, à quelque part il y a quelqu'un qui va frapper un mur. Puis, si, moi, j'en fais partie, de ce groupe-là comme Québécoise, bien je ne suis pas sûre que je vais la trouver drôle et je ne suis pas sûre que mes enfants puis mes petits-enfants — je devrais dire mon fils, mon petit-fils et ma petite-fille — vont la trouver drôle également quand ils vont arriver à une étape de leur vie où ils n'auront plus rien comme ressources, ils n'auront plus rien comme moyens, on va leur avoir soufflé ces ressources-là et ces moyens-là. Et je n'ai pas le goût de vivre ça, donc je vais me battre jusqu'à la fin de ce mandat-là que j'ai accepté de faire et que je vais faire avec ardeur en restant, M. le Président — et ce n'est pas une promesse, c'est une réalité — branchée sur le terrain avec des gens qui me parlent tous les jours par courriel, par téléphone ou en personne. Et ça, je pense que ça fait la qualité de notre fonction.

Or, dans le discours, oui, j'attendais des réponses qui touchent directement la population. Je voulais qu'on me parle, oui, de santé en me donnant des vraies solutions. Je voulais qu'on me parle d'éducation en me donnant des vraies solutions. Je voulais qu'on me parle d'économie en me donnant des vraies solutions. Je voulais qu'on me parle d'environnement en me donnant des vraies solutions. Mais ce n'est pas ça que j'ai eu. J'ai eu droit à un spectacle, O.K., où on en beurrerait large, mais je ne savais pas où est-ce qu'on atterrirait. J'ai été sage, j'ai écouté religieusement, comme on doit le faire quand on est une bonne élève. Mais l'élève, elle parle puis, aujourd'hui, l'élève, elle va parler. Et l'élève, elle va dire ceci, c'est qu'autant dans le discours inaugural que dans le budget il n'y a pas eu grand-chose. Il y a eu une seule mention du mot «région», aucune mention de l'expression «occupation du territoire» — mes collègues d'en arrière en savent quelque chose — puis aucune mention du mot «rural», ou du mot «ruralité», ou du mot «agriculture», bien sûr. Ça, c'est un mot qui est bon en campagne électorale. En campagne électorale, tu aimes les enfants, tu aimes les vieux, puis tu aimes l'agriculture. Ah! puis tu aimes les ruraux, pas rien qu'à peu près. Alors, moi, là, j'en ai fait, des campagnes électorales, puis je me fais dire ça, puis ça me choque parce que ce n'est pas vrai que je les aime rien que pendant la campagne électorale, je défends des droits. Mon rôle, c'est une défense de droits, et je pense que je le fais le mieux que je peux le faire. Mais, pour cela, ça me prend des moyens.

Puis je vois venir dans deux ans, maximum, possiblement le retour du Parti québécois avec une dette de 173 milliards, si je ne me trompe, avec des problèmes de toutes sortes. On n'a comme pas réglé le problème en santé si je ne me trompe pas, il y a comme un problème d'urgences. Je ne sais pas s'il y a quelqu'un ici qui a un petit peu de mémoire, mais, en 2003, là, quand on nous ramassait en campagne électorale comme étant les pires gestionnaires que la terre avait portés, comme quoi on avait

nous-mêmes créé les civières dans les urgences, on les a même photographiés, les gens qui étaient sur les civières. Je me rappelle une certaine députée qui, tous les jours, à l'Assemblée nationale, se levait religieusement et nous nommait les cas types sur civière. Bien, je pense qu'on a un petit peu de décence, nous, au moins, on ne les nomme pas. Mais on est conscients que ça existe encore. Pourquoi que ça existe encore? Parce que, M. le Président, on n'a pas su gérer là où on doit gérer, on a un problème de gestion.

J'espère que les gens qui nous écoutent ce soir, s'il en reste quelques-uns à cette heure-là, là... Ils m'écouteront en reprise, de toute façon, Alors, ce que je vous dis, M. le Président, ce que je vous dis, M. le Président, avec sérieux, c'est que le même problème demeure. On colmate des brèches, on essaie de sauver les meubles, puis on sait fort bien qu'après peut-être 10 ans de cette vie-là dans laquelle il y a eu certaines bonnes choses, là... Mais là on y va aujourd'hui, en si peu de temps, en disant: Ce qui nous inquiète, on a mal géré, on a foutu le bordel dans tout ça. Et, à partir de là, en voulant défaire, M. le Président, on n'a pas construit. Puis je vais vous dire une chose, et, des fois, j'aime ça le rappeler parce que j'ai adoré ma mère, qui est décédée à 98 ans, puis, quant à moi, elle aurait dû vivre encore une couple d'années, mais le choix... elle n'a pas fait ce choix-là, là. Bon. Donc, cette femme-là disait souvent: Tu sais, ma fille, là, défaire une robe, c'est plus long qu'en faire une neuve, hein? Bien, on a essayé de défaire ce que le Parti québécois avait fait pendant neuf ans. Bien, pendant que tu défais, tu ne fais pas, tu ne construis pas, tu n'avances pas. Et c'est ça qu'on a vécu, et c'est ça que je vis présentement, et je ne peux pas dire que ça me rend très heureuse.

Heureusement qu'avec ma collègue de Mille-Îles... Je la cite parce que je pense qu'elle fait un bon travail, en passant. Elle siège sur une commission qu'elle adore, une commission qui lui permet de grandir. Puis on est plusieurs à le vivre, d'ailleurs, en passant, et cette commission-là nous fait grandir. Mais je ne peux pas être assez illuminée pour m'imaginer que la vie, c'est rien que ça. On va faire un rapport, on va déposer un document, puis je pense qu'on va arriver avec quelque chose d'intelligent parce que les gens qui siègent autour de la table, je pense, ont une intelligence... En tout cas, on est humains. D'accord? Par contre, si je regarde le reste de la situation et je reviens à la santé, écoutez, là, revenons-en, là, de nous accuser encore de ce qu'on a pu faire en 1998, ça commence à ressembler à du vieux, et je ne pense pas qu'on avance en faisant ça. Donc, il y a des problèmes en santé, et ce n'est pas en gérant les urgences à partir d'un ordinateur, M. le Président, qu'on va régler quelque chose, j'en suis convaincue.

Maintenant, après avoir parlé de santé, je vais vous parler d'éducation, M. le Président. Oui, j'ai siégé sur la commission parlementaire en éducation 2003 à 2005, j'ai rencontré 18 universités. J'ai siégé sur la Commission de l'éducation 2008-2010. Donc, je vais avoir fait quatre ans à la Commission de l'éducation. Là, maintenant, je suis à la Commission de l'administration publique et je m'occupe du dossier de la ruralité. Or, qu'est-ce qu'on disait en éducation entre 2003 et 2005? Il y a des problèmes au niveau des universités, il y a un manque d'argent, il y a un manque de volumes, il y a un manque de soutien au niveau des étudiants. Là encore, M. le Président, on s'est fait ravager comme ayant été les pires gestionnaires du monde de l'éducation. Mais il se passe quoi 10 ans plus tard? Il

se passe quoi 10 ans plus tard, M. le Président? On crie encore puis on est encore dans les rues avec un drapeau dans les airs en disant: Ça ne va pas bien, on a un problème. On a un problème de gestion, M. le Président, dans les universités. Comment est-ce qu'on garrocherait de l'argent à tout vent...

J'ai entendu pendant deux semaines de temps de notre supposée semaine de relâche — je n'ai jamais relâché là, en passant, O.K., je n'ai jamais été aussi active de ma vie — j'ai entendu sans arrêt: 150 millions, 200 millions, 300 millions, 500 millions. J'ai dit: Bon Dieu de la vie! où est-ce qu'ils la prennent, cette argent-là? Où prennent-ils cette argent-là? Elle n'existe pas. On était dans le trouble deux semaines avant, et voilà que, tout à coup, ça se met à tomber du ciel. Bien, il y a quelqu'un qui va casquer pour ça. Puis les gens comprennent bien le terme, il y a quelqu'un qui va payer pour ça en quelque part. Donc, on ne s'est jamais assis calmement, on n'a jamais pris le temps de regarder.

Et mon collègue des affaires municipales, et mon collègue du développement du territoire disaient tout à l'heure, un peu avant moi — je les ai écoutés religieusement, d'ailleurs — que, ce matin, pour certains d'entre nous qui avons eu à assister au rapport du Vérificateur général sur le développement durable, l'environnement et autres, on a un rapport dévastateur qui vient nous dire qu'il n'y a pas de contrôle dans la demeure. La demeure des ministères est sans pouvoir et sans contrôle. On fait des règles, on ne les applique pas. Essayez ça, M. le Président, enlevez tous les stops dans Québec demain matin. Le premier cinq minutes, ça va peut-être aller. C'est le cinq minutes d'après que ça va mal aller, hein? Au début, ils vont faire chacun leur stop, après ça ils ne le feront plus. Bien, il n'y en a pas, de stop, dans les ministères, M. le Président, aucun stop. C'est «at large», allons-y. Et il nous l'a dit ce matin très gentiment, de la bonne volonté, il y en a, hein? L'enfer en est pavé, en passant, là. Bon. Alors donc, je ne pense pas qu'on doive être ignorant de cette gestion-là, manquante.

Le Vérificateur a dit la même chose au niveau de l'immigration. Est-ce que vous saviez, M. le Président, que Trois-Rivières, cette belle grande ville, a environ 260 quelques familles d'immigrants, et, pour plusieurs, ce sont des immigrants qu'on appelle des immigrants en besoin, là? Ça porte un nom, ça, là, là, ce sont des immigrants...

● (17 h 40) ●

Une voix: ...

Mme Champagne: ...réfugiés. Bon. Alors, ces gens-là, quand ils arrivent, là, deux choses. Ils ont besoin d'encadrement. Et je vois que la ministre m'écoute religieusement, tant mieux. Or, quand les immigrants arrivent, ils ont besoin d'être encadrés, d'être aidés, d'être accompagnés, on parle d'une clientèle qui arrive en difficulté. Or, il n'y en a pas, d'encadrement, il n'y en a pas, d'argent, il n'y en a pas plus. Tu as le SIANA, qu'on appelle, le service d'aide aux nouveaux arrivants, à Trois-Rivières, qui fait de son mieux, qui travaille de son mieux avec peu de moyens. Ces familles-là, à l'encontre des Québécois, arrivent avec sept ou huit enfants. Chez nous, on a des tout petits logements, on ne fait pas de bébés chez nous. Alors, c'est évident qu'il n'y a pas de logements. Alors, on nous les envoie sans prévenir.

Or, on a rencontré le Vérificateur général avec la sous-ministre à l'Immigration un petit peu avant les fêtes, et

ça a été la même chose, un rapport dévastateur. On a eu comme réponse: Bien, écoute, on a une nouvelle sous-ministre, on va lui laisser le temps de corriger le tir, alors on va se revoir dans un an. Mais on fait rien que ça depuis 10 ans, on se revoit dans un an, puis on se revoit dans deux ans, puis on se revoit dans trois ans. Ensuite, on passe la balle à l'autre. Mais, l'autre, ça va tomber nous autres. Alors, on risque de la trouver dure, M. le Président, on risque de la trouver très dure parce qu'on va devoir couper, serrer la ceinture, puis là on va se faire haïr et détester.

Alors, comment on voit l'avenir du Québec? Je ne le vois pas beau, je ne le vois pas joli. Puis je ne veux pas attiser le feu, il est déjà bien pris, il est déjà bien pris. Alors, moi, je ne rêve pas de vivre ce que vivent certains pays qui sont dans la... je dirais, moi, dans la débâcle totale, dans la difficulté totale, dans le drame total. Puis on n'a pas besoin d'un tsunami pour ça. Quand la démocratie ne fait plus son travail, les gens trouvent d'autres moyens de se faire entendre. Quand on est rendu que ça vote à peu près même pas 60 %, on a un problème de démocratie au Québec, puis on l'a tous les jours de notre vie. Puis ouvrons nos oreilles, puis ouvrons nos yeux, puis on va comprendre que ce qui se dit là est une réalité puis une vérité.

Alors, santé, éducation, là, vous savez, là, j'ai enseigné... Je l'ai dit plusieurs fois, d'ailleurs. J'ai encore le style enseignante, en passant. Ça ne se perd pas, ça, hein? Tu attrapes pas un jour, c'est comme une belle maladie. Or, ce que je vous dis, M. le Président, ce que je vous dis aujourd'hui, c'est que je n'aurais pas pu enseigner à mes élèves en étant aussi peu près de la réalité, je n'aurais pas pu leur conter autant de fausses histoires que j'entends. Alors, on ne peut faire accroire à des gens certaines choses. Donc, ça prend un maître à bord, ça prend peut-être une maîtresse à bord. Ça prend quelqu'un, M. le Président, qui va être capable de corriger le tir correctement, intelligemment, comme on le dit souvent, avec une main de fer peut-être dans un gant de velours. Mais on a des enjeux importants. Ce n'est pas des tableaux, là, intelligents dont on a besoin, on a besoin de personnel intelligent, on a besoin d'enseignants. Qui ne viennent même pas à bout d'avoir un travail à temps plein, ils ont des morceaux de tâches. Est-ce qu'on peut vivre comme ça? C'est la même chose au niveau de la santé, ils ont des morceaux de tâches.

Alors, M. le Président, je ne pensais jamais en dire si peu, j'aurais voulu en dire encore plus. Parce que j'ai un cahier complet de préparé, mais j'ai laissé aller mon cœur. C'est ce qui est le mieux à cette heure-là, n'est-ce pas? Je vais vous lire deux petits paragraphes très rapides sur une personne qui nous a écrit. Elle dit: «Je fais une rupture avec ma patrie. Ça ne marche plus, il faut qu'on se parle. Ça ne va pas du tout. Je n'irai pas par quatre chemins, j'ai décidé de tout quitter. J'étouffe, je ne me sens pas libre, je ne me sens pas respectée. J'en ai assez, j'ai besoin de quelque chose de plus gratifiant.» Elle parle du Québec.

«Quand je te regarde maintenant — elle parle du Québec — tout ce que je vois, ce sont tes défauts. Lorsqu'une relation en arrive là, c'est inutile de s'y accrocher, elle est terminée. C'est terminé, Québec. Tu es la seule patrie avec qui j'ai partagé ma vie, mais il faut se rendre compte que tu n'es pas celle qui est faite pour moi. Alors, sur ce, je te dis adieu.»

La personne en a écrit beaucoup plus long, là, je ne me permets pas de tout lire. Je vous dis, M. le Président

— et je termine là-dessus — c'est qu'il faut corriger le tir avant qu'il ne soit trop tard et avant que les Québécois décident de nous abandonner en ne votant plus puis en nous considérant comme étant des personnes qui gèrent mal le Québec. Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Gendron): Alors, je vous remercie, Mme la députée de Champlain, de votre intervention sur le discours inaugural. Et je suis prêt à entendre la prochaine ou le prochain intervenant, et je reconnais maintenant M. le député de Lévis, qui veut intervenir sur le discours inaugural. M. le député de Lévis, à vous la parole.

M. Gilles Lehouillier

M. Lehouillier: Merci beaucoup, M. le Président. Alors, tout d'abord, je voudrais vous indiquer, M. le Président, d'entrée de jeu, que j'ai bien entendu la députée de Champlain et qu'effectivement on peut dire qu'avant 2003 ce n'était pas très beau, ce n'était pas très joli. Mais je tiens à vous dire que ce n'est pas par hasard si, dans son discours inaugural, notre premier ministre a invité les Québécois à imaginer, à rêver et à construire le Québec dans un monde où s'additionnent de nouveaux espaces et se créent de nouvelles dimensions. Et, depuis 2003, c'est ce que le gouvernement du Québec, c'est ce que notre parti politique a réussi à faire, donc, c'est d'additionner les nouveaux espaces et créer les dimensions gagnantes pour notre avenir. Plus que jamais, comme le disait le premier ministre, le Québec est dans une position de force pour se démarquer. Nous avons du talent, nous avons des ressources, nous avons des alliances, nous avons des projets. Rarement, notre jeunesse n'aura vu s'ouvrir autant de voies nouvelles pour faire sa vie.

M. le Président, lorsque je me suis présenté en 2008 et que j'ai rejoint l'équipe extraordinaire qui est la nôtre, nous avons des valeurs — et nous avons des valeurs — qui sont tournées autour de l'économie, de l'emploi, des libertés individuelles, du partage de la richesse, de l'équité intergénérationnelle, de notre identité québécoise, de notre langue — et, en passant, au niveau de la langue, notre gouvernement, depuis 2003, a doublé les budgets reliés à la Charte de la langue française — notre identité, donc notre langue, notre appartenance à la fédération canadienne et notre ouverture sur le monde.

La crise économique et financière, comme le disait notre premier ministre, par la rapidité avec laquelle elle s'est propagée, témoigne, elle aussi, de ce monde nouveau, tandis que la manière dont nous avons su la combattre et la traverser en dit long sur la force du Québec. Alors, peut-être, comme le disait si bien la députée de Champlain, avant 2003 c'était le chômage, c'étaient les difficultés en matière de santé et d'éducation, mais, maintenant, il y a près de 4 millions de personnes qui travaillent au Québec, c'est un record de tous les temps. Notre taux de chômage est inférieur à celui de l'Ontario et des États-Unis, du jamais-vu en 30 ans. La participation des jeunes femmes au marché du travail est l'une des plus élevées au Canada.

Grâce à nos politiques familiales, une famille de la classe moyenne a maintenant, après impôt, un revenu plus élevé au Québec que partout ailleurs au Canada. La pauvreté recule. Le nombre de personnes à l'aide sociale est en baisse constante, on en compte 60 000 de moins qu'en

2003. Le revenu disponible a progressé davantage au Québec qu'en Ontario et au Canada.

M. le Président, j'aimerais, à travers la lecture de mon propre comté, montrer que, lors de mon arrivée en 2008 dans le comté de Lévis, nous avions une priorité comme gouvernement, et cette priorité, c'était l'économie et l'emploi. Alors, au niveau de la ville de Lévis, M. le Président, nous avons actuellement chez nous, à Lévis, 61 000 emplois. Notre taux de chômage est de 3,7 %. 3,7 % au niveau du taux de chômage. Nous avons, à Lévis, 4 500 places d'affaires, deux grands pôles commerciaux et de services, 15 000 emplois dans Desjardins, 8 500 emplois à la tête des ponts, 15 parcs et zones industrielles le long de l'autoroute 20. On a une bonne diversification économique, et, au niveau de la fabrication, je signale que nous avons 8 105 emplois à Lévis, sans compter les chantiers Davie — j'y reviendrai tout à l'heure — comparativement à 1 200 emplois manufacturiers à Québec. Commerce de détail, 7 000 emplois. Soins de santé, 7 295 emplois.

Alors, ça démontre qu'il y a du dynamisme partout au Québec dans nos collectivités, et, moi, je suis fier d'appartenir à Lévis, je suis fier d'appartenir à la région Chaudière-Appalaches, qui connaît un développement assez important. Ce développement est d'autant plus important que la croissance, au niveau de la richesse foncière uniformisée, a été de 1 milliard par année au cours des trois dernières années, à un point tel où le taux d'occupation des logements est maintenant à 0,5 %, alors que le marché en équilibre est autour de 3 %. Et c'est la raison pour laquelle, parmi les mesures budgétaires, on a annoncé l'ajout de 2 000 nouveaux logements sociaux qui vont être répartis justement au niveau des milieux qui connaissent une rareté au niveau des logements.

● (17 h 50) ●

Donc, M. le Président, fidèle à nos valeurs, fidèle à notre volonté de stimuler la richesse pour mieux la répartir par la suite, mon objectif, dans mon comté, c'était vraiment de stimuler l'économie, de relancer le développement de nos infrastructures et de privilégier le développement durable de notre communauté lévisienne. Tout d'abord, la ville de Lévis n'est plus une ville-dortoir. Elle s'est hissée au rang des plus grandes villes au Québec et elle est, selon le Conference Board du Canada, la ville la plus attractive au Québec.

Comment avons-nous procédé? Depuis 2003, le gouvernement du Québec a été très actif et, en premier lieu, priorité numéro un, modernisation des infrastructures de santé. Alors, qu'est-ce que ça a donné chez nous? Un, ça a créé beaucoup d'emplois parce qu'on s'est concentrés sur, évidemment, la construction de l'urgence à l'Hôtel-Dieu de Lévis, donc un projet de 44 millions avec une salle hyperbare qui va maintenant contenir le bloc, donc, hyperbare le plus important au Canada. Ça, c'est ce qu'on appelle faire la remise à niveau au niveau des infrastructures de santé.

Également, nous avons annoncé l'implantation du CLSC et la construction de 95 lits de longue durée sur les terrains de l'Hôtel-Dieu de Lévis. Et, en plus, nous avons annoncé récemment le processus de fusion entre le Centre hospitalier affilié universitaire de l'Hôtel-Dieu de Lévis et le Centre de santé et de services sociaux du Grand-Littoral. C'est maintenant complété, et la nouvelle institution de santé est maintenant l'un des centres de santé les plus modernes au Québec, et à terme, avec les investissements en infrastructures de 80 milliards qui ont contribué à

maintenir non seulement en emploi des gens, mais qui, en même temps, vont faire en sorte que l'Hôtel-Dieu de Lévis, le Centre de santé et de services sociaux Alphonse-Desjardins vont être parmi nos institutions les plus modernes en matière de santé au Québec.

En matière de transports également, on s'est donné des objectifs de moderniser nos infrastructures de transport. Ça, ça fait partie de la volonté gouvernementale, évidemment, de rafraîchir nos infrastructures et de donner un coup de barre. 41 milliards au niveau des infrastructures, c'était notre plan de match pour passer à travers la crise. Donc, ce qui est intéressant, c'est qu'au niveau des infrastructures de transport on a investi à deux niveaux. D'abord, dans nos infrastructures de transport routier, au cours de laquelle on a rattrapé le temps perdu, et on a eu une cadence qui était... Comparativement à ce qu'on a vu sous les anciens gouvernements, d'à peu près 3 millions par année, alors, nous, on a injecté dans nos infrastructures de transport routières 35 millions en 2009 et on a injecté, l'an dernier, 45 millions de dollars.

Alors, ce qu'on fait en même temps au niveau de ces infrastructures routières là à Lévis, et ce qui permet de faire en sorte qu'avec... Les emplois que crée maintenant Lévis, il se crée en moyenne à Lévis 1 500 emplois par année. Alors, c'est donc dire l'importance du développement économique. Et nous jouons sur deux tableaux: la modernisation des infrastructures routières et la modernisation des infrastructures de transport.

Donc, pour nous, ce sont là des éléments extrêmement importants. Et, au niveau des infrastructures de transport, notre objectif, c'est d'améliorer la fluidité de la circulation à la tête des ponts. Vous avez vu l'annonce qui a été faite par mon collègue ministre des Transports ce matin au niveau des entrées et sorties à la tête des ponts, du côté de la rive nord nous travaillons également en complémentarité avec le ministère des Transports pour améliorer cette fluidité sur la rive sud, à la tête des ponts, tout ça grâce au programme d'infrastructures qu'on s'est donné.

Même chose au niveau du transport en commun. Alors, moi, une de mes plus grandes fiertés pendant ce mandat, c'est... Je crois énormément au transport collectif comme levier de développement durable. J'ai eu l'occasion de représenter la ville de Lévis au conseil d'administration de la société de transport et j'ai pu voir tous les efforts investis pour régler l'épineux dossier du partage du Fonds des contributions des automobilistes au transport en commun. Depuis près de 20 ans, ce blocage nuisait à la concertation entre les deux rives, mais surtout à une saine évolution du transport en commun sur notre territoire. Le fonds d'immatriculation avait comme effet de bloquer les contacts entre les deux sociétés de transport et leurs relations pour améliorer le transport des gens entre les deux rives. L'annonce que nous avons faite avec notre ministre des Transports a ouvert la voie à une nouvelle concertation, et nous avons pris l'engagement de régler le dossier du fonds d'immatriculation.

Alors donc, le transport en commun, à Lévis, a toujours été utilisé dans le passé pour les déplacements vers la rive nord. Mais, maintenant, de plus en plus, le transport en commun est utilisé chez nous, maintenant, à l'interne, et il y a énormément de problèmes au niveau du transport, ce qui se traduit par des coûts. C'est la raison pour laquelle on a annoncé avec le ministre Sam Hamad une véritable révolution dans le transport collectif qui permet

de propulser la ville de Lévis parmi les chefs de file du transport en commun au Québec.

Nous entrons dans une ère nouvelle qui, avec les efforts combinés du gouvernement du Québec, grâce au programme d'infrastructures à la ville de Lévis... vont permettre à la Société de transport de Lévis de disposer des moyens financiers nécessaires pour renforcer son offre de services en transport collectif et développer une véritable colonne vertébrale traversant d'est en ouest la ville de Lévis avec des liens nord-sud bien synchronisés. Actuellement, la ville de Lévis est en train de faire l'étude de faisabilité pour cet axe de transport rapide. Nous visons la mise en place d'un système de métrobus performant, adapté spécifiquement aux exigences d'une ville qui se développe rapidement comme Lévis.

Nous avons également réglé le fameux dossier du fonds d'immatriculation, qui faisait en sorte que, sur les 30 \$ d'immatriculation qui étaient versés à la grande région métropolitaine, les citoyens de Lévis y perdaient au change. Ça représentait 1 million de dollars par année. Donc, le gouvernement du Québec... le ministre des Transports est venu annoncer que nous avions réglé, une fois pour toutes, cette problématique-là.

Également, nous avons mis sur pied, avec la ville de Lévis et la société de transport, un comité conjoint qui va nous permettre de travailler ensemble, la Rive-Nord, la Rive-Sud, donc les deux villes Québec et Lévis, les deux sociétés de transport, pour faire en sorte qu'on puisse développer convenablement nos éléments de transport. Alors, ça, ce sont des éléments, M. le Président, significatifs qui démontrent qu'au niveau du développement des comtés, développement de chacun de nos coins de pays, finalement... Alors, je pense que le gouvernement a investi énormément au niveau des infrastructures.

Autre élément majeur, nous avons annoncé, il y a deux ans, 20 millions d'investissement dans le cadre d'un programme fédéral-provincial pour le développement et l'aménagement du secteur de la traverse. Notre objectif, l'objectif poursuivi dans le développement du secteur de la traverse est vraiment de créer une ceinture verte entre les deux rives, de faire en sorte que le développement s'inscrive dans un développement durable entre les deux rives. L'idée, c'est de créer une ceinture verte et de faire en sorte qu'on puisse, au niveau de la Capitale-Nationale... parce que Lévis fait partie du territoire de la Capitale-Nationale, faire en sorte qu'on ait une Capitale-Nationale qui soit rayonnante, et que le fleuve devienne un élément rassembleur. Ça, pour nous, c'est quelque chose d'extrêmement important.

Également, au niveau des émissions de gaz à effet de serre, j'ai eu l'occasion... Puis je pourrais en parler longuement, M. le Président, mais, récemment, j'ai annoncé, au nom de notre ministre du Développement économique, deux projets majeurs à Lévis, le projet Sanimax pour trois projets qui représentaient un investissement total de 17 millions de dollars pour réduire la consommation de mazout lourd... Sanimax, grâce à ce projet, va réduire de 25 000 tonnes ses émissions de gaz à effet de serre, soit l'équivalent de 7 500 voitures. Alors, nous avons fait également, dans le cadre de l'annonce avec le projet Ultramar, donc le pipeline entre Lévis et Montréal. Alors, ce sont tous des projets qui vont avoir des effets bénéfiques pour la diminution des gaz à effet de serre. Juste au cours des derniers mois, j'ai eu l'occasion d'annoncer dans mon propre comté des projets qui s'inscrivent vraiment dans un

développement durable et qui ont pour effet d'enlever — c'est comme si on enlevait de la circulation — environ 15 000 à 20 000 voitures. Ça, ce sont des efforts tangibles de notre gouvernement dans le développement durable de notre collectivité et faire en sorte qu'on soit les meilleurs au monde.

Également, M. le Président, j'ai eu l'occasion, avec le ministre du Développement économique, de rencontrer, la semaine dernière, les représentants des travailleurs des Chantiers Davie. Et vous savez que le gouvernement a autorisé récemment un financement intermédiaire de 1,8 million à Chantiers Davie afin de leur permettre de poursuivre leurs efforts de restructuration...

Le Vice-Président (M. Gendron): Un instant, M. le député de Lévis, un instant. Alors, manifestement vous n'avez pas terminé votre intervention, puis ce n'est pas grave. Mais, compte tenu de l'heure, vous allez juste m'indiquer... Effectivement, si vous n'avez pas terminé, on reprendra quand on reprendra.

Une voix: ...

Le Vice-Président (M. Gendron): Bien, si vous terminez en 30 secondes, ça ne me dérange pas. C'est votre choix, là, parce qu'il reste à peine, ça, là, il reste...

M. Lehouillier: ...Chantiers Davie...

Le Vice-Président (M. Gendron): Donc, vous préférez... Une minute! Vous préférez terminer votre intervention?

M. Lehouillier: Oui, je terminerais tout de suite.

Le Vice-Président (M. Gendron): Alors, mais quelques secondes parce que, moi, l'heure...

M. Lehouillier: Quelques secondes, vous permettez? Puis je vais avoir fini.

● (18 heures) ●

Le Vice-Président (M. Gendron): ...l'heure m'oblige... Non, mais l'heure m'oblige à terminer.

Une voix: ...

Le Vice-Président (M. Gendron): Bien, si c'est 30 secondes, il n'y a pas de trouble. Alors, il y a consentement, veuillez poursuivre.

M. Lehouillier: Je voulais terminer sur le chantier Davie parce qu'effectivement le gouvernement du Québec accompagne le chantier Davie parce que c'est une entreprise qui s'est qualifiée... Et il y a 35 milliards de contrats en jeu, donc je pense que c'est drôlement intéressant qu'on puisse accompagner les Chantiers Davie et qu'on puisse poursuivre les efforts en vue de permettre aux Chantiers Davie de pouvoir soumissionner sur ces contrats.

Alors, M. le Président, voilà des éléments qui démontrent la vitalité extraordinaire de notre gouvernement, qui... Contrairement à ce que la députée de Champlain disait, bien on voit que la dynamique est là dans tous les comtés du Québec, et c'est quelque chose d'assez exceptionnel pour l'avenir. Merci.

Le Vice-Président (M. Gendron): Alors, je vous remercie, M. le député de Lévis, de votre intervention sur le discours inaugural.

Ajournement

Et, compte tenu de l'heure, les travaux de l'Assemblée sont ajournés à jeudi 31 mars 2011, à 9 h 45. La séance est ajournée.

(Fin de la séance à 18 h 1)